

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL - FACULTÉ DES LETTRES

L'ASSIMILATION DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

**Enquête sur les problèmes d'adaptation
de 100 Italiens, ouvriers sur métaux dans une grande
entreprise zurichoise**

THÈSE

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel
pour obtenir le grade de docteur ès lettres

par

SATUILA ZANOLLI



Juris-Verlag Zürich
1964

La Faculté des lettres de l'Université, sur le rapport de M. le professeur Ph. Muller (Neuchâtel) et de M. le Docteur H. Fischer (Zurich), autorise l'impression de la thèse présentée par Mlle Satuila Zanolli, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 24 avril 1964.

Le doyen:
Jean-Blaise Grize

Alla memoria della mia Nonna paterna

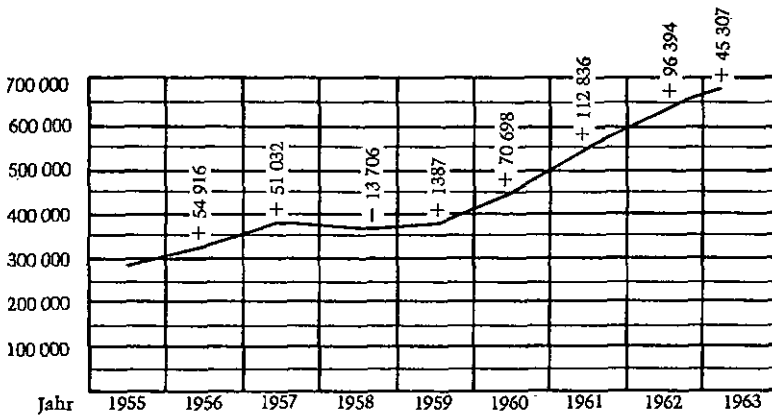
ANTONIETTA ZANOLLI-RECATI

che nel 1905 si trasferì da Belluno con la famiglia a Zurigo,
nel paese di Pestalozzi.

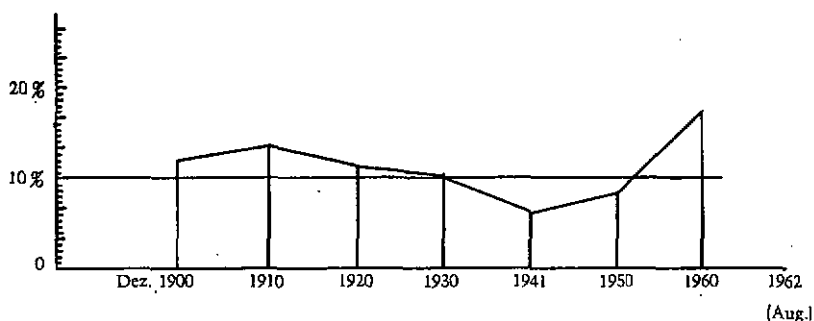
INTRODUCTION

1. CADRE

De nos jours la Suisse traverse une période de grande expansion, c'est la raison pour laquelle elle doit faire un effort d'adaptation dans différents domaines. Des développements tels que l'intégration de l'Europe ou l'éveil des pays sous-développés ont des conséquences étroitement liées à la politique mondiale donc à celle de la Suisse.



Le problème de la main-d'œuvre étrangère à, lui aussi, de nombreuses conséquences. Environ 690 000 ouvriers étrangers soumis au contrôle ont été recensés en Suisse à fin août 1963 (maximum). Si l'on y ajoute les familles des travailleurs étrangers et les étrangers déjà établis, on peut évaluer le nombre des habitants étrangers à environ 950 000, soit un peu plus de 16 % de la population totale de la Suisse. Au cours de ces 12 dernières années, ce nombre n'a pas cessé d'augmenter et va très probablement continuer à s'accroître ou du moins se stabiliser.



La proportion étrangère de la population active peut être estimée à trente pourcents. Il est intéressant de comparer ces données à la situation en 1910. La proportion étrangère de la population totale se montait alors à 14,7 %, elle était donc plus faible qu'aujourd'hui. De même la proportion des étrangers dans la population active était plus faible que maintenant soit 16,7 %.

Mais il existe une différence plus importante encore. Aux environs de 1910, les étrangers appartenaient à des classes sociales à peu près analogues à celles de la population suisse. A l'heure actuelle, par contre, les immigrants forment le plus souvent la classe sociale et économique la plus basse au sein de la population suisse.

La mentalité qui régnait à l'époque de la formation de la Confédération, à l'égard de ceux qu'on nomme «sales étrangers», ne s'est transformée qu'au début de l'industrialisation (Peter DUERRENMATT, 1961). La Suisse devint l'un des pays d'immigration les plus recherchés d'Europe. Les étrangers venaient sans s'inquiéter de la durée de leur séjour, en possession de leur permis d'établissement, et, à l'exception des droits politiques, ils devenaient les égaux des Suisses, en tout cas dans la vie professionnelle. La première guerre mondiale vit partir bon nombre d'étrangers, ce qui diminua sérieusement le nombre des personnes établies depuis longtemps.

C'est de cette époque que date la fondation de notre actuelle police des étrangers qui fait dépendre désormais entrées et séjours d'une autorisation officielle. Après le début de la crise mondiale et l'apparition des systèmes totalitaires, une méfiance générale se mit à régner à l'égard des étrangers. Le pourcentage des étrangers établis en Suisse avait baissé de moitié en comparaison avec 1910. La deuxième guerre mondiale semblait devoir résoudre complètement le danger de surpopulation. Mais ce pronostic s'avère faux à l'heure actuelle (DUERRENMATT 1961, p. 20).

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le problème de la main-d'œuvre étrangère préoccupe et inquiète de plus en plus l'opinion publique et surtout les autorités suisses responsables. On se pose des questions fondamentales telles que: «Notre économie ne court-elle pas un danger en dépendant dans une trop grande mesure de la main-d'œuvre étrangère?» — «Jusqu'à quel point cette forte immigration étrangère peut-elle aller sans mettre en danger les valeurs de notre démocratie fédérale directe?»

Comme personne ne s'était attendu après la deuxième guerre mondiale à une telle expansion économique, on crut que l'emploi de main-d'œuvre étrangère serait un phénomène provisoire, passager. Ce n'est que peu à peu lorsqu'on réalisa, que le caractère expansif de la conjoncture se manifesterait encore pendant longtemps, que l'on prit conscience ces dernières années, en 1958 environ, du fait que les difficultés de travail de la main-d'œuvre étrangère pourraient prendre un caractère plus stable, et qu'il faudrait s'attendre à une augmentation constante des étrangers restant en Suisse en permanence. En d'autres termes, la question de l'assimilation se posait au moins pour une partie des étrangers.

En dehors des règlements généraux de l'Office Fédéral de l'Industrie des Arts et Métiers et du Travail, la politique d'admission comporte peu de règles strictes. Si l'on considère le jeu complexe entre la Police des Etrangers, les offices de travail et le patronat, on saisit combien l'immigration des étrangers s'est faite librement, souplesment, dans une certaine mesure arbitrairement. C'est pourquoi l'on peut s'expliquer que des responsables toujours plus nombreux s'efforcent de rechercher des lignes directrices et de coordonner les différents intérêts. Ces dernières années on a élaboré sur cette base les arguments suivants: pour nous adapter à la croissance économique, nous dépendrons pour longtemps encore de l'aide de la main-d'œuvre étrangère. Seul le travail de la main-d'œuvre étrangère peut maintenir le niveau élevé de notre standard de vie. Mais le patronat se plaint des difficultés croissantes de recrutement, car c'est un fait évident qu'un nombre toujours plus grand d'ouvriers étrangers qualifiés trouvent dans leur propre pays de bonnes conditions de travail. Ces considérations économiques caractérisent un pôle de discussion. Le courant continuel

d'immigration de la main-d'œuvre étrangère représentée par divers groupes ethniques minoritaires porte en soi le danger d'ébranler les fondations de la Suisse basées sur une démocratie fédérative et le référendum. Ce point de vue représente l'autre pôle de discussion. *De ces deux considérations on peut déduire que les mesures efficaces suivantes s'imposent: 1. Sélection, 2. Contrôler l'admission et 3. Favoriser l'assimilation.* (Peter DUERRENMATT 1961, p. 21.)

De nombreuses mesures ont déjà été prises par les autorités pour faciliter l'adaptation de la main-d'œuvre étrangère. Beaucoup de patrons ont décidé de construire des logements neufs et durables pour les ouvriers étrangers dont l'adaptation se voit favorisée, aussi par de constantes améliorations des assurances sociales. Des pourparlers internationaux et des entrevues de syndicats comme par exemple, entre l'Italie et la Suisse, ont pour but d'améliorer les conditions de vie des étrangers en Suisse. Les menaces de l'ancien ministre italien du travail Sullo, visant à rappeler tous les travailleurs italiens semblent avoir aussi eu pour conséquence d'accélérer les efforts en faveur de l'adaptation du côté suisse. Des demandes pour une plus rapide obtention des permis de séjour, émanant surtout des milieux responsables, montrent bien une nette tendance à favoriser l'adaptation. Des émissions spéciales à la radio et des journaux ont mis tout en œuvre pour faciliter l'adaptation des étrangers à leur nouveau mode de vie en Suisse.

En conclusion nous pouvons affirmer que ces dernières années il s'est créé en Suisse une tendance certaine à favoriser l'assimilation.

Mais qu'entendons-nous par «assimilation» et quelles conditions mènent à l'assimilation, c'est l'ensemble des questions que nous estimions importantes à traiter. A cette intention, nous avons cherché d'abord à présenter quelques bases théoriques sur l'assimilation pour mener ensuite une recherche empirique présentée ici comme une monographie.

2. CARACTÉRISATION DU PROBLÈME

Il y a en Suisse, contrairement à la France et à la Belgique, très peu de recherches sociales sur l'intégration de la main-d'œuvre. Ceci tient en partie peut-être au fait que la Suisse ne s'est partiellement transformée en pays d'immigration que récemment et ne devait pas traiter les problèmes de l'intégration des nouveaux immigrants comme les pays d'immigration classiques (USA, Canada, Brésil et Israël) pour lesquels c'est une question essentielle.

Le but de la présente étude est de combler, dans une modeste mesure, une lacune des recherches socio-psychologiques sur les problèmes de l'adaptation de la main-d'œuvre étrangère en Suisse. Ce mémoire doit garder un caractère d'étude pilote, il faut espérer que de plus amples recherches viendront s'ajouter à notre travail préparatoire et approfondir nos résultats. La théorie du concept d'assimilation des immigrants, comme nous la décrit la bibliographie, nous frappe par sa complexité. Suivant l'époque, la structure sociale du pays d'immigration, et les particularités du groupe ethnique d'immigrants, il en existe diverses définitions. En ce qui nous concerne, nous définirons l'assimilation comme un *processus d'adaptation progressive, par lequel un immigrant s'adapte peu à peu au milieu culturel et social du pays qui l'accueille*. Le processus d'adaptation s'opère par un jeu d'échanges complémentaires qui dépend d'une part du «potentiel» d'assimilation de l'immigrant, d'autre part du «potentiel» d'adaptation du pays d'accueil. Le but essentiel de notre recherche est de décrire d'une manière empirique, par la méthode du questionnaire, le potentiel d'assimilation des immigrants. Nous avons essayé d'établir quels indices caractérisent le potentiel d'adaptation des immigrants et de montrer ses capacités. Ces indices n'ont pas une valeur universelle mais relative aux limites de notre plan. Pour compléter ce travail on pourrait chercher quel est le potentiel d'assimilation du pays d'accueil, dans notre cas, la Suisse. Bien que notre recherche soit centrée sur l'un des partenaires de l'assimilation, soit le potentiel d'assimilation des immigrants, elle peut fournir des indications pratiques à la politique d'assimilation en Suisse. Suivant les intentions de la législation suisse on peut prendre des mesures favorables ou contraires à l'assimilation. C'est l'action réciproque entre les deux qui influence aussi le potentiel d'assimilation de la Suisse.

Chapitre II

BASES DU TRAVAIL

1. LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Les mouvements migratoires constituent l'un des phénomènes plus importants de notre époque. Outre les historiens, les démographes et les politiciens, les sociologues surtout s'y sont intéressés ces dix dernières années. On a alors constaté qu'il s'est créé des formes de mouvements migratoires nouvelles par rapport à celles du passé.

«La tendance actuelle c'est qu'il ne s'agit pas surtout de mouvements de groupes mais bien plus de mouvements d'individus à la recherche de possibilités économiquement avantageuses de travail temporaire ou définitif dans d'autres pays. Les mouvements migratoires modernes sont en grande mesure contrôlés par la politique de l'état. La liberté d'émigrer, presque complètement reconnue au 19^e siècle, se vit de nouveau réglementée en grande mesure après la guerre dans l'intérêt de la politique nationale. Les découvertes d'outremer entre le 15^e et le 17^e siècle, et la création de colonies dans le nouveau monde, ajoutèrent aux mouvements migratoires continentaux traditionnels d'importantes migrations intercontinentales. Dès le début de l'industrialisation, l'époque moderne assista à des mouvements migratoires internationaux d'une ampleur inconnue jusqu'alors, à savoir le déplacement d'ouvriers surtout de la campagne vers la ville et d'un centre économique important ou d'une partie du pays vers une autre dans le même pays.» {FERENCZI, 1954, p. 429.}

En nous basant sur cette présentation, nous pouvons diviser les mouvements migratoires modernes en trois types :

- a) les migrations intercontinentales
- b) les migrations continentales
- c) les migrations intranationales.

Cette classification peut nous être utile, car chacun de ces trois types de migration possède des caractéristiques très précises. Pour rester en rapport avec notre travail, choisissons l'exemple de l'Italie. Le courant de migration italienne outremer s'est produit surtout dans la période comprise entre 1890 et 1918. Ces migrations avaient pour la plupart un caractère définitif. Si nous les comparons au courant de migration qui s'est effectué principalement ces quinze dernières années dans d'autres pays d'Europe, il s'agit (dans ce second cas) plutôt d'un phénomène passager qui, seulement dans des cas très rares, amène une rupture définitive de tous les liens avec la patrie, l'Italie (BAGLIONI, 1961, p. 208).

Dans les mouvements migratoires on peut distinguer deux éléments fondamentaux: «l'émigration» et «l'immigration». WARE définit «l'émigration» comme «un processus par lequel un individu ou un groupe abandonne volontairement un milieu culturel dans le but de s'établir ailleurs» (WARE, 1954, p. 488). L'émigration telle qu'elle est décrite plus loin implique donc un déracinement plus ou moins définitif du milieu d'origine et se base, par opposition à l'exil, sur une décision plus ou moins libre. Le deuxième élément, l'immigration, signifie «l'entrée dans un pays étranger de personnes qui ont l'intention de prendre part à la vie de ce pays et d'y élire domicile plus ou moins définitivement» (WARE, 1954, p. 587). Nous allons transposer ces considérations générales sur les mouvements migratoires modernes à nos conditions particulières. Dans notre cas, nous sommes en présence d'un mouvement migratoire de main-d'œuvre européenne en Suisse. Il s'agit donc d'une migration continentale ordinairement de caractère passager. Par conséquent nous ne pouvons pas sans autre adapter à nos conditions les notions d'«émigration» et d'«immigration», qui se rapportent évidemment plutôt aux migrations outremer. Mais le fait que les migrations continentales sont différentes pourrait être surestimé facilement. L'exemple des ouvriers italiens immigrant actuellement en Suisse en est une preuve. Les citations suivantes tirées de Boscardin, se basant sur une étude approfondie de l'immigration des Italiens en Suisse, nous montrent clairement que le caractère passager à l'origine est en train de se transformer en un caractère durable: «Si la conjoncture reste aussi bonne que ces 15 dernières années, sans aucun doute les Italiens trouveront-ils de quoi vivre en Suisse, du moins dans la même mesure que jusqu'à présent... Il semble donc qu'il faille s'attendre à ce que les ouvriers italiens caractérisent encore longtemps l'aspect des villes et des campagnes suisses» (BOSCARDIN, 1962, p. 172).

La Suisse et l'Italie étant deux pays voisins, on peut très bien s'expliquer qu'une très faible partie de la main-d'œuvre italienne seulement ait décidé avant d'immigrer en Suisse de subir un déracinement plus ou moins défi-

nitif, au sens même de l'immigration. Il est beaucoup plus probable que la plupart se soient expatriés sans avoir une idée précise de la durée de leur séjour à l'étranger; ils adaptaient leurs résolutions aux conditions qu'ils rencontraient en Suisse ou laissaient faire le temps. Mais le développement de ces dernières années montre qu'un nombre toujours plus grand d'Italiens tendent à se transformer, bien qu'après coup, en «Immigrants» selon le sens classique. En d'autres termes, il semble que toujours plus d'Italiens désirent se mêler à la vie publique en Suisse et s'y établir plus ou moins définitivement pour autant que, de son côté, la Suisse leur en offre la possibilité.

L'augmentation constante des permis d'établissement accordés à des Italiens vient confirmer cette thèse.

La bibliographie concernant les problèmes de mouvements de migration traite surtout l'immigration ou l'émigration au sens classique. Elle se base en gros sur l'exemple des USA, du Brésil, de l'Australie, et pour la période plus récente sur Israël.

Comme, dans le cas de la Suisse, nous sommes placés dans une situation très différente, nous pouvons certes tirer de cette bibliographie des suggestions de valeur pour mieux comprendre notre situation, mais nous ne pouvons pas entièrement les transposer sans risquer de fausser les conditions de notre recherche.

2. VUE D'ENSEMBLE DE QUELQUES ENQUÊTES AU SUJET DES PROBLÈMES DE L'ASSIMILATION

Nous distinguons 6 groupes de recherches empiriques sur les problèmes de l'assimilation des Immigrants qui soient suggestifs dans notre cadre.

a) Enquêtes belges

Une équipe de sociologues de l'Université de Liège [Belgique] entreprit entre 1950 et 1952 sous la direction de René CLEMENS une vaste recherche sur l'assimilation culturelle des immigrants.

On entreprit 4 types d'études qui devaient se confirmer et se compléter les unes les autres.

La première série comprenait treize recherches monographiques sur des ouvriers d'usine italiens et polonais dans des conditions de famille et de logement très variées.

La deuxième série de recherches se basait sur l'interview de divers chefs d'entreprises, maîtres d'écoles, secrétaires de syndicats et prêtres belges. La troisième série de recherches consistait en une analyse quantitative du mouvement d'ascension sociale des Italiens immigrés avant 1940.

La dernière série comportait un sondage par questionnaire de l'attitude des Belges vis-à-vis des étrangers.

Nous avons tiré de ces 4 types de recherches les résultats qui nous semblaient importants pour notre travail.

Le facteur essentiel sur lequel insiste l'assimilation culturelle, d'après les études sur les immigrants arrivés en Belgique avant 1947, c'est l'éducation et l'instruction des enfants dans le pays d'accueil, la Belgique.

Les célibataires et les ouvriers mariés dont la femme est restée dans le pays d'origine, sont apparus moins stables que les ouvriers mariés qui vivaient en Belgique avec leur famille.

Les améliorations des conditions de logement ont contribué à attacher plus fortement les familles au sol belge et à diminuer leur sentiment «d'infériorité».

Le désir de sédentarité en Belgique s'est renforcé quand les ouvriers ont pu choisir librement leur métier.

Des relations amicales se sont développées entre les immigrants et les Belges beaucoup plus souvent parmi leurs voisins que dans leur milieu professionnel. Les immigrants se mêlaient très peu à la vie syndicale. On remarque de plus que la vie familiale des immigrants avait une très grande influence positive sur ses performances, son désir de travail, et sa stabilité. Les prêtres observaient de leur côté un relâchement de la pratique religieuse, et cette tendance s'observait surtout chez les célibataires ou les hommes mariés dont les femmes étaient restées dans le pays d'origine. Le facteur extrêmement important qui sert de mesure pour évaluer le degré d'assimilation se révéla être l'ascension sociale. Les études ont confirmé que les immigrants se sentent des «étrangers» tant qu'ils ne peuvent pas avoir de réelle perspective d'un avenir meilleur. Si l'immigrant épouse une Belge, non seulement l'ascension sociale en est accélérée mais encore l'assimilation est favorisée. Si l'on compare les Polonais et les Italiens, on remarque que les Polonais sont beaucoup moins assimilables que les Italiens (René CLEMENS, 1953).

NINON (1952) a établi son enquête sur 50 mineurs italiens en Belgique (1950-1951). Les résultats suivants sont dignes d'être mentionnés:

Au début de leur séjour en Belgique, la santé des immigrants était assez mauvaise. Les Italiens semblaient plus souvent victimes d'accidents de travail que les ouvriers belges. Les Italiens du Nord se sont mieux adaptés que ceux du Sud. Les conditions de salaire, inférieures à celles des autoch-

tones, provoquaient un sentiment d'infériorité chez les immigrants, ce qui rendait naturellement l'assimilation plus difficile.

Une recherche plus vaste de Pierre DE BIE (1954) sur les mineurs italiens et polonais en Belgique avaient pour but de connaître les conditions de vie des ouvriers avant et après leur immigrations en Belgique, leurs relations sociales et l'attitude psychologique des immigrants. On a dressé une liste de 23 indices exprimant le degré d'adaptation atteint. On peut ainsi donner un « poids » à chaque individu et les différents cas sont comparés selon leur degré d'assimilation. Les calculs de corrélation entre 25 cas mal assimilés et 25 cas très bien assimilés ont été évalués. Voici quels sont les indices significatifs pour l'assimilation :

Le mariage avec une Belge, un nombre d'enfants inférieur à trois, le fait de s'être marié en Belgique, d'avoir fait le voyage pour immigrer avant 20 ans, le niveau du salaire et les relations avec le clergé.

b) Enquêtes françaises

L'Institut National d'Etudes Démographiques a dirigé aux environs de 1950 sous la conduite de GIRARD et STOETZEL, une série d'études monographiques sur l'attitude des Français vis-à-vis des immigrants et sur une centaine de familles d'immigrants italiens et polonais. Le fait le plus caractéristique qui en résulte pour les immigrants c'est sans doute leur « sentiment ou complexe de différence ». Tant que cette marque subsiste à leurs propres yeux comme à ceux des Français, ils continuent à être considérés comme des immigrants leur vie durant. En d'autres termes, les auteurs affirment qu'une assimilation à la première génération est pour ainsi dire impossible.

Ces mêmes auteurs voient dans le fait d'élever les enfants dans le pays d'accueil le facteur le plus important pour une assimilation complète.

Les enfants deviennent le lien entre le milieu local et leur famille. Ils contribuent ainsi à aider leurs parents à mieux s'adapter au nouveau milieu. L'immigrant, par amour pour ses enfants, a une attitude loyale vis-à-vis de la société nouvelle. Il songe à éviter à ses propres enfants la transplantation dont il a lui-même souffert.

Un travail satisfaisant et une position stable offrent les bases de la sécurité. Le souci des relations sociales avec des Français et l'activité politique en France comptent peu. Les auteurs remarquent que ce qui importe en tout premier lieu aux immigrants, c'est se créer des conditions de vie matérielle satisfaisantes. L'immigrant s'attache plus vite au nouveau pays quand il réussit à trouver une position sociale et professionnelle plus

élevée que dans son pays d'origine. Certaines différences dans les degrés d'adaptation atteints proviennent de dissemblances individuelles. Les auteurs caractérisent l'immigrant comme un homme qui, au soir de sa vie, a un sentiment de satisfaction s'il a pu entretenir sa famille et préparer un meilleur avenir pour ses enfants. Il a appris très tôt à ne compter sur l'aide de personne mais au contraire à ne compter le plus souvent que sur lui-même parce qu'il ne reculait devant aucun travail pénible et ne comptait que sur sa propre volonté pour tenir bon.

Robert DESSAIN et M. DORE qui ont entrepris en 1946 une étude comparative sur l'assimilation des Russes et des Arméniens en France, sont arrivés à d'intéressants résultats. Les auteurs distinguent l'assimilation psychologique de l'assimilation sociale et caractérisent la première par la participation de l'immigrant à la vie intellectuelle en général du pays d'accueil, la France. Ils sous-entendent par là l'étude de la langue française, la fréquentation d'écoles françaises, les efforts pour une ascension sociale et la participation à la vie culturelle de la France. Les facteurs caractérisant l'assimilation sociale seraient la dissolution des groupes d'immigrants dans le milieu français voisin, la participation à la vie professionnelle sportive et religieuse française. Le désir de possession et la francisation du prénom et du nom sont pour les auteurs des indices extrêmement importants pour l'assimilation sociale.

Georg MAUCO a fait un rapport sur une étude des immigrants en France s'étendant sur 25 ans et a choisi des conditions préliminaires à l'assimilation qui nous semblent suggestives. Il affirme en effet que le sentiment d'égalité sociale est en relation étroite avec l'assimilation. Rien n'empêche plus l'adaptation que les différences effectives telles que langue et coutumes, et les différences plus subtiles telles que discrimination sociale et professionnelle, haine de l'étranger etc. L'enquête menée entre 1945 et 1947 donne les résultats suivants :

Accomplir son service militaire est la meilleure école de francisation. Une transplantation brusque, sans transition, qui aurait isolé un immigrant peu différencié, a des conséquences tout à fait catastrophiques comme la perte de l'équilibre spirituel ou la révolte sociale. L'opinion publique française ne reconnaît pas les immigrants en général et la raison semble provenir de la peur de la classe ouvrière de la concurrence et du chômage (L'Assimilation culturelle des immigrants, 1950, p. 25-31).

c) Enquêtes australiennes

Alan RICHARDSON a étudié en 1958 un groupe de 31 ouvriers anglais ayant vécu de 7 à 12 mois en Australie. Parmi les ouvriers, il fit une

selection basée sur différents critères et les répartit en ouvriers «contents» et «mécontents».

L'immigrant «mécontent» demande à l'Australien de se montrer aimable envers lui et les premiers rapprochements devaient venir des Australiens eux-mêmes. Le très peu de contacts et de communications entre eux et les Australiens va de pair avec une connaissance insuffisante des normes australiennes et par conséquent entraîne des frustrations croissantes. Les insatisfactions réelles et imaginaires et les déceptions qui s'accumulent s'expriment par des ressentiments violents à l'égard de tous les Australiens. C'est ainsi que l'Australien est considéré comme bouc émissaire de toutes les difficultés et les médisances.

L'immigrant «content» est bien plus capable d'adapter ses habitudes aux modes de vie australiennes, parce qu'il est mieux disposé à se transformer; il lui semble tout naturel de ne pas considérer comme frustrants des événements qui avaient déçu les immigrants «mécontents». Il est beaucoup moins sensible aux nouvelles autorités et se sent indépendant. Il s'efforce de réaliser ses projets par lui-même dans la mesure du possible, c'est-à-dire en travaillant dur au lieu d'attendre l'aide de l'extérieur. Des relations sociales de plus en plus fréquentes avec les Australiens conduisent à un meilleur jugement des normes nouvelles et de ce fait à une plus grande possibilité d'identification avec la communauté australienne.

En 1961, RICHARDSON entreprit une série d'études sur l'adaptation des immigrants en Australie occidentale. Le but de ces recherches était de trouver un barème provisoire pour délimiter les différentes phases de l'assimilation les unes par rapport aux autres.

RICHARDSON posait les hypothèses suivantes: La phase du contentement conduirait, au delà de la phase d'identification, à l'assimilation. On interviewa 90 couples d'immigrants et 45 couples australiens représentant le groupe de contrôle. On décrit les différences et les caractères communs à ces deux groupes. Les résultats montrent que dans les deux ou trois premières années un immigrant peut atteindre le stade du contentement. Pour certains immigrants cette phase peut durer plus longtemps; il semble cependant que des transformations psychologiques typiques s'effectuent entre la troisième et la sixième année du séjour, c'est-à-dire pendant la phase d'identification avec les Australiens. Au total, 64 % des hommes et 50 % des femmes ayant vécu neuf ans ou plus en Australie sont complètement assimilés. Il faut encore noter les remarques de Richardson sur les conditions préliminaires de l'assimilation. Il envisage la possibilité d'une influence très forte des conditions existant en Angleterre avant d'émigrer sur l'assimilation.

d) Enquêtes en Israël

EISENSTADT (1951) a dirigé en Israël une étude très approfondie qu'il décrit dans son livre «Absorption of Immigrants». Il a réussi à vérifier les hypothèses suivantes:

1^{ère} hypothèse:

Le degré de l'adaptation varie en fonction directe du développement des nouveaux groupes primaires dans lesquels s'effectue la transplantation proprement dite. Ces groupes primaires présentent des conditions particulièrement avantageuses pour garantir la sécurité sociale et psychologique.

2^{ème} hypothèse:

L'immigrant peut s'adapter d'autant mieux que ses aspirations sont modestes et que le pays d'accueil lui offre la possibilité de continuer sa carrière professionnelle d'origine.

3^{ème} hypothèse:

L'adaptation est facilitée par de grandes possibilités économiques et par une similitude culturelle et sociale entre anciens et nouveaux immigrants.

4^{ème} hypothèse:

L'égalité sociale et administrative doit être totale entre la population autochtone et les nouveaux arrivés pour la répartition des droits et des obligations dans le cadre des institutions et des relations sociales nouvelles. Les immigrants doivent avoir accès à des postes de responsabilité dans ces institutions pour garantir une adaptation complète.

Roberto BACHI cite une étude menée en Israël par le Dr. WEINBERG. Les dires des immigrants sur leur sentiment subjectif d'adaptation en Israël ont été comparés aux conditions réelles et objectives. Les chercheurs ont attribué à chaque immigrant une note indiquant de manière quantitative la réussite de l'adaptation. La corrélation était très étroite entre ces notes et le sentiment d'adaptation éprouvé subjectivement par les immigrants ($r = .80 \pm .02$). Généralement l'immigrant s'adapte en Israël au bout de 3 ans de séjour. Mais il faut compter environ 10 ans pour qu'il puisse véritablement prendre racine. Les immigrants les mieux adaptés avaient immigré avant 21 ans. L'adaptation se fait mieux si l'immigrant peut continuer à entretenir en Israël les amitiés qu'il avait dans son propre pays. La maîtrise de la langue hébraïque constitue un facteur extrêmement important pour la réussite de l'adaptation. Il existe une relation très frappante entre l'adaptation spécifiquement professionnelle et l'adaptation générale dans d'autres secteurs de l'existence. Le fait de continuer ou pas

le même métier que dans le pays d'origine ne joue aucun rôle dans l'adaptation en Israël (BUNLE, 1950).

e) Enquêtes suisses

Il revient au docteur VILLA le très grand mérite d'être le premier en Suisse à avoir caractérisé la personnalité des immigrants italiens. Il basa son travail sur le matériel d'observation clinique de la Polyclinique Psychiatrique de l'Université de Lausanne qui avait été réuni en l'espace de dix ans sur environ 700 ouvriers italiens.

L'auteur indique les difficultés de l'adaptation en Suisse et affirme que la cause réside dans la structure prémorbide de la personnalité, comme dans les facteurs sociaux et psychologiques propres à l'origine géographique. Il semble digne de mentionner, du point de vue des conditions en Suisse, les remarques intéressantes concernant la personnalité des Italiens du Sud d'une part et, d'autre part, les remarques au sujet des critères de sélection des travailleurs étrangers en Suisse (VILLA, 1960).

Les observations de VILLA ont été complétées par le Dr. RISSO grâce à 879 histoires de malades italiens hospitalisés dans des cliniques de la Suisse allemande entre 1946 et 1960 (RISSO, 1963).

Ces deux auteurs nous fournissent pour la formulation de nos hypothèses les résultats importants qui suivent: Les immigrants peu intelligents et de conditions affectives, culturelles et sociales peu différenciées, ont peu de chances de réussir à s'adapter.

3. DE LA NOTION D'ASSIMILATION

Les auteurs qui ont traité la notion d'assimilation n'ont pas réussi à en donner une définition entièrement valable. Tous ont éclairé le problème sous un angle différent: Alors que certains auteurs mettaient l'accent surtout sur le côté juridique et politique (1), l'intérêt de certains autres se

(1) BUNLE caractérise l'immigrant assimilé comme un individu qui accepte sans aucune restriction la législation tout entière du territoire où il s'est installé avec l'ensemble des droits et des devoirs qu'elle comporte. [L'assimilation culturelle des immigrants, 1950, p. 15.] Déjà précédemment PARK avait défini l'assimilation comme le processus qui découle de l'établissement dans un territoire commun d'hommes d'origines culturelles et ethniques différentes qui ont atteint une solidarité culturelle capable de faire d'eux tous au moins une nation. [PARK 1954, p. 281.]

concentrait plutôt sur les aspects sociologiques [2] ou psychologiques [3] de l'assimilation.

A la conférence de «l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population», tenue à Genève en 1949, GLASS signalait une difficulté de plus pour définir l'assimilation. «Quelque désirable qu'il soit d'avoir une définition de l'assimilation . . ., il s'agit de savoir qui, de l'immigrant ou du pays d'accueil, nous la donnera . . . Un groupe peut être assimilé sur de nombreux points, sans pour autant être totalement accepté par le pays d'accueil. En outre, le niveau auquel l'assimilation doit être parvenue pour être acceptée comme telle peut varier considérablement selon les groupes d'immigrants, les pays et les époques». (L'assimilation culturelle des immigrants, 1950, p. 10-11.)

S'agit-il, en ci qui concerne l'assimilation d'un état final ou d'un processus? Voilà une question essentielle qui a préoccupé divers auteurs. Il y a 40 ans à peine FAIRCHILD avait, par analogie avec l'assimilation physiologique, considéré l'assimilation sociale comme un processus unilatéral dont le produit final est «un état de conformité parfaite sur tous les plans sociaux et culturels avec le pays d'accueil». (BORRIE, 1959, p. 89.) Une nouvelle manière de décrire l'assimilation vit le jour à la Havane à l'occasion du Congrès sur l'assimilation culturelle, en 1956. Il en est ressorti qu'on tend de plus en plus à considérer l'assimilation comme un processus bilatéral. Pour rendre ceci plus clair, BERNARD introduisit la notion nouvelle d'«intégration»: celle-ci sous-entend à la base un échange et un enrichissement réciproque entre les groupes d'immigrants et le pays d'accueil. De plus cette notion envisage l'existence de différences culturelles et sociales certaines entre immigrants et autochtones et s'en tient donc à l'idée d'une complexité culturelle comprise dans une unité sociale. La notion reconnaît aux groupes et aux individus le droit d'être différents, aussi longtemps que ces différences ne conduisent pas à un déséquilibre ou à la mise en danger du tout. (BORRIE, 1959, p. 97.)

EISENSTADT, lui, a un point de vue très remarquable, tant concernant l'état final que le processus. EISENSTADT qui utilise le terme d'«absorption», traite la question de savoir quand un immigrant peut être considéré comme «absorbé».

[2] CLEMENS entreprend de définir l'assimilation au point de vue sociologique: «L'immigration des étrangers . . ., du point de vue culturel, a pour conséquence une hétérogénéité collective de populations précédemment homogènes. L'assimilation, c'est au fond, le processus de la diminution progressive de cette hétérogénéité.» (CLEMENS 1953, p. VIII.)

[3] FRANKENSTEIN insiste dans le processus d'assimilation sur l'aspect émotionnel ou affectif. Il affirme qu'un immigrant est adapté quand il a le sentiment d'appartenir à la société nouvelle. (BORRIE, 1959, p. 197.)

Il énumère les trois indices suivants :

1. «L'acculturation» qui est en relation avec l'apprentissage des valeurs, des croyances, des normes et des manières d'agir du pays d'accueil.
2. La réussite de l'adaptation personnelle de l'immigrant et
3. l'absorption complète des groupes d'immigrants dans les institutions actuelles de pays d'accueil.

Ce dernier indice qui représente pour EISENSTADT le cas idéal, serait sans doute un extrême. Le plus souvent, le résultat de l'absorption consiste en une pluralité dans la structure du pays d'accueil comprenant un complexe d'infrastructures sociales et composée de groupes distincts d'immigrants qui gardent dans une certaine mesure chacun leur identité. A ce propos, il importe de se rendre compte dans quelle mesure l'indépendance des groupes est encore compatible avec l'absorption complète.

Les rôles des individus dans chaque société peuvent se diviser en trois catégories, exprimées comme suit par LINTON :

1. universel («universal»)
2. spécial («specialty»)
3. optionnel («optional») (LINTON, 1963, p. 272)

Les rôles universels reviennent inévitablement à tous les membres de la société, les spéciaux ne sont valables que pour certains groupes de cette société et les optionnels peuvent être assumés par tous les membres selon leur libre choix. Dans le processus de l'absorption, l'immigrant apprend à jouer les rôles universels. Il est libre ensuite de choisir dans les autres rôles celui qui lui plaît le mieux et que le pays d'accueil s'attend à lui voir prendre de préférence. Quand, ensuite, l'immigrant remplit les rôles universels, et n'exécute que jusqu'à un certain point les spéciaux, son groupe n'a aucune raison de renoncer à son identité propre. Il est ainsi reconnu comme une partie de la pluralité de la structure sociale. EISENSTADT affirme à ce propos qu'il est de la plus grande importance de déterminer le point au delà duquel le développement d'une telle pluralité de structure risque d'ébranler le fondement des institutions du pays d'accueil. (BORRIE, 1959, p. 184.)

ZUBRZYCKI apporte un autre aspect à la discussion. Il part de l'idée que la présence de minorités ethniques sur le territoire d'une nation pose différents problèmes. La résolution de ces problèmes favorise une certaine adaptation des groupes d'immigrants aux conditions de vie du pays d'accueil. ZUBRZYCKI distingue trois sortes d'adaptation :

1. Conflit
2. Accomodation
3. Assimilation

Ce qui caractérise la situation de conflit, c'est un état de tension qui se crée quand le groupe d'immigrants a le sentiment d'être un corps étranger, ou est considéré comme tel par le pays d'accueil. La discrimination vis-à-vis de l'immigrant peut exister au point de vue social, économique et politique.

Dans le cas d'une adaptation complètement réussie, ZUBRZYCKI parle d'assimilation. Un groupe pourrait, à son avis, être considéré comme assimilé quand celui-ci ne donne plus l'impression de «out group» et qu'il accède dans le pays d'accueil à l'ensemble de la vie culturelle. Entre le conflit et l'assimilation vient se placer l'accommodation. Le groupe minoritaire garde sa propre identité et par conséquent n'est pas entièrement accepté par les membres du pays d'accueil. Il n'est que toléré tant qu'il ne se mêle pas tout à fait ouvertement à la vie du pays d'accueil. L'accommodation est en plus caractérisée par le degré des liens qui unissent un individu à son groupe primaire. (ZUBRZYCKI, 1956, p. 75.)

BORRIE fait remarquer un autre indice important de l'assimilation. Il faut toujours insister sur le fait que, dans l'état final ou dans le processus de l'assimilation, il s'agit d'un phénomène qui nécessite plusieurs générations. Le problème important et urgent consiste à savoir quel degré d'adaptation on est en droit d'attendre de la première génération. (BORRIE, 1959, p. 93.)

4. LA NOTION D'ASSIMILATION DANS LE PRÉSENT TRAVAIL

En ce qui concerne notre étude, nous avons défini l'assimilation comme le *processus d'adaptation progressive par lequel un immigrant s'adapte peu à peu à l'entourage physique, social et culturel du pays d'accueil.* (BORRIE, 1959, p. 181.)

L'adaptation a lieu à certaines conditions. On peut distinguer en principe deux parties complémentaires dans ces conditions. D'une part l'adaptation dépend de l'aptitude et du désir de l'immigrant à changer de comportement, de statut et de rôle suivant les normes et l'échelle des valeurs du pays d'accueil et d'autre part des possibilités et limites que lui donne la structure sociale de ce pays d'accueil. BEHRENDT analyse ces possibilités et insiste à ce propos sur l'efficacité des moyens de communiquer, y compris les possibilités d'information et d'instruction à l'intérieur du pays d'accueil. L'adaptation dépend de la structure de la société du pays d'accueil, de l'attitude des autorités, organisations privées et opinion publique favorable ou non à l'ascension de l'immigrant . . . Il existe une relation indissoluble entre les deux parties des conditions de l'adaptation

décrites plus haut. Il ne suffit pas que les immigrants fassent preuve d'assez de capacités et soient de plus disposés à subir un changement social pour pouvoir réaliser leurs aspirations dans le pays d'accueil. Le problème, c'est toujours de savoir dans quelle mesure le pays d'accueil leur offre la possibilité de réaliser ces aspirations. (EISENSTADT, 1954, p. 10.) Malgré le lien étroit des rapports entre les deux «partenaires d'assimilation», nous nous limitons pour notre étude à l'un des partenaires, c'est-à-dire au potentiel d'assimilation apporté par l'immigrant, soit la prédisposition à une prompte réussite du processus d'assimilation.

5. ASPECTS PARTIELS DU POTENTIEL D'ASSIMILATION DES IMMIGRANTS

L'étendue du domaine de la vie publique et communautaire du pays d'accueil et la vie personnelle de l'immigrant, dont dépend la possibilité d'adaptation, nous oblige à choisir certains aspects et à les étudier de plus près. Il ne s'agit pas là d'une déduction logique; c'est plutôt parce que les aspects décrits ci-dessous nous paraissaient convenables. Ceux-ci peuvent se superposer en partie.

a) Motivations et conditions préliminaires

EISENSTADT part du point de vue que les mouvements de migration, qui amènent des hommes à quitter un milieu donné pour en affronter un autre, sont provoqués par des motivations et des conditions préliminaires déjà complexes dans le pays d'origine. Le sentiment d'insécurité et l'impuissance dans sa propre société conduit l'immigrant à quitter son pays. Il est insatisfait parce qu'il n'a pas réussi à atteindre dans son propre pays le niveau de ses aspirations. Ses attentes ne se sont pas réalisées, et il lui fallait bien reconnaître qu'il n'était pas capable de jouer le rôle qu'il espérait. Le sentiment d'insatisfaction chez soi, et le fait d'être conscient de possibilités objectives ailleurs, voilà les raisons qui le poussent à décider de s'expatrier. Il arrive donc souvent que des immigrants aient une idée et des attentes précises quant au rôle qu'ils pensent jouer dans le nouveau pays. (EISENSTADT, 1954, p. 2.)

L'analyse des motivations et l'«image» que l'immigrant s'est fait de la nouvelle société sont de la plus grande importance pour comprendre la disposition d'esprit et le comportement des nouveaux immigrants. (EISENSTADT, 1954, p. 4.)

b) Transformation des groupes primaires existants

Dans son pays d'origine, l'immigrant appartenait à différents groupes primaires comme sa famille, son cercle d'amis, un groupe de collègues de travail. La fonction la plus importante de ces groupes primaires était de garantir la sécurité et le sentiment d'appartenance nécessaire à la santé mentale de tout individu.

George HOMANS décrit de façon remarquable la fonction du groupe primaire: «S'il est une vérité découverte par la psychologie moderne, c'est bien le fait que tout individu *isolé* socialement est malade, et même malade moralement; on perçoit des perturbations dans son comportement, dans ses sentiments, dans ses pensées, et il peut par conséquent — comme nous le montre la médecine psychosomatique — devenir malade physiquement. En d'autres termes, sa capacité de garder l'équilibre de sa personnalité dans tous les circonstances de la vie est altérée. Cela ne veut pas dire qu'il doive, pour des raisons de santé mentale, faire partie de n'importe quel groupe, car ici tous les groupes ne sont pas forcément bons. Il vaut beaucoup mieux dire qu'il se trouve en difficulté quand il n'est pas membre tout à fait reconnu d'un groupe déterminé par exemple d'une famille, d'un groupe d'amis, ou de collègues de travail.» (HOMANS, 1960, p. 299.)

Au moment de la transplantation, les relations avec les groupes primaires du pays d'origine se dissolvent, et il en résulte un rétrécissement du champ des relations sociales. L'immigrant se voit obligé de renoncer aux rôles joués précédemment. Les canaux institutionnels de communication qui reliaient les groupes primaires à la société au sens large, sont maintenant extrêmement réduits. Il résulte donc de la transplantation non seulement un «ratinement» des rôles et des groupes, mais encore une sorte de «désocialisation», c'est-à-dire un rétrécissement et une transformation de son statut et de son échelle des valeurs. L'immigrant commence par vivre dans une situation non structurée et insuffisamment définie qui donne lieu à des sentiments d'insécurité et d'angoisse. (EISENSTADT, 1954, p. 6.)

Dans le processus de resocialisation on cherchera donc, dans une première phase, à reconstituer les groupes primaires originaux dans la mesure du possible, par exemple en faisant venir des membres de sa famille, ou des amis originaires du même endroit, etc... Cette phase, qui conduit à retrouver le sentiment de sécurité, est une condition préliminaire à la réussite de l'adaptation. Par les contacts avec la population autochtone, par exemple par le voisinage ou au lieu de travail, il se crée, dans la seconde phase, des situations dont résulte une transformation des groupes primaires d'origine. Par l'intermédiaire de l'identification spontanée avec

des individus indigènes qui entretiennent des relations sociales avec l'immigrant, celui-ci apprend à remplir successivement tous les rôles nécessaires à la nouvelle société. En même temps, il se met à transformer son statut et l'image qu'il s'était faite par lui-même, en acceptant une nouvelle échelle de valeurs. (EISENSTADT, 1956, p. 7.)

L'identification avec les nouvelles valeurs du pays d'immigration dépend donc de conditions sociales déterminées qui se basent sur les relations personnelles entre immigrants et autochtones. On peut comprendre l'intégration dans le nouveau système social comme un processus de la transformation des groupes primaires essentiels.

c) Adaptation personnelle

Comme on l'a mentionné au paragraphe précédent, un des traits caractéristiques de tout mouvement de migration, c'est le sentiment d'angoisse et d'insécurité qui s'empare de l'immigrant causé d'abord par l'absence de structure de sa place dans la nouvelle société, et par la perte de son statut personnel et social précédent. Son adaptation aux nouvelles conditions va dépendre pour une bonne part s'il réussit à développer dans le pays d'accueil un nouveau sentiment de sécurité et d'appartenance.

La réussite du sentiment de sécurité dépend de plusieurs qualités psychiques qu'EISENSTADT décrit comme «l'intégrité du moi». (EISENSTADT, 1952, p. 282.) Les dispositions favorables à l'adaptation croissent avec la capacité de supporter déception et médisance sans réaction d'apathie ou d'agressivité. L'aptitude et la volonté de découvrir le nouvel entourage et la capacité d'utiliser les possibilités offertes aux membres du pays d'accueil, sont aussi des indices de «l'intégrité du moi». Quand un immigrant peut adapter ses horizons d'attente à une situation donnée et accepter également de nouveaux rôles, qu'ils lui soient agréables ou non, ces aspects de l'intégrité du moi agissent positivement pour l'adaptation.

d) Acculturation

«L'acculturation comprend des phénomènes qui se produisent quand des groupes de cultures différentes ont un contact constant dont résultent des transformations dans les 'patterns' culturels originaux de l'un ou des deux groupes.» (REDFIELD, LINTON, HERSKOVITS, 1936, p. 149.)

Cette idée se rapporte surtout à l'apprentissage par l'immigrant des normes, des usages et coutumes du pays d'accueil. Il faut comprendre l'insti-

tutionnalisation progressive du comportement de l'immigrant comme un processus d'apprentissage.

Plus les différences culturelles sont grandes entre immigrants et population autochtone, plus l'adaptation progresse lentement et difficilement.

e) Ascension sociale et économique

Du point de vue sociologique on peut se servir de l'ascension sociale pour mesurer l'adaptation. CLEMENS, dans son étude sur l'assimilation culturelle des immigrants en Belgique donne une grande importance à ce facteur. Il affirme que les immigrants demeurent des «étrangers» tant qu'ils ne peuvent avoir des perspectives réelles leur promettant un meilleur avenir. (CLEMENS, 1954, p. 253.)

6. HYPOTHESES

C'est sur la base des 5 différents aspects du potentiel d'assimilation des immigrants décrits ci-dessus et de nos observations personnelles sur les ouvriers italiens en Suisse, que nous avons déduit nos hypothèses.

a) Motivations et conditions préliminaires

Un ouvrier italien s'adaptera mieux au milieu suisse allemand

- s'il a le sentiment d'avoir eu en Italie moins de possibilités d'avancement professionnel.
- s'il a émigré par suite de différends dans sa dernière place de travail en Italie.
- s'il a émigré en raison de difficultés familiales ou psychologiques en Italie (conflit de générations, conflits d'ordre conjugal, légère infirmité).
- s'il a émigré dans le but de vouloir améliorer sa position professionnelle et financière.
- s'il était bien renseigné avant son départ sur les conditions suisses.
- s'il a émigré dans l'idée de construire un plus bel avenir pour ses enfants.

- s'il savait avant d'émigrer en Suisse qu'il y resterait probablement.
- s'il sait en ce moment, qu'il aimerait rester en Suisse pour toujours.
- s'il souhaite posséder un jour sa propre maison ou sa propre affaire en Suisse.

b) Transformation des groupes primaires

Un ouvrier italien s'adaptera mieux aux conditions de la Suisse allemande

- s'il vit en Suisse avec sa femme.
- s'il vit en Suisse avec sa femme et ses enfants.
- s'il vit en Suisse avec ses parents ou ses beaux-parents.
- s'il s'est créé un cercle de connaissances suisses.
- s'il a au moins un ou deux bons amis suisses.
- s'il a aussi des Suisses comme voisins.
- si à son travail il a des contacts surtout avec des collègues suisses.
- s'il apprécie favorablement les relations de travail entre Suisses et Italiens.
- s'il a été invité plusieurs fois dans une famille suisse.
- s'il a été invité plusieurs fois par des collègues de travail suisses.
- s'il a invité plusieurs fois des collègues de travail suisses.
- s'il prend part à la vie d'une association.
- s'il est membre d'un syndicat suisse.

c) Adaptation personnelle

Un ouvrier italien s'adaptera mieux aux conditions de la Suisse allemande

- si ses attentes correspondaient à ce qu'il a trouvé en Suisse.
- s'il a le sentiment de s'être déjà bien adapté aux nouvelles conditions.
- s'il a l'impression d'une vie meilleure en Suisse.
- s'il a fréquenté des cours de perfectionnement.
- s'il souhaite plus de responsabilités dans son travail.
- s'il a fait des efforts pour apprendre l'allemand.

- s'il a l'impression de se sentir en meilleure santé en Suisse.
- s'il ne souffre pas de malaises psychosomatiques.
- s'il a l'impression qu'il est facile d'entrer en contact avec les Suisses.
- s'il a moins de 30 ans.
- s'il est très content de ses conditions de travail.
- s'il est très content de ses conditions de logement.
- s'il n'a pas le mal du pays.
- si ses premières impressions étaient positives.
- si sa femme est bien disposée à l'égard de la vie en Suisse.

d) Acculturation

Un ouvrier italien s'adaptera mieux aux conditions de la Suisse allemande

- s'il vit en Suisse depuis un certain temps.
- s'il a le sentiment de pouvoir bien ou très bien s'exprimer en allemand ou en dialecte.
- s'il écoute les émissions de radio ou de TV en allemand dans l'intention d'apprendre la langue.
- s'il lit et comprend les journaux suisses.
- s'il mange parfois à la Suisse.
- s'il n'a pas éprouvé de difficultés à s'adapter à la cuisine suisse-allemande.
- s'il a une impression favorable de la tranquillité, de la discipline, de la politesse, de l'ordre, du haut standard de vie, de la propreté, de la précision, de l'honnêteté et de la conscience des responsabilités, du fait que personne ne s'immisce dans ses affaires privées.
- s'il a une impression favorable de l'église catholique en Suisse.
- s'il se confie de préférence à un prêtre suisse plutôt qu'à un italien.
- s'il envoie ses enfants dans des écoles suisses.
- s'il connaît les droits que confère un permis d'établissement.
- s'il connaît les différences essentielles entre les institutions politiques suisses et italiennes.
- s'il est originaire de l'Italie du Nord.

e) Ascension sociale et économique

Un ouvrier italien s'adaptera mieux aux conditions de la Suisse allemande

- s'il a le sentiment d'avoir amélioré sa situation professionnelle et financière.
- s'il voit des possibilités qui le conduiront à une ascension sociale et économique.
- si c'est un ouvrier qualifié.
- s'il a l'impression d'avoir amélioré ses conditions de logement en comparaison de l'Italie.
- s'il a acheté des objets de valeur, comme une voiture, un appareil de télévision, un enregistreur etc.
- s'il dépense en Suisse la majeure partie de l'argent qu'il gagne.
- s'il a épousé une Suisse.
- s'il a le sentiment d'être accepté par la population suisse comme un égal.

L'ENQUÊTE

1. DÉLIMITATION

Pour ne pas déborder du cadre de la monographie, notre étude a dû se limiter à différents points de vue.

Nous avons parlé jusqu'ici des ouvriers étrangers en général. Nous n'avons fait aucune distinction entre nationalités et sexes, entre travailleurs saisonniers ou non-saisonniers, et entre groupes de métiers. Mais pour notre recherche nous avons procédé à un choix limité parmi ces éléments :

a) Parmi les trois catégories possibles, travailleurs saisonniers, travailleurs non-saisonniers et frontaliers, nous nous sommes concentrés sur les *travailleurs non-saisonniers*. Ceci parce que les travailleurs non-saisonniers ont plus de chance de s'établir en Suisse que les travailleurs saisonniers.

b) Les conditions et par conséquent aussi les résultats seraient différents suivant qu'il s'agisse de diverses branches telles que l'industrie hôtelière ou textile, l'agriculture, le bâtiment ou la métallurgie. Pour notre étude nous avons choisi *la métallurgie*. Pourquoi celle-ci plutôt qu'une autre? Parce que c'est la branche où l'on trouve le plus d'ouvriers non-saisonniers, et qu'elle représente l'une des plus importantes branches industrielles de la Suisse.

c) Nous avons choisi pour notre étude une grande entreprise de l'industrie métallurgique qui, sur le plan de la politique et de l'assistance au personnel, se distingue depuis plusieurs années. On obtiendrait probablement des résultats différents suivant la grandeur et le climat de travail d'autres entreprises.

d) De plus nous avons décidé de limiter notre recherche à la *Suisse allemande*, avant tout parce que c'est là que l'industrie métallurgique est le

plus développée. Nous pensons qu'en Suisse romande ou italienne, les résultats seraient partiellement différents.

e) Une limite supplémentaire, c'est d'avoir effectué la recherche à *Zurich*, c'est-à-dire dans une *grande ville*. Les résultats seraient sans doute différents si la recherche avait été effectuée dans une petite ville ou dans un village.

f) Pour terminer, nous nous sommes limités à la *main-d'œuvre masculine*.

2. MÉTHODE

Pour atteindre le but de notre enquête nous avons choisi la méthode du questionnaire, exigeant des réponses déterminées. Pour arriver à la forme définitive du questionnaire et pour établir notre échantillon conformément aux buts de la recherche, nous avons procédé par diverses étapes que nous décrivons brièvement ci-dessous.

e) Entretiens avec des experts

Nous avons discuté le sujet avec différentes personnalités qui, de par leurs fonctions, entrent en contact avec la main-d'œuvre étrangère. Parmi celles-ci se trouvaient l'un des directeurs de l'Ateliers de Construction Oerlikon, le chef de la Police des Etrangers de la ville de Zurich, le directeur de l'Office du Travail de la ville de Zurich, un représentant de la Fédération Suisse des Ouvriers sur Métaux et Horlogers, le directeur de l'Office Fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail, et des représentants du consulat d'Italie.

D'autres contacts et entretiens avec différentes personnes dans l'entreprise où nous avons mené notre enquête nous ont permis d'établir une image aussi objective que possible du côté pratique. Nous nous sommes entretenue avec le chef du personnel, l'assistante sociale de l'entreprise, le chef des baraquements, le chef du secrétariat social, un infirmier, des portiers, des femmes de ménage, bref avec tous les gens susceptibles d'entrer en contact avec les ouvriers italiens par une activité quelle qu'elle soit.

C'est sur ces contacts personnels que nous avons pu compter plus tard au moment de l'interrogatoire proprement dit, quand nous expliquions à ceux que nous interrogeons le sens et le but de ma recherche, que nous écartions s'il le fallait la méfiance, et que nous avons dû demander quelque secours de nature technique.

b) Observations dans le bureau du personnel des ouvriers

Nous avons passé deux mois (juin/juillet 1961) comme observatrice dans le bureau du personnel de l'Atelier de Construction Oerlikon (MFO). Notre premier travail fut de mettre en ordre la bibliothèque des ouvriers italiens et les renseignements qu'elle contenait au sujet de l'âge, de l'état civil, de la date d'entrée, de la catégorie de profession etc. pour pouvoir plus tard choisir notre échantillon d'après ces données. A ce titre nous étai aussi permis, d'assister comme observatrice à l'installation de nouveaux ouvriers italiens, à d'éventuels conflits de travail, ou à des renvois. Les contre-mâtres et les employés du bureau du personnel nous ont fait part de leurs expériences avec les ouvriers italiens. A l'occasion nous avons accompagné l'ouvrier et son contre-maitre à son nouveau lieu de travail. Ce temps passé au bureau du personnel nous a permis d'établir une vue sans fard des événements importants et quotidiens concernant les ouvriers italiens dans l'entreprise.

c) L'échantillon

Pour choisir un échantillon qui nous convienne, il s'agissait d'obtenir une vue d'ensemble du contingent des ouvriers italiens de l'entreprise. Ayant accès à la bibliothèque et aux dossiers individuels des ouvriers italiens, nous en avons profité pour nous renseigner pendant les mois de juin/juillet 1961 sur les données suivantes se rapportant à environ 600 ouvriers italiens masculins:

1. Nom
2. Etat civil
3. Age
4. Durée du séjour dans l'entreprise
5. Durée du séjour en Suisse
6. Origine, diversée suivant le Nord ou le Sud de l'Italie (Rome étant la limite)
7. Formation scolaire (moins de 5 ans d'école primaire, 5 ans d'école primaire obligatoire, plus de 5 ans d'école primaire)
8. Degré de formation professionnelle (ouvrier qualifié, ouvrier mi-qualifié manœuvre).

Nous avons partagé l'effectif total des ouvriers italiens en différents sous-groupes. Il nous intéressait de savoir comment se répartissaient l'origine, la formation scolaire et le degré de formation professionnelle d'après les différentes durées de séjour en Suisse.

Nous avons étudié l'un après l'autre:

- a) le groupe des travailleurs ayant séjourné en Suisse plus de 6 ans.
- b) le groupe ayant séjourné en Suisse de 3 à 6 ans.
- c) le groupe ayant séjourné en Suisse de 1 à 2 ans.
- d) le groupe ayant passé moins de 1 année en Suisse.

Ce travail préparatoire a donné quelques résultats de valeur sur la base desquels nous avons pu établir notre échantillon définitif. Nous avons pu aussi nous faire une idée des changements intervenus dans la répartition de l'origine, de la formation scolaire, du degré de qualification professionnelle des ouvriers italiens au cours des 6 dernières années.

De façon tout à fait générale, nous avons constaté que le pourcentage des ouvriers originaires du Sud de l'Italie avait rapidement augmenté en comparaison de ceux originaires du Nord. Ce phénomène a entraîné une baisse de la proportion des ouvriers qualifiés et de ceux possédant une formation scolaire supérieure à 5 ans.

Les hypothèses que nous avons formulées d'une part, et les changements intervenus dans l'effectif des ouvriers italiens au cours des 6 dernières années dans l'entreprise d'autre part, nous ont amené à établir un échantillon sélectionné et non pas représentatif.

Nous pensions que deux facteurs surtout seraient d'une grande importance pour le problème qui nous intéresse: premièrement *le lieu d'origine* et deuxièmement *le temps passé en Suisse*.

C'est pourquoi nous avons divisé les ouvriers en deux groupes de 50. L'un devait comprendre les nouveaux arrivants, c'est-à-dire les ouvriers vivant en Suisse depuis six à 18 mois. L'autre groupe devait se limiter aux ouvriers ayant habité en Suisse sans interruption pendant 3 à 6 ans et ayant par conséquent atteint probablement un niveau d'adaptation plus élevé. Ces deux groupes ont été divisés encore une fois, cette fois-ci suivant leur origine. Dans le premier et dans le second groupe, 25 ouvriers viennent du Nord et 25 ouvriers du Sud de l'Italie.

C'est donc un total de 100 ouvriers métallurgistes de l'entreprise que nous avons interrogés et que représentent les 4 sous-groupes.

d) Préparation du questionnaire

Le contenu du questionnaire découle de nos hypothèses. Leur examen nous permettra de mettre en évidence les critères relatifs au potentiel d'assimilation.

Ce questionnaire a été essayé et testé entre les mois d'août et décembre 1961 au hameau italien «Brisgi» de la S. A. Brown, Boveri & Cie. à Baden. Pour ce faire, nous avons choisi délibérément une autre entreprise semblable pour ainsi éviter toute influence sur nos résultats ultérieurs.

Avant de pouvoir utiliser le questionnaire définitif, il nous a fallu quatre essais. Le contenu, la forme et la liste des questions ont été revus après chaque nouvel essai et soumis à la critique d'experts. Voici les titres des différents chapitres qui en résultent:

- A. Age, origine, famille
- B. Etat de santé
- C. Langue
- D. Situation économique
- E. Rapports avec le pays natal
- F. Habitat
- G. Connaissance des règlements en relation avec son statut d'immigrant
- H. Travail
- I. Loisirs
- K. Immigration
- L. Etat psychique
- M. Relations sociales a) avec la famille, les enfants, la femme
b) avec les collègues de travail italiens et suisses, envers les Suisses en général
- N. Tensions Suisse/Italie
- O. Politique
- P. Syndicats
- Q. Religion
- R. Projets d'avenir, souhaits, bonheur

Soit un total de 160 questions principales posées. Si l'on ajoute les 240 questions annexes, on obtient un nombre total de 400 questions.

3. L'INTERROGATOIRE

a) Préparation

Il a fallu obtenir la collaboration de certaines personnes dans l'entreprise. Chaque fois que nous l'avons jugé utile, nous avons fait part du sens et du but de notre travail aux contremaîtres, aux chefs de baraquements, aux

portiers etc., principalement dans le but d'éveiller leur intérêt pour l'enquête, de neutraliser les attitudes négatives éventuelles et de les stimuler à la collaboration. Le chef du personnel, de son côté, a renseigné la commission des ouvriers sur l'enquête. Grâce à cette préparation minutieuse, bien des difficultés techniques nous ont été évitées et les gens de l'entreprise se sont toujours montrés prêts à nous rendre service.

b) Prise de contact

Nous avons écrit à tous les ouvriers choisis pour notre échantillon une lettre leur décrivant en quelques mots le sens et le but de notre enquête. Nous affirmions que leur nom avait été choisi au pur hasard, et leur assurons une entière discrétion, au cas où ils se mettraient à notre disposition pour l'interrogatoire.

c) Lieu et moment de l'interrogatoire

Une partie des ouvriers a été interrogée dans les baraquements. Quant au reste ils ont été interrogés dans un local neutre et tranquille du bâtiment d'usine. Nous avons questionné les ouvriers habitant dans les baraquements ou à proximité de l'usine après le travail, c'est-à-dire le soir ou en fin de semaine. La direction de l'Atelier de Construction Oerlikon nous a autorisée à interviewer les ouvriers demeurant loin d'Oerlikon dans leur dernière heure de travail de la journée.

Les interviews ont eu lieu de mi-janvier à fin avril 1962.

d) Durée des interviews

Les interviews les plus courts ont duré 1 heure et demie, tandis que les plus longs ont pris 3 heures et demie. Seuls quelques cas très rares ont nécessité deux séances.

e) Déchets

Il n'y a pour ainsi dire pas eu de déchets. Sur cent ouvriers, nous avons obtenu un seul refus catégorique tandis qu'un autre a essayé d'éviter la question. Le motif des autres déchets dans l'échantillon d'origine furent les congés survenus dans la période de l'interrogatoire (janvier à avril 1962).

f) Impression sur la marche de l'interrogatoire

Nous avons attaché beaucoup d'importance à la création d'un climat de confiance au début de l'interview. Le contenu de la lettre était brièvement résumé et la discrétion assurée. Nous leur faisons part de notre origine italienne et expliquons que l'enquête serait menée en partie dans le cadre d'une thèse de doctorat. L'espoir fut aussi exprimé de voir les résultats de cette enquête contribuer à une meilleure compréhension entre Italiens et Suisses.

J'ai eu l'impression qu'on m'a accordé une confiance aussi grande qu'inattendue. La plupart des ouvriers interrogés semblent avoir répondu avec beaucoup de bonne volonté et de franchise. J'ai souvent eu le sentiment d'être considérée par certains ouvriers comme «un confesseur» à qui ils pouvaient parler de beaucoup de leurs préoccupations. Méfiance ou attitude désagréable ne se sont pratiquement jamais présentées.

4. EVALUATION

a) Codification et comptage de résultats

Il fallait codifier les diverses réponses obtenues par le questionnaire pour tirer les résultats de l'enquête.

Nous avons élaboré les «codes» pour la plupart des questions. Par contre pour les questions ouvertes nous avons renoncé à une codification; elles n'ont pas été évaluées statistiquement.

La codification des réponses a été notée sur des feuilles spéciales permettant un dépouillement par l'IBM 805 de l'Institut de Psychologie de Neuchâtel. Elle livrait ainsi le canevas pour les calculs statistiques.

b) Méthode de travail pour obtenir les facteurs significatifs du potentiel d'assimilation

Pour trouver les facteurs significatifs du potentiel d'assimilation, nous avons soumis les hypothèses que nous avons émises à neuf experts. Dans notre cas, c'étaient des personnes ayant toutes eu à faire à des problèmes d'assimilation sous une forme ou sous une autre. Nous avons prié ces experts d'estimer chacune des hypothèses au moyen d'une note comprise entre zéro et cinq. D'après l'avis des experts, la note zéro aurait signifié par exemple qu'une hypothèse émise par nous n'aurait eu aucun rapport

quelconque avec le potentiel d'assimilation. La note 5, par contre, aurait signifié un rapport maximum. Les notes intermédiaires permettaient aux experts de pondérer adéquatement les hypothèses.

Nous avons calculé pour chaque hypothèse la moyenne des notes données par les 9 experts. Les hypothèses dont la moyenne des appréciations des experts donnaient une note inférieure à 3, n'ont plus été prises en considération. Nous avons transformé les moyennes supérieures à 3 et 4 en l'indice numérique un ou deux pour simplifier. Les critères d'appréciation du potentiel d'assimilation contenus dans nos hypothèses ont donc été pondérés par les experts. En d'autres termes, on a attribué un indice numérique spécifique à chacun de ces critères. Cet indice numérique a pu être appliqué à l'appréciation du potentiel d'assimilation dans les cas où, pour une réponse donnée du questionnaire, un critère pouvait être considéré comme réalisé.

Rendons la chose plus claire par un exemple concret. Prenons par exemple une hypothèse qui dit: «Un immigrant peut mieux s'adapter s'il a le sentiment de dominer suffisamment la langue allemande ou suisse allemande pour se faire comprendre par les Suisses.» Si maintenant un ouvrier a réalisé cette hypothèse dans son questionnaire, en d'autres termes, s'il a le sentiment de pouvoir s'exprimer assez bien en allemand ou en suisse allemand, cette réponse a obtenu l'indice correspondant.

Nous avons appelé la somme de tous les indices numériques contenus dans un questionnaire *l'indice total du potentiel d'assimilation*. Nous avons donc réussi à donner un «poids» à chaque questionnaire.

Ensuite nous avons divisé les 100 questionnaires en deux groupes de 50. L'un des groupes comprenait tous les questionnaires à indice total élevé, soit ceux qui montraient un potentiel d'assimilation élevé (A+) tandis que l'autre groupe en présence comprenait les cas à indice total peu élevé, qui caractérisaient le potentiel d'assimilation plus faible (A—).

Les calculs de signification statistique nous ont permis de nous rendre compte si la comparaison des groupes de potentiel d'assimilation élevé (A+) et de potentiel d'assimilation faible (A—) pour chacune des questions donnait une différence significative ou non. Le calcul de significativité a été effectué au moyen de la formule:

$$\text{chi}^2 = \frac{N (ad - bc)^2}{(a+b) (a+c) (b+d) (c+d)}$$

(degré de liberté df = 1; tableau à double entrée) (1)

(1) Cette formule du chi^2 a été établie sur la base du tableau à double entrée, présenté ci-dessous:

Soit à vérifier la question concernant le sentiment que l'immigrant a de bien pouvoir s'exprimer en allemand ou en dialecte. Si d'après les calculs statistiques au moyen du test χ^2 on note une différence significative entre les groupes A+ et A- concernant le facteur «Sentiment de bien pouvoir s'exprimer en allemand ou en dialecte», c'est donc que ce facteur a effectivement une signification réelle pour l'appréciation du potentiel d'assimilation.

Cette méthode a donné un résultat provisoire qui a mis en évidence les facteurs non significatifs, significatifs, très significatifs et extrêmement significatifs.

Pour être encore plus sûr de reconnaître les facteurs de potentiel d'assimilation, cette méthode a été perfectionnée par une *itération*. Les 100 questionnaires ont été «pesés» une nouvelle fois. Cette fois-ci, les facteurs significatifs au seuil de $p < .05$ ont obtenu l'indice un, les facteurs significatifs au seuil de $p < .01$ l'indice deux, et les facteurs significatifs au seuil de $p < .001$ l'indice trois. Chaque questionnaire a aussi obtenu un nouvel indice total. Une fois de plus, les questionnaires ont été divisés en deux groupes de 50 questionnaires chacun. De la procédure d'itération, il résulte que 6 questionnaires avaient changé de place initiale; tandis que trois questionnaires appartenant au début au groupe de faible potentiel d'assimilation, ont passé après l'itérations dans le groupe de potentiel d'assimilation élevé, les trois autres questionnaires appartenant initialement au groupe de potentiel d'assimilation élevé ont passé dans le groupe de faible potentiel.

De nouveaux calculs de significativité ont donné alors les résultats définitifs. Les résultats initiaux malgré les déplacements diffèrent très peu des définitifs (1).

A+	A-	
a	b	a+b
c	d	c+d
a+c	b+d	

Le χ^2 est significatif au seuil de $p < .05$ à partir de 3,841.

Le χ^2 est très significatif au seuil de $p < .01$ à partir de 6,635.

Le χ^2 est extrêmement significatif au seuil de $p < .001$ à partir de 10,827.

(1) Pour des détails plus précis voir: J. P. Guilford: *Fundamental Statistics in Psychology and Education*. McGraw-Hill Book Co., Inc., New York, Toronto, London, 1956.

RESULTATS

1. DIRECTIVES POUR LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans la présentation des résultats, nous utilisons un schéma qui se répète pour chaque question et que nous allons décrire ci-dessous.

Après chaque question, nous présentons premièrement au moyen de «codes» un tableau numérique des réponses des 4 sous-groupes ainsi que celui du groupe de potentiel d'assimilation élevé (A+) et celui du groupe de potentiel d'assimilation peu élevé (A—).

Les 4 sous-groupes sont abrégés de la manière suivante:

NL: Italiens du Nord, en Suisse depuis 3 à 6 ans

NC: Italiens du Nord, en Suisse depuis 6 à 18 mois

SL: Italiens du Sud, en Suisse depuis 3 à 6 ans

SC: Italiens du Sud, en Suisse depuis 6 à 18 mois

Deuxièmement vient une description comparative des 4 sous-groupes. Nous avons tenu à montrer par une comparaison des 4 sous-groupes les tendances nettes des réponses des 100 ouvriers sur métaux interrogés. (Nous avons dû ici renoncer aux calculs de signification statistique car les sous-groupes comprenant chacun 25 ouvriers étaient trop petits).

Troisièmement suivent les calculs de signification relatifs au groupe de potentiel d'assimilation élevé (A+) et au groupe de potentiel d'assimilation peu élevé (A—) qui se rapportent toujours à une table à double entrée. C'est sur la base de ces calculs qu'ont été mis en évidence les facteurs favorables à l'assimilation. Ainsi nous avons pu d'une part rejeter ou vérifier les hypothèses émises par les experts. D'autre part, la comparaison des groupes A+ et A— a donné pour certaines questions une différence significative, sans que celle-ci ait été prévue cependant, parce que nous n'avions pas émis d'hypothèses pour ces questions.

Enfin viennent des remarques. Celles-ci ont une grande importance, surtout pour l'estimation des questions ouvertes qui n'ont pas été codifiées. Nous utilisons ici et là des citations pour exprimer les tendances un peu moins sèchement. Pour avoir une idée de l'ouvrier qui a fait une certaine citation, nous signalons son appartenance à l'un des sous-groupes, son âge et sa catégorie de qualification professionnelle:

q = ouvrier qualifié
mq = ouvrier mi-qualifié
m = manœuvre.

Exemple: 712 SL 25 m [712 est le numéro d'ordre, SL se rapporte à l'appartenance à un sous-groupe, 25 signifie l'âge, m la catégorie de qualification professionnelle: manœuvre].

Nous signalons au passage les questions du questionnaire qui n'ont pas été évaluées, en raison d'une imprécision ou d'un malentendu dans la question.

2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

a) Age, origine, famille

1. Quel était votre âge à votre dernier anniversaire?

Age	A+	A-	NL	NC	SL	SC
Codes						
en dessous de 20 ans	1	0	0	1	0	0
entre 20 et 24 ans	6	17	2	12	2	7
entre 25 et 29 ans	11	13	6	5	6	7
entre 30 et 39 ans	21	15	13	6	10	7
40 ans et plus	11	5	4	1	7	4

Comparaison des 4 sous-groupes:

Dans le groupe NL comme dans le groupe SL, c'est la catégorie «au dessus de 30 ans» qui est le plus fortement représentée soit 17 sur 25. La moitié

de tous les NC appartiennent à la catégorie comprenant les ouvriers de 20 à 24 ans. Cette tendance ne se marque pas aussi nettement pour les SC. Les «nouveaux arrivants», soit le groupe des ouvriers vivant en Suisse depuis 6 à 18 mois, qu'ils viennent du Nord ou du Sud, ont pour la plupart entre 20 et 29 ans. L'âge des ouvriers vivant en Suisse depuis relativement plus longtemps, se situe au-dessus de 30 ans.

Calcul de signification :

La comparaison des groupes (plus de 30 ans) et (moins de 30 ans) donne une différence significative au seuil de $p < .05$ ($\chi^2 = 5.76$).

Remarques :

Notre hypothèse, selon laquelle l'âge relativement jeune d'un immigrant (jusqu'à 29 ans) présenterait un facteur favorable à l'assimilation, doit être rejetée d'après ce résultat.

Au contraire notre résultat montre qu'un ouvrier âgé de plus de 30 ans a de meilleures chances de posséder un potentiel d'assimilation plus fort qu'un ouvrier âgé de moins de 30 ans. Le facteur (âge au dessus de 30 ans) est donc favorable à l'assimilation.

On peut expliquer ce résultat inattendu de la manière suivante: un séjour en Suisse d'une longue durée présente un facteur significatif au seuil de 0.001 (voir page 84), c'est-à-dire que plus d'Italiens séjournant depuis longtemps en Suisse appartiennent au groupe A+ et en plus presque tous les ouvriers âgés pour la plupart de plus de 30 ans.

2. Où avez-vous passé la plus grande partie de votre vie?

Provenance :

Codes	A +	A —	NL	NC	SL	SC
Italie du Nord	26	24	25	25	0	0
Italie du Sud	18	10	0	0	22	14
Sicile	6	8	0	0	3	11
Grande ville	3	9	4	7	0	1
petite ville	15	14	8	7	7	7
village	5	0	1	1	2	1
hameau	27	27	12	10	16	16

Comparaison des 4 sous-groupes:

En ce qui concerne la provenance géographique, nous avons distingué dans le cas de l'Italie du Sud entre la terre ferme et la Sicile. Le nombre des ressortissants de Sicile a relativement augmenté si l'on compare les groupes SL et SC.

4 sur 25 dans le groupe NL et 7 sur 25 dans le groupe NC proviennent de grandes villes au contraire pas un des Italiens du Sud. Un peu plus du 1/5 (10 000 habitants, limite inférieure) des groupes proviennent de petites villes. La provenance de loin la plus fréquente est pour les 4 groupes le hameau (jusqu'à 1000 habitants). Cette tendance est plus accentuée chez ceux du Sud que du Nord.

Calculs de signification:

La comparaison du groupe (provenance grande ville) et (provenance village) ne donne aucune différence de signification.

La comparaison des groupes (Italiens du Nord) et (Italiens du Sud) ne donne aucune différence de signification.

Remarques:

Notre hypothèse selon laquelle les Italiens du Nord s'adapteraient mieux que les Italiens du Sud aux conditions de vie en Suisse allemande, doit être rejetée. Les considérations théoriques suivantes nous avaient conduits à formuler cette hypothèse:

L'adaptation s'opère plus facilement quand immigrants et indigènes présentent des similitudes culturelles et sociales. Nous savons par expérience que sur ce point les Italiens du Nord ressemblent plus aux Suisses allemands que les Italiens du Sud. C'est pourquoi ce résultat nous étonne. Nous nous l'expliquons comme suit:

Nous avons décidé de fixer la limite de nos groupes Italiens «du Nord» et «du Sud» à la latitude de Rome. Dans notre échantillon des Italiens du Sud se trouvaient 14 Siciliens qui n'ont pas été distingués de ceux de la terre ferme. Or, les Siciliens et les Italiens du Sud du pays se distinguent passablement au point de vue ethnique et culturel. L'hétérogénéité culturelle dans le groupe des Italiens du Sud explique peut-être en partie le résultat différent de notre hypothèse. Beaucoup d'Italiens du Sud, doués d'un fort potentiel, mais venant de régions très pauvres qui ne leur ont pas donné la possibilité de développer leurs capacités, ont appris très tôt à s'adapter partout. Leur grande faculté d'adaptation, et leur volonté de se forger en Suisse une existence meilleure, expliquent peut-être pourquoi les Italiens du Sud ont, du moins dans notre échantillon, les mêmes

chances que les Italiens du Nord d'atteindre un fort potentiel d'assimilation.

Ce résultat est l'un des plus déconcertants de notre recherche. A part la durée plus ou moins longue de séjour en Suisse, nous avons choisi le lieu de provenance (Italie du Sud ou du Nord) comme 2^e facteur constant de notre échantillon, justement parce que nous supposons que la comparaison des groupes A+ et A— relative à ce facteur donnerait une différence de signification.

Nous pouvons nous demander si, en choisissant le lieu de provenance comme facteur constant, nous avons fait une erreur, et si nous n'aurions pas mieux fait de prendre un autre facteur de constance. On constate généralement que les Italiens du Nord s'adaptent mieux que les Italiens du Sud aux conditions de la Suisse allemande. Si nos résultats ne confirment pas ce point de vue, cela signifie qu'à certaines conditions (comme elles se présentent dans notre recherche) les Italiens du Sud ont autant de chances d'atteindre un potentiel d'assimilation élevé. Ce résultat nous semble cependant assez intéressant pour justifier notre choix. La comparaison avec les résultats de recherches ultérieures basées sur divers échantillons nous aiderait à mieux éclaircir cette question.

3. *Avez-vous aussi pendant un certain temps vécu dans d'autres régions d'Italie?*

Question pas évaluée.

4. *J'aimerais beaucoup me faire une idée de la composition de votre famille.*

En ce qui concerne les parents, les frères et sœurs, les beaux-parents, la femme et les enfants des travailleurs, nous nous sommes informés de l'âge, de la formation scolaire, de la profession, du domicile; nous avons demandé s'ils avaient déjà travaillé à l'étranger. Les données sur l'état-civil des ouvriers, la profession de leur père et le domicile de leur épouse ont été codifiées.

Etat civil

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
célibataire	12	27	4	18	5	12
marié sans enfants	7	3	4	3	1	2
marié avec enfants	29	19	15	4	19	10
veuf avec enfants	1	0	1	0	0	0
séparé avec enfants	1	1	1	0	0	1

Comparaison des 4 sous-groupes:

La catégorie «marié avec enfants» est la plus fortement représentée (15 sur 25, 19 sur 25) aussi bien chez les NL que les SL. Les célibataires forment presque les 4/5 des NC. Célibataires et mariés avec enfants sont presque en proportion égale dans le groupe SC, soit 12 sur 25 et 10 sur 25.

Calculs de signification:

La comparaison du groupe (célibataire) et (marié) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 9.45$).

Remarques:

Le facteur (marié) est donc favorable à l'assimilation, quoi qu'aucune hypothèse n'ait été émise à ce sujet. Ce résultat s'explique en partie car un séjour de longue durée en Suisse présente un facteur extrêmement significatif (voir page 84), c'est-à-dire que la plus grande majorité des Italiens en séjour depuis longtemps ainsi que la plupart des ouvriers mariés viennent s'inscrire dans le groupe A+.

Profession du père.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
journalier ou monœuvre	10	11	3	3	5	10
métayer	8	7	1	4	5	5
ouvrier d'usine	10	11	11	7	1	2
colporteur	10	9	7	6	2	4
travailleur indépendant (négociant artisan, coiffeur, paysan)	12	12	3	5	12	4

Comparaison des 4 sous-groupes:

Juste la moitié des NL se compose d'ouvriers d'usine. Au contraire, parmi les SL les travailleurs indépendants sont les plus nombreux, soit aussi juste la moitié. Dans le groupe NC les différentes professions paternelles sont représentées en proportions égales, tandis que 10 sur 25 dans le groupe SC se composent de journaliers et de manœuvres.

Calculs de signification:

La comparaison des groupes ne donne aucune différence de signification.

Domicile de l'épouse

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
L'épouse travaille en Suisse	26	10	10	5	12	9
L'épouse est en Italie	5	14	5	2	8	4
Pas d'épouse	14	25	4	18	5	12
L'épouse est en Suisse mais ne travaille pas	5	1	6	0	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes:

16 épouses des 21 hommes mariés des NL se trouvent en Suisse. 10 de ces épouses travaillent, tandis que les 6 dernières ne travaillent pas. 5 épouses sont en Italie — 5 femmes des 7 NC mariés travaillent en Suisse et 2 sont restées en Italie — 12 épouses des 20 SL mariés travaillent en Suisse et 8 sont restées en Italie — enfin, 9 sur 13 femmes SC mariées travaillent en Suisse et 4 seulement sont restées en Italie.

Calculs de signification:

Nous supposons que le facteur «Epouse en Suisse» serait un facteur favorable à l'assimilation. Nous n'avons malheureusement pas pu effectuer ce calcul de signification, car les groupes à comparer étaient trop petits du point de vue statistique.

Remarques:

Il apparaît que les épouses travaillent avec leur mari en Suisse plutôt que de rester loin d'eux en Italie.

5. Pendant combien d'années êtes-vous allés en classe?

Formation scolaire:

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
moins de 5 ans d'école	8	9	2	3	3	9
5 ans d'école primaire	19	16	5	6	12	12
3 ans d'école professionnelle ou école secondaire	8	4	7	1	2	2
2 ans d'école technique ou équivalent	7	8	4	10	1	0
plus de 5 ans d'école sans certificats	8	13	7	5	7	2

Comparaison des 4 sous-groupes:

En ce qui concerne la formation scolaire, il semble bien que le groupe NC ait reçu la meilleure, en effet 10 sur 25 ont suivi une école supérieure du genre école secondaire. C'est dans le groupe 5C qu'on trouve la plus mauvaise formation: 9 sur 25 ont suivi l'école primaire pendant moins de 5 ans, et une bonne partie d'entre eux n'est pour ainsi dire jamais allée en classe.

Calculs de signification:

La comparaison des groupes (formation école primaire) et (formation école secondaire) ne donne pas de différence significative.

Remarques:

Les travailleurs du Sud de l'Italie qui sont allés moins de 5 ans en classe ou n'ont reçu aucune formation ou presque, ont fait remarquer que leurs pères les emmenaient aux champs au lieu de les envoyer en classe.

6. Comment avez-vous appris votre métier?

Question pas évaluée.

7. Avez-vous fait un apprentissage?

Question pas évaluée.

8. Avez-vous fait votre service militaire en Italie?

(Où et quand devez-vous encore le faire?)

Question pas évaluée.

b) Etat de santé

1. Que pensez-vous de votre état de santé?

Cette question a servi d'introduction, mais n'a pas été évaluée.

2. Avez-vous l'impression de vous sentir mieux en Suisse, moins bien ou dans le même état de santé qu'en Italie?

Etat de santé

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
se sent mieux en Suisse	10	10	4	6	6	4
même état	28	26	12	13	13	16
se sent moins bien en Suisse	12	14	9	6	6	5

Comparaison des 4 sous-groupes:

Environ la moitié de chaque groupe se sent dans le même état de santé en Suisse qu'en Italie. Environ 1/4 se sent moins bien en Suisse. Le groupe NL diffère légèrement: 9 sur 25 affirment se sentir moins bien en Suisse qu'en Italie.

Calcul de signification:

La comparaison du groupe (état de santé meilleur en Suisse) et (état de santé plus mauvais) ne donne aucune différence significative.

Remarques:

Nous avons supposé qu'un meilleur état de santé en Suisse serait un facteur favorable à l'assimilation. Notre hypothèse doit être rejetée.

3. Pendant combien de jours avez-vous été arrêté dans votre travail, l'année dernière pour maladie ou par accident?

(Quelle maladie? Avez-vous l'impression d'avoir été bien soigné?)

Incapacité de travail pour maladie:

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
pas d'incapacité de travail	29	26	15	13	14	13
arrêt de travail	10	15	5	5	6	9
jusqu'à 1 semaine						
jusqu'à 2 semaines	7	4	3	3	3	2
jusqu'à 1 mois	2	4	1	3	2	0
plus de 1 mois	2	1	1	1	0	1

Comparaison des 4 sous-groupes:

La moitié de chaque groupe n'a jamais été arrêté dans son travail l'année dernière. Il n'y a pas de plus grande différence à faire dans les 4 groupes.

On trouve très peu d'arrêts de travail d'une durée d'un mois ou plus dans chacun des groupes.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes [pas d'incapacité de travail] et [arrêt dans le travail] ne donne pas de différence significative.

Remarques:

Dans les maladies on peut citer une quantité de refroidissement et de gripes. Certains ouvriers dans la fonderie se sont plaints d'allergies dues à la poussière et de bronchites dues aux variations de température. On peut noter quelques hernies et appendices opérés avec succès. En général les ouvriers sont satisfaits des soins médicaux reçus.

4. *Avez-vous été content des caisses maladies ou des assurances-accidents?*

Position à l'égard des caisses-maladies et assurance-accidents.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
N'a jamais eu recours aux caisses-maladies	29	27	16	13	14	13
Position favorable	14	14	5	9	6	8
Position neutre	7	6	3	3	3	4
Position négative	0	3	1	0	2	0

Comparaison des 4 sous-groupes:

La moitié de chaque groupe n'a jamais eu recours aux caisses-maladies ni aux assurances-accidents. Parmi ceux qui en ont fait usage, la plupart ont une position favorable ou neutre, pratiquement personne n'a été déçu.

Calcul de signification:

Le calcul de signification n'a pas été effectué pour cette question.

5. *Voici une liste de différents troubles. Pourriez-vous me dire si vous avez souffert de l'un de ces troubles dans le courant de l'année dernière?*

Malaises psychosomatiques.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
Aucun malaise	20	21	3	10	13	5
Au moins 3 malaises	13	9	11	4	1	6
Plus de 3 malaises	9	8	6	3	7	1
1 à 2 malaises	8	12	5	8	4	3

Comparaison des 4 sous-groupes:

Le groupe NL semble en général souffrir de malaises psychosomatiques: 17 sur 25 souffrent de plus de 3 ou d'au moins 3 malaises. C'est le groupe SC qui souffre du minimum de troubles: 15 sur 25 ne souffrent d'aucun trouble.

Calcul de signification:

Le comparaison du groupe {aucun malaise} et {plus d'un malaise} ne donne pas de différence significative.

Remarques:

Nous avons supposé que le facteur «aucun malaise psychomatique» serait éventuellement un facteur favorable à l'assimilation. D'après ces résultats, notre hypothèse doit être rejetée.

Fréquence des malaises.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
Maux d'estomac	7	12	7	4	6	2
Douleurs dorsales	12	10	9	4	5	4
Maux de tête	14	14	8	8	6	6
Fatigue	15	15	13	9	4	4
«Nervosité»	21	19	14	11	11	4
Rhumatisme	16	7	13	2	6	2
Perte d'appétit	10	9	4	5	6	3
Troubles de sommeil	9	7	7	3	1	5

(La somme dépasse 50 dans les colonnes, parce que quelques sujets indiquent plusieurs malaises.)

Comparaison des 4 sous-groupes:

Les troubles cités le plus souvent sont la fatigue et la nervosité. Les NL accusent la plus forte tendance et les SC la plus faible. On remarque chez les NL que 13 sur 25 souffrent de rhumatisme.

Calcul de signification:

On a entrepris les calculs pour toutes les fréquences de troubles, mais aucune différence significative n'a été établie.

Remarques:

Le fait que les Italiens du Nord établis en Suisse depuis relativement longtemps souffrent le plus fréquemment de troubles psychosomatiques alors que les Italiens du Sud, établis en Suisse depuis assez peu de temps, est surprenant.

c) Langue

1. *Comment vous faites-vous comprendre? Parlez-vous le bon allemand ou le dialecte suisse-allemand?*

Maîtrise de la langue.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
S'exprime:						
correctement	8	0	6	0	2	0
plus ou moins bien	21	16	14	4	13	6
mal	16	29	5	17	9	14
ne sait pas un mot	5	5	0	4	1	5

Comparaison des 4 sous-groupes:

6 sur 25 du groupe NL et 2 sur 25 du groupe SL peuvent s'exprimer correctement. La moitié du groupe NL et du groupe SL s'expriment plus ou moins bien. Plus de la moitié des NC et SC affirment qu'ils s'expriment encore très mal. 1/5 de chacun de ces groupes ne parlent pas un mot d'allemand. La compréhension s'améliore aussi bien chez les N que chez les S en proportion de la durée du séjour en Suisse.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (langue correcte jusqu'à bonne) et (langue mauvaise) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 6.82$).

Remarques:

«Le sentiment de pouvoir bien ou très bien s'exprimer en allemand ou en dialecte» est un facteur favorable à l'assimilation. Notre hypothèse a pu être confirmée. On pouvait s'attendre à ce résultat partiellement, en effet les Italiens établis depuis longtemps ont un potentiel d'assimilation élevé et c'est aussi ceux qui peuvent s'exprimer assez bien. Contrairement à l'opinion très répandue en Suisse selon laquelle les Italiens ne pourraient que très rarement maîtriser la langue allemande, ces résultats montrent une image un peu plus positive.

2. Avez-vous des difficultés de compréhension dans votre travail?

Difficultés de compréhension au travail.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
non	48	43	23	21	22	24
oui	2	7	2	4	2	1

Comparaison des 4 sous-groupes:

Pour les 4 groupes, aucune difficulté de compréhension ne se présente en général au travail. La compréhension semble s'effectuer par des interprètes ou par gestes.

Calcul de signification:

N'a pas été effectué.

3. Avez-vous fait des efforts pour apprendre l'allemand ou le dialecte? Où et combien de temps? Avez-vous aussi appris à écrire?

Efforts pour apprendre l'allemand.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
n'a pas fait d'efforts	13	23	4	12	7	13
école professionnelle ou équivalent	6	6	4	3	3	2
livre de grammaire	9	8	7	6	3	1
avec des camarades de travail	14	8	3	2	11	6
plusieurs possibilités	8	5	7	2	1	3

Comparaison des 4 sous-groupes:

Parmi les NL et SL environ les $\frac{4}{5}$ ont fait des efforts pour apprendre l'allemand. Environ la moitié de ceux qui sont depuis peu de temps en Suisse ont déjà commencé à étudier. On peut s'étonner encore que les SL aient commencé les premiers à apprendre à s'exprimer avec leurs camarades de travail. Les NL, en général, utilisent plusieurs possibilités comme grammaires, écoles professionnelles, linguaphones, télévision etc. pour apprendre la langue.

Calculs de signification:

La comparaison des groupes (n'a fait aucun effort pour apprendre l'allemand) et (a fait un effort), donne une différence significative au seuil de $p < .05$ ($\chi^2 = 4.46$).

Remarques:

Notre hypothèse a pu être vérifiée étant donné que la répartition suivant la durée du séjour laissait prévoir ce résultat. «Ne pas hésiter à faire des efforts pour apprendre l'allemand» s'avère être un facteur favorable à l'assimilation.

La plupart des ouvriers affirme qu'ils auraient appris l'allemand avant tout pour soutenir leur point de vue vis-à-vis des Suisses. La stimulation pour les jeunes ouvriers célibataires semble avoir été le désir de se faire comprendre des jeunes suissesses allemandes. Il est étonnant de constater combien différemment chacun a commencé l'étude de l'allemand: pour les uns, ce fut tout au début de leur séjour en Suisse, pour d'autres, après 3 ans seulement.

La durée de l'étude sérieuse de la langue varie elle aussi. Les uns ont cessé au bout de 3 mois, tandis que d'autres ont persévéré 2 ans. Il y en a quelques uns qui se sont repentis d'avoir dû cesser leurs cours d'allemand à cause de la rotation du travail; d'autres en revanche, plus âgés pour la plupart, ont pris la peine d'apprendre l'allemand mais l'ont trouvé trop difficile et ont dû y renoncer tout en le regrettant.

61 SL 24 A fait la remarque suivante: «J'ai appris l'allemand parce que je remarquais que les Suisses se moquaient quelquefois de nous et je voulais savoir ce qu'ils disaient de nous. J'ai aussi appris l'allemand dans l'espoir de pouvoir améliorer ma situation.»

4. Comprenez-vous mieux l'allemand ou le dialecte suisse-allemand?

Compréhension allemand-dialecte.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
comprend mieux l'allemand	23	24	13	13	10	11
comprend mieux le dialecte	18	14	8	3	13	8
ne peut pas les distinguer	6	12	1	9	2	6
comprend aussi bien l'un que l'autre	3	0	3	0	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes:

La moitié de chaque groupe exactement comprend mieux l'allemand. Les Italiens du Sud semblent mieux comprendre le dialecte que les Italiens du Nord.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (Ne peut pas distinguer) et (peut distinguer) ne donne pas de différence significative.

Remarques:

Il existe une nette difficulté de compréhension due à la coexistence de l'allemand et du dialecte en Suisse. Certains ouvriers font remarquer que les Suisses sont souvent mécontents que les Italiens leur demandent de s'exprimer en bon allemand. D'autres sont indulgents pour cette particularité des Suisses allemands et disent que ce n'est pas de leur faute, c'est une habitude. Mais il arrive aussi que par exemple un Italien apprenne l'allemand à l'école professionnelle, et y renonce par la suite, parce qu'on lui répond toujours en dialecte, et que par conséquent, il n'y comprend pas grand'chose. Un Italien très intelligent explique qu'il ne parle qu'allemand et ne répond même pas si on lui parle le dialecte. On remarque une tendance chez les ouvriers ayant étudié dans des écoles professionnelles: ils prétendent pouvoir s'exprimer mieux par écrit qu'oralement.

5. Préférez-vous qu'on s'adresse à vous en allemand ou en dialecte?

Désir allemand ou dialecte.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
de préférence allemand	32	28	19	13	15	13
de préférence dialecte	6	2	2	0	6	0
de préférence italien	12	20	4	12	4	12

Comparaison des 4 sous-groupes :

Plus de la moitié de chaque groupe désireait se faire adresser la parole en allemand. Le groupe SL est le seul des 4 sous-groupes à désireir qu'on lui parle le dialecte (6 sur 25 le désirent). La moitié des N et des S, qui sont en Suisse depuis peu de temps, désirent qu'on s'adresse à eux en italien.

Calcul de signification :

pas effectué.

6. Lisez-vous des journaux suisses?

Lecture de journaux suisses.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
n'en lit jamais	22	39	5	20	17	19
essaie mais éprouve des difficultés à comprendre	14	8	7	5	6	4
lit et comprend	13	2	11	0	2	2
lit des journaux tessinois ou romands	1	1	2	0	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes :

Il est frappant de remarquer qu'à peine la moitié des NL lisent des journaux suisses et les comprennent tandis que les autres groupes ne lisent pour la plupart aucun journal suisse.

Calcul de signification :

La comparaison des groupes (ne lit jamais de journaux suisses) et (lit des journaux suisses) donne une différence significative au seuil de $< .001$ ($\chi^2 = 12.14$).

Remarques :

On lit les journaux suivants:

SIE UND ER, SCHWEIZER
ILLUSTRIERTE, FILM-MAGAZINE,
BLICK, TAGES-ANZEIGER, TAT,
TAGBLATT, BRAVO, QUICK,
IL DOVERE, SPORT, TICINESE,
TV.

Notre hypothèse s'est confirmée: La lecture et la compréhension de journaux suisses s'avère être un facteur favorable à l'assimilation. La longue durée du séjour en Suisse présentant un facteur significatif (voir p. 84) et en outre presque tous ceux qui lisent des journaux suisses appartenant au groupe A+, ce résultat était prévisible.

7. *Estimez-vous important d'apprendre l'allemand pendant votre séjour en Suisse?*

Importance de l'étude de l'allemand.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
très important	49	43	24	24	24	20
pas important	1	4	1	1	1	2
sans opinion	0	3	0	0	0	3

Comparaison des 4 sous-groupes:

Pratiquement tous estiment important d'apprendre l'allemand pendant leur séjour en Suisse.

Calcul de signification:

pas effectué.

d) Situation économique

1. *Tous les Italiens n'utilisent pas leur salaire de la même manière. Une partie d'entre eux envoie régulièrement une même somme chez eux; d'autres, par contre, dépensent la plus grande partie de leur salaire en Suisse et n'envoient presque rien en Italie. Pourriez-vous me dire laquelle de ces 2 possibilités correspond à votre cas?*

Utilisation du salaire.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
utilise la majeure partie en Suisse	35	28	17	14	14	18
envoie la majeure partie en Italie	15	22	8	11	11	7

Comparaison des 4 sous-groupes:

Plus de la moitié des NL et SC (respectivement 17 sur 25 et 18 sur 25) dépensent la majeure partie de l'argent qu'ils gagnent en Suisse. A peine la moitié des NC et SL envoient une grande partie du salaire en Italie.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (dépense la majeure partie de son salaire en Suisse) et (expédie la majeure partie en Italie) ne donne pas de différence significative.

Remarques:

Nous supposons que le fait de dépenser la plus grande partie de son salaire en Suisse pourrait être un facteur favorable à l'assimilation. Nos résultats n'ont pas pu confirmer cette hypothèse. L'opinion très répandue en Suisse, que la plupart des Italiens expédient l'argent gagné en Italie, n'est pas confirmée par nos résultats. Nous nous expliquons ainsi ce résultat inattendu: Comme les jeunes Italiens célibataires appartenant pour la plupart au groupe A— tout comme les Italiens mariés appartenant eux au groupe A+, dépensent la majeure partie de leur argent gagné en Suisse, les deux groupes se sont en quelque sorte «compensés».

2. Combien de personnes devez-vous entretenir?

Question pas évaluée.

3. Combien de membres de votre famille travaillent et gagnent leur vie en Suisse en ce moment?

Membres de la famille travaillant en Suisse.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
Seul	12	12	9	10	2	3
Le mari et la femme	5	6	5	3	3	0
Le mari et jusqu'à 3 parents	21	28	11	11	9	18
Le mari et plus de 3 parents	12	4	0	1	11	4

Comparaison des 4 sous-groupes:

Ce sont plutôt les Italiens du Sud qui ont tendance à amener des membres de leur famille: 11 sur 25 ont plus de 3 parents en Suisse et 18 sur 25 ont jusqu'à 3 de leurs parents qui travaillent en Suisse.

Calcul de signification :

La comparaison des groupes {seul} et {avec de la parenté} ne donne pas de différence significative.

4. *Pourriez-vous me dire si, pendant votre séjour en Suisse, vous avez acheté des objets de valeur?*

Achats.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
n'a rien acheté ou que des habits	24	40	10	20	15	19
meubles	12	2	5	2	3	4
auto, moto	2	1	2	1	0	0
télévision, gramophone, enregistreur	1	4	0	1	2	2
plusieurs objets de valeur	11	3	8	1	5	0

Comparaison des 4 sous-groupes:

Les $\frac{4}{5}$ des N et des S qui sont en Suisse depuis peu, ne se sont achetés que des habits ou rien du tout. 8 sur 25 NL et 7 sur 25 SL se sont procurés différents objets de valeur (par exemple une voiture, un poste de télévision, frigidaire, enregistreur etc.)

Calcul de signification :

La comparaison des groupes {rien acheté} et {fait des achats} donne une différence significative au seuil de $p < .001$ [$\chi^2 = 11.19$].

Remarques:

Notre hypothèse a pu être vérifiée, ce qui se rapporte en partie au fait que les L ont un potentiel d'assimilation de toutes façons plus élevé. «L'achat d'objets de valeur» s'avère être un facteur favorable à l'assimilation.

5. *Avez-vous déjà eu l'idée qu'un jour vous pourriez posséder votre propre commerce ou votre propre maison en Suisse?*

Désir d'une propriété.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
Non catégorique	3	22	5	9	5	6
Désir presque irréalisable	17	9	2	4	10	10
Voit une possibilité concrète	19	4	8	3	6	6
N'y a jamais songé	2	4	2	3	0	1
Sans opinion	9	11	8	6	4	2

Comparaison des 4 sous-groupes:

A peine les $\frac{2}{5}$ des NC affirment ne jamais vouloir posséder une affaire ou une maison en Suisse. Les $\frac{2}{5}$ des Italiens du Sud, quelle que soit la longueur de leur séjour, aimeraient s'installer en Suisse, ou, en d'autres termes, désireraient acquérir un commerce ou une maison, en envisagent la possibilité comme presque irréalisable pour le moment, tandis que plus du $\frac{1}{5}$ des S en voient par contre la possibilité concrète matérielle. Chez les NL, 8 sur 25 envisagent une possibilité concrète, alors que les 8 autres n'ont encore rien décidé.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (pas de désir de propriété) où (n'y a jamais songé) et (désir de propriété) donne une différence significative, au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 20.61$).

Remarques:

Notre hypothèse s'est confirmée. Le désir d'acquérir un commerce ou une maison en Suisse est un facteur favorable à l'assimilation. Le désir de s'établir en Suisse semble plus fort chez les Italiens du Sud que chez ceux du Nord; quoiqu'ils n'aient pas pour l'instant de possibilité réalisable, ils rêvent de faire de la Suisse leur «pays d'adoption», surtout pour améliorer leurs conditions socio-économiques.

Quant aux Italiens du Nord, ils sont beaucoup moins décidés que ceux du Sud, surtout les NC (à peine $\frac{2}{5}$) qui refusent catégoriquement de s'établir, ce qui nous frappe.

e) Rapports avec le pays natal

1. Depuis que vous êtes en Suisse, combien de fois êtes-vous retourné en Italie pour un bref séjour?

Voyages en Italie.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
tous les 15 jours ou 1 fois par mois	4	7	6	4	1	0
2 ou 3 fois par an	22	22	16	14	6	8
1 fois par an	22	15	2	5	17	13
aucun, ou autre possibilité	2	6	1	2	1	4

Comparaison des 4 sous-groupes:

Les Italicus du Nord se rendent en général 2 à 3 fois par an en Italie (vacances, fêtes, votations), tandis que ceux du Sud n'y vont qu'une fois par an. Environ 1/6 des N y va tous les 15 jours ou 1 fois par mois.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (1 voyage par an) et (autres catégories) ne donne pas de différence significative.

2. Attachez-vous beaucoup d'importance à l'idée que vous avez la possibilité de faire un voyage en Italie de temps en temps?

Importance d'un voyage en Italie.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
important	19	35	13	15	18	18
pourrait vivre sans faire de voyage en Italie	31	15	12	10	7	7

Comparaison des 4 sous-groupes:

Les Italiens du Sud semblent attacher plus d'importance au fait de savoir qu'ils peuvent rentrer de temps en temps en Italie, que ceux du Nord.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (pourrait vivre sans aller en Italie) et (attache de l'importance aux voyages en Italie) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 11.79$).

Remarques:

«Pas de mal du pays» est d'après ceci un facteur favorable à l'assimilation. Notre hypothèse s'est vérifiée. Il est intéressant de constater d'après ces résultats que le mal du pays ne diminue pas en fonction de la longueur de la durée du séjour en Suisse.

3. Ecrivez-vous souvent chez vous? Recevez-vous souvent du courrier de chez vous?

Courrier.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
écrit ou reçoit du courrier 1 à 2 fois par semaine	31	33	12	15	17	20
tous les 15 jours	15	11	8	8	5	5
tous les mois ou encore moins	4	6	5	2	3	0

Comparaison des 4 sous-groupes:

Plus de la moitié de chaque groupe reçoit ou écrit en moyenne 1 à 2 lettres par semaine. Cette tendance se manifeste plus chez les Italiens du Sud que chez ceux du Nord.

Calcul de signification:

pas effectué.

4. *Que pense votre mère du fait que vous ayez quitté l'Italie pour travailler à l'étranger?*

pas évaluée.

5. *Etes-vous abonné à un journal italien, ou en achetez-vous un régulièrement?*

Journaux italiens.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
lit régulièrement un journal italien	22	18	17	14	7	2
lit un journal italien de temps en temps	11	14	3	7	9	6
lit des magazines de second ordre	11	14	2	4	6	13
ne lit pas	6	4	3	0	3	4

Comparaison des 4 sous-groupes:

En général les Italiens du Nord lisent plus régulièrement des quotidiens ou des hebdomadaires italiens que les Italiens du Sud. La moitié des SC lit des magazines de second ordre.

Calcul de signification:

pas effectué.

Remarques:

On lit les journaux suivants:

DOMENICA DEL CORRIERE,
GAZZETTA DELLO SPORT,
CORRIERE DELLA SERA, OGGI,
L'AVANTI, VIE NUOVE,
EUROPEO, GIORNO, EPOCA,
UNITA, LA SERA, LA VOCE,
SORRISI E CANZONI, BOLERO,
SOGNO etc.

6. *Ecoutez-vous la radio, et quels postes?*

Radio.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
écoute des postes italiens	23	32	11	16	15	13
Ecoute des émissions allemandes ou suisses-allemandes	22	10	13	3	8	8
n'écoute jamais la radio	5	8	1	6	2	4

Comparaison des 4 sous-groupes:

Presque tous écoutent la radio. La moitié des Italiens du N écoutent des émissions en langue allemande. 8 sur 25 des groupes SL et SC écoutent aussi des émissions en langue allemande tandis que 3 sur 25 des NC seulement.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (écoute des émissions allemandes) et (écoute des émissions italiennes ou n'écoute jamais la radio) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 6.61$).

Remarques:

Notre hypothèse s'est confirmée. «L'écoute d'émission de radio ou de TV en allemand» est un facteur favorable à l'assimilation.

7. *Mangez-vous uniquement la cuisine italienne, ou vous arrive-t-il de manger de la cuisine «suisse»?*

Cuisine.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
seulement cuisine italienne	19	22	9	11	9	12
cuisine suisse également	31	28	16	14	16	13

Comparaison des 4 sous-groupes:

Plus de la moitié de chaque groupe mange à l'occasion à la mode suisse. Cette tendance renforce plus chez ceux qui vivent en Suisse depuis longtemps que chez les nouveaux arrivés. On ne remarque pas de différence notable entre les S et les N.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (cuisine italienne seule) et (cuisine suisse aussi) ne donne pas de différence significative.

Remarques:

Notre hypothèse ne s'est pas confirmée. Nous pensions que «manger à la Suisse» serait un facteur favorable à l'assimilation. Qu'il n'en soit pas ainsi, vient peut-être d'une façon peu claire de poser la question. Nous aurions dû nous enquérir avec plus de précision sur le genre de la cuisine «à la Suisse» et sur la fréquence de cette manière de cuisiner.

8. Avez-vous éprouvé des difficultés à vous habituer à une autre cuisine comme par exemple à la cuisine suisse?

Adaptation à la cuisine suisse.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
n'a jamais essayé de manger à la Suisse	4	3	1	2	1	3
adaptation difficile	12	32	10	15	8	11
adaptation facile ou s'adapterait facilement	34	15	14	8	16	11

Comparaison des 4 sous-groupes:

Presque tous ont essayé au moins de manger «à la Suisse». Plus un immi-

grant reste en Suisse, moins il a de peine, semble-t-il, à s'habituer à la cuisine suisse.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (s'adapterait facilement ou adaptation facile) et (adaptation difficile ou aucune tentative) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 14.44$).

Remarques:

«Les dispositions à s'habituer à la cuisine suisse» est un facteur favorable à l'assimilation. Notre hypothèse s'est confirmée. Ce sont les pommes frites, les cervelas, les saucisses et la charcuterie, les douceurs, auxquels les Italiens ont pris goût dans la cuisine suisse.

f) Habitat

1. Quand vous êtes venu en Suisse, saviez-vous déjà où et comment vous logeriez? Comment avez-vous trouvé un logement?

Cette question n'a pas été évaluée, mais a servi d'introduction.

2. Pouvez-vous me donner quelques précisions sur votre logement actuel?

Plusieurs sous-questions sont comprises dans cette question. Nous avons demandé quel était le genre du logement, s'il avait d'eau courante, le chauffage, des installations sanitaires, une cuisine, si c'étaient des chambres meublées ou non. Ces sous-questions n'ont pas toutes été évaluées.

Logement actuel.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
seul dans 1 pièce dans un appartement ou chambre indépendante	5	6	3	3	1	4
1 pièce pour 2 ou plusieurs dans l'appartement	18	16	7	12	7	8
appartement de 2 pièces	11	0	7	0	2	2
appartement de 3 ou 4 pièces	10	3	5	1	5	2
baraquement MFO	6	25	3	9	10	9

Comparaison des 4 sous-groupes:

Les 2/3 des NC, SL et SC vivent dans des baraquements. Environ la moitié des NC habitent une pièce à deux dans un appartement. 15 des NL et SL occupent des appartements de 3 et 4 pièces.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (vic en baraquement) et (autres logements) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 13.51$).

Remarques:

Le facteur «pas de logement provisoire» est favorable à l'assimilation. Nous n'avions pas émis d'hypothèse concernant ce facteur.

3. Vivez-vous dans vos propres meubles?

Meubles à soi.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
meubles à soi	19	3	10	3	5	4
meublé	31	47	15	22	20	21

Comparaison des 4 sous-groupes:

2/3 des NL vivent dans leurs meubles. Quant aux Italiens du Sud, qu'ils soient en Suisse depuis peu ou longtemps, 1/4 seulement vivent dans leurs meubles.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (meubles à soi) et (meublé) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 25.04$).

Remarques:

Le facteur «possession de meubles» s'avère être favorable à l'assimilation. Nous n'avions pas émis d'hypothèse à ce sujet. Mais comme les Italiens qui séjournent en Suisse depuis longtemps ont un potentiel d'assimilation plus élevé et que justement ceux-là s'achètent des meubles, ce résultat était à prévoir.

4. Qui partage votre logement avec vous?

Collocataires.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
seul	1	0	1	0	0	0
proche famille (femmes et enfants)	13	0	7	0	4	2
parents	5	4	1	2	3	4
d'autres Italiens ou étrangers	27	43	13	22	17	17
logeur: Suisse	4	3	3	1	1	2

Comparaison des 4 sous-groupes:

La manière la plus courante de se loger pour chaque groupe (encore plus marqué chez les NC, SL et SC que chez les NL) c'est de vivre en commun avec d'autres Italiens ou étrangers. Seuls 7 sur 25 NL habitent avec la proche famille.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes [habitation avec sa famille proche] et [autres catégories] donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 9.13$).

Remarques:

Nous n'avions pas émis d'hypothèse concernant le facteur «habitation avec sa proche famille» qui s'avère être favorable à l'assimilation.

5. Etes-vous satisfait de vos conditions de logement actuelles?

Contentement au sujet de l'appartement.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
très content	37	18	20	9	12	14
plus ou moins content	10	21	3	10	10	8
mécontent	3	11	2	6	3	3

Comparaison des 4 sous-groupes:

Ce sont les NL, soit une proportion de $\frac{4}{5}$, qui semblent le plus satisfaits de leurs conditions. En revanche ce sont les NC dans une proportion de

plus du 1/3 qui en sont les plus mécontents. La moitié de tous les S, quelle que soit la durée de leur séjour en Suisse, sont entièrement satisfaits de leurs conditions de logement.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (très contents des conditions de logement) et (plus ou moins contents ou mécontents des conditions de logement) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 11.67$).

Remarques:

«Pleine satisfaction des conditions de logement» est un facteur favorable à l'assimilation. Notre hypothèse, en partie due au fait que les L ont de toutes manières un potentiel d'assimilation élevé, s'est vérifiée. Il semble qu'après un assez long séjour en Suisse, les NL aient pu résoudre les problèmes de logement de manière satisfaisante. Ceux du Nord qui sont en Suisse depuis peu sont probablement plus exigeants en matière de logement que ceux du Sud et de ce fait éprouvent quelques déceptions au début. Les Italiens du Sud se contentent probablement d'un niveau de confort inférieur.

6. Avez-vous aussi des voisins suisses ou vos voisins sont-ils exclusivement des Italiens?

Voisinage.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
seul des Italiens	15	29	4	12	14	14
voisins suisses également	35	21	21	13	11	11

Comparaison des 4 sous-groupes:

Plus des 4/5 des NL mais seulement à peine la moitié des autres groupes vivent dans des habitations mélangées.

Calcul de signification:

La comparaison des groupes (habitations mélangées) et (voisins italiens seulement) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 9.13$).

Remarques:

«Des Suisses dans le voisinage» est un facteur favorable à l'assimilation.

7. Avez-vous des contacts avec vos voisins?

Question non évaluée.

8. Le montant de votre loyer vous semble-t-il exagéré, juste, ou bon marché? (Combien payez-vous par mois?)

Frais de logement par personne.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	5C
de Fr. 36.— à Fr. 49.—	20	22	10	10	11	11
de Fr. 50.— à Fr. 69.—	15	18	6	11	7	9
de Fr. 70.— à Fr. 89.—	7	8	5	3	4	3
de Fr. 90.— à Fr. 119.—	7	2	4	1	2	2
Fr. 120.— et plus	1	0	0	1	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes:

Les $\frac{2}{5}$ de tous les groupes payent entre 36 et 46 francs par personne et par mois. Le groupe NL paye relativement plus que le groupe NC. On ne trouve pas de différence entre les groupes Sud et Nord.

Calcul de signification:

Ne donne pas de différence significative.

Remarques.

Nous avons renoncé à évaluer les différents avis sur l'équité des loyers.

9. Quelles étaient vos conditions de logement en Italie?

Confort en comparaison de l'Italie.

Codes	A+	A—	NL	NC	5L	5C
mieux logé en Suisse	15	4	5	4	6	4
mieux logé en Italie	20	40	13	17	15	15
même confort	15	6	7	4	4	6

Comparaison des 4 sous-groupes.

Environ le 1/3 de chaque groupe semble être mieux logé en Suisse qu'en Italie. Il est étonnant de constater que environ 3/5 de chaque groupe prétendent avoir joui de meilleures conditions de logement en Italie.

Calcul de signification :

La comparaison des groupes (logement meilleur ou semblable en Suisse) et (logement meilleur en Italie) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 15.17$).

Remarques.

Notre hypothèse est confirmée: «meilleures conditions de logement en Suisse» est un facteur favorable à l'assimilation. Ces résultats contredisent l'opinion répandue en Suisse, selon laquelle les Italiens ont l'habitude de vivre d'une façon plus primitive et que par conséquent, cela ne leur fait rien de vivre d'une façon relativement primitive en Suisse. Evidemment, il s'agit là d'opinions subjectives. Peut-être est-ce un certain sentiment de fierté qui a poussé les ouvriers interrogés à ne pas vouloir avouer que leurs conditions de logement étaient plus mauvaises en Italie.

10. Avez-vous déménagé depuis votre arrivée en Suisse?

Question pas estimée.

11. Avez-vous l'impression que les Italiens ont autant ou moins de chance que les Suisses de trouver un appartement?

Discrimination dans la recherche d'un appartement.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
A l'impression que c'est plus difficile pour les Italiens	43	48	24	24	21	22
Pense que c'est aussi difficile pour tout le monde	7	2	1	1	4	3

Comparaison des 4 sous-groupes.

Presque tous ont l'impression d'avoir moins de chance que les Suisses. Cette tendance s'affirme encore plus nettement chez ceux du N que chez ceux du S.

Calcul de signification.

Ne donne pas de différence significative.

12. *A votre avis, pour quelles raisons les Suisses se plaignent-ils des locataires italiens?*

Motif de discrimination.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
Peut donner des raisons objectives	45	39	22	23	22	17
N'a aucune idée	5	11	3	2	3	8

Comparaison des 4 sous-groupes.

Presque tous les NL, NC et SL donnent de raisons objectives expliquant l'existence d'un préjugé contre les Italiens qui cherchent un appartement. 8 sur 25 SC ne peuvent donner de raisons valables.

Calcul de signification.

Pas de différence significative.

Remarques.

Voici les raisons des 4 sous-groupes pour lesquelles les Suisses n'apprécient guère leurs locataires italiens: Le bruit; manque de soin, certains Italiens ne seraient pas très propres; quand l'appartement est loué à un locataire, plusieurs habitent dans la même chambre; indiscipline: lavage et cuisine sans autorisation; il est intéressant de constater que les N reprochent aux S de ne pas trouver d'appartement à cause d'eux. D'après eux les Italiens du Sud sont sales et primitifs, ils se conduisent mal. -- Bien que beaucoup d'ouvriers reconnaissent leurs fautes, ils se récrient devant l'injustice de la discrimination pour les logements: Quand l'un commet une faute, tous ne devraient pas payer pour lui. Il leur est souvent arrivé ceci: Ils ont téléphoné et obtenu la réponse suivante des logeurs suisses: «Non, non, pas d'Italiens». Parfois la chambre est libre quand on téléphone, mais elle est déjà louée quand on va se présenter.

417 SL 24 m a réussi à trouver, en tant qu'Italien du Sud, 3 logements à la fois pour lui et des camarades. A chaque domicile (comme célibataire il a changé souvent de domicile) il a fait très attention de tenir la chambre très propre et en ordre. Il a toujours eu l'idée que des personnes étrangères

viendraient dans sa chambre en raison d'un accident ou d'une situation imprévisible et à ces occasions il s'arrangeait à faire régner un ordre parfait. Quand sa fiancée puis ses parents illettrés sont venus d'Italie, il a fallu chercher 2 logements, un pour lui et sa femme et un pour ses parents. Il se mit à chercher et on lui répondait comme toujours «Non, non, pas d'Italiens». Il lui vint à l'esprit de donner son adresse précédente au logeur, et d'exiger qu'il téléphone à l'hôtel de ville pour demander des renseignements à son sujet (il parle très bien le suisse-allemand). De cette manière il a obtenu 2 très bons appartements et encore un troisième pour des amis Italiens du Sud qui avaient cherché longtemps sans succès.

130 NL 30 q a reçu son congé sans raison. Il supposait que le logeur pouvait louer ses chambres séparément beaucoup plus cher. C'est par ailleurs un ouvrier très apprécié et qualifié qui est en voie de s'adapter parfaitement aux conditions de vie en Suisse allemande. Il affirme avoir demandé à ses patrons de lui trouver un nouvel appartement. Il ne voulait en aucun cas en arriver à se faire refuser un appartement parce qu'il est Italien. Il préférerait rentrer en Italie. Il dit qu'on se sent tellement démoralisé, abattu, et traité comme un chien, lorsqu'on entend cette phrase: «Per italiani non c'è ne».

g) Connaissances sur les droits des immigrants et sur les institutions suisses ou italiennes qui s'occupent de la main-d'œuvre étrangère

1. Les autorités suisses ont promulgué certaines lois concernant la main-d'œuvre étrangère. Connaissiez-vous ces lois?

Je vous montre une liste contenant les plus importantes de ces lois.

Connaissance des règlements sur le statut d'émigrant.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
Connaît 5 des 7 lois principales	46	40	25	21	25	15
Connaît moins de 5 lois principales	4	10	0	4	0	10

Comparaison des 4 sous-groupes.

NL et SL connaissent tous les règlements importants. Environ $\frac{1}{5}$ des NC et $\frac{2}{5}$ des SC ont des connaissances insuffisantes.

Calcul de signification.

N'a pas donné de différence significative.

2. Quels règlements connaissiez-vous avant d'émigrer en Suisse?

Connaissances avant l'émigration.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
aucun	18	20	11	7	10	10
quelques-uns	29	21	13	13	11	13
tous	3	9	1	5	4	2

Comparaison des 4 sous-groupes.

La moitié des groupes était au courant de plusieurs règlements avant d'émigrer. Environ les 2/3 de chaque groupe n'en connaissaient aucun, alors.

Calcul de signification.

N'a pas donné de différence significative.

3. Au bout de 10 ans de séjour en Suisse ininterrompu, vous obtenez le permis d'établissement. Savez-vous quels droits vous en retirerez?

Connaissance des droits du permis d'établissement.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
n'a aucune idée	22	29	7	15	13	16
a des connaissances suffisantes	27	21	18	9	12	9
a des connaissances complètes	1	0	0	1	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

En fait, personne n'a de connaissance complète des droits. Le groupe NL a du moins des connaissances suffisantes. Environ les 3/5 des groupes NC, SL, SC n'ont aucune idée des droits du permis d'établissement.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (pas de connaissances) et (connaissances passables ou complètes) ne donne pas de différence significative.

Remarques.

Notre hypothèse n'a pas été confirmée. Le facteur «A des connaissances

assez bonnes des droits qu'accorde le permis d'établissement» n'est donc pas un facteur favorable à l'assimilation.

4. Supposons que vous vous trouviez dans une situation difficile dont vous avez beaucoup de peine à sortir. A qui demanderiez-vous de l'aide?

Cette question n'a pas été évaluée statistiquement. Ils s'adresseraient aux différentes places citées ci-dessous: «Dieu», patrons, police, chef de baraquement, avocat, secrétariat social de la MFO, syndicats, collègue italien plus âgé, leur mère.

5. Je vous montre une liste d'institutions ou d'organisations suisses ou italiennes de caractère privé ou officiel, qui s'occupent des problèmes des ouvriers italiens. Voudriez-vous me dire si vous connaissez ces institutions, si vous y avez déjà eu affaire, si vous avez des amis ou des camarades qui s'y sont adressés?

Question non évaluée.

h) Travail

1. Qu'avez-vous fait après avoir quitté l'école? Quelles places avez-vous occupées?

Occupations avant d'immigrer.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
a occupé une ou plusieurs places	33	33	22	16	17	11
sans travail	16	17	3	8	8	14
a poursuivi sa formation	1	0	0	1	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

Ce sont les SC qui comptaient le plus de chômeurs avant d'émigrer en Suisse (14 sur 25). En revanche presque tous ceux du groupe NL avaient déjà une solide position en Italie avant de s'expatrier.

Calcul de signification.

N'a pas donné de différence significative.

2. Avez-vous changé de place depuis que vous êtes en Suisse?

Changements de travail et de place de travail en Suisse.

Codes	A+	A—	NL	NC	5L	5C
jamais	34	32	17	21	11	17
jusqu'à 2 fois	10	10	4	4	7	5
plus de 2 fois	6	8	4	0	7	3
employé à l'arrivée	8	11	4	3	7	5
saisonnier	8	8	4	1	7	3

Comparaison des 4 sous-groupes.

Les Italiens du Sud changent plus souvent que ceux du Nord de travail et de place de travail, quelle que soit la durée de leur séjour en Suisse. Si les Italiens du Nord ont changé de place de travail, c'étaient plutôt des employés à l'année par opposition aux Italiens du Sud qui étaient plutôt saisonniers avant d'entrer dans la MFO.

Calcul de signification.

N'a pas donné de différence significative.

3. Exercez-vous le même métier en Suisse qu'en Italie, ou bien avez-vous changé d'emploi?

Qualification de métier en Italie.

Codes	A+	A—	NL	NC	5L	5C
ouvrier qualifié (q)	7	12	4	8	2	5
ouvrier mi-qualifié (mq)	13	14	7	11	5	4
manœuvre d'usine	15	14	11	2	10	5
aide de campagne	6	8	1	1	2	10
pêcheur, surveillant, boucher etc.	9	3	2	3	6	1

Comparaison des 4 sous-groupes.

11 sur les 25 NL étaient des manœuvres tandis que 2 seulement sur les 25 NC étaient des ouvriers non-qualifié. La plupart des 5 étaient des manœuvres, les 5L plutôt en usine et les 5C plutôt à la campagne.

Calcul de signification.

N'a pas donné de différence significative.

Première place en Suisse.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
qualifié (q)	7	9	5	8	2	1
mi-qualifié (mq)	12	15	6	13	5	3
manœuvre (m)	31	26	14	4	18	21

Comparaison des 4 sous-groupes.

14 sur 25 NL ont été manœuvres dans leur premier emploi en Suisse, mais 4 seulement sur les 25 NC l'ont été. La plupart des S quelle que soit la durée de leur séjour en Suisse, ont été manœuvres.

Calcul de signification.

N'a pas donné de différence significative.

Place actuelle en Suisse.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
qualifié (q)	8	8	6	7	2	1
mi-qualifié (mq)	23	23	9	15	11	11
manœuvre (m)	19	19	10	3	12	13

Comparaison des 4 sous-groupes.

Plus du $\frac{1}{5}$ des N sont des ouvriers qualifiés. Les NC semblent en général avoir reçu une meilleure formation que les NL: on peut s'étonner que 10 sur 25 NL et seulement 3 sur 25 NC soient manœuvres. A peine la moitié des S sont des ouvriers mi-qualifiés et un peu plus de la moitié sont manœuvres.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (qualifiés) et (mi-qualifiés ou manœuvres) ne donne pas de différence significative.

Remarques.

Nous pensons que le facteur «ouvrier qualifié» serait favorable à l'assimilation. Notre hypothèse ne s'est pas confirmée. En Italie la classification

des groupes «qualifiés», «mi-qualifiés», «manœuvres», est différente de celle utilisée au Suisse. Pour déterminer quels étaient les ouvriers qualifiés nous avons usé de critères relativement sévères. Si l'on compare les groupes de professions du premier emploi à ceux de l'emploi actuel en Suisse, on ne remarque guère de changement pour les ouvriers qualifiés. Si les N ont en général peu changé, on est surpris par contre de constater le grand nombre de S qui de manœuvres qu'ils étaient dans leur première place, sont devenus ouvriers mi-qualifiés dans leur emploi actuel.

4. Avez-vous l'impression d'avoir amélioré votre situation professionnelle depuis votre arrivée en Suisse?

Sentiment d'une ascension financière et professionnelle.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
pas d'amélioration	6	14	1	7	5	7
amélioration financière seule	3	9	3	4	2	3
amélioration professionnelle seule	0	4	0	2	0	2
amélioration financière et professionnelle	41	23	21	12	18	13

Comparaison des 4 sous-groupes.

Il est surprenant de voir que tous les groupes ont l'impression d'avoir amélioré leur standard financier et professionnel depuis leur arrivée en Suisse. Cette tendance s'accroît avec la durée du séjour en Suisse.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (ascension financière et professionnelle) et (autres catégories) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 13.32$).

Remarques.

Notre hypothèse s'est confirmée: la répartition selon la durée du séjour laissait prévoir ce résultat. Le facteur «sentiment d'une ascension financière et professionnelle» est favorable à l'assimilation.

5. Avez-vous l'impression d'avoir un travail plus intéressant et plus satisfaisant pour vous qu'en Italie, ou est-ce le contraire?

Satisfaction du travail.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
plus content en Suisse	35	26	13	14	16	18
moins content en Suisse	3	9	3	6	2	1
ni l'un ni l'autre	12	15	9	5	7	6

Comparaison des 4 sous-groupes.

Plus de la moitié de chaque groupe a l'impression de trouver plus de satisfaction au travail en Suisse qu'en Italie. Cette tendance est plus forte chez les S que chez les N. On doit s'étonner que le 1/3 des NC prétendent avoir eu un travail plus satisfaisant en Italie.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (plus content) et (moins content ou ni l'un ni l'autre) ne donne pas de différence significative; cependant elle s'approche des limites de signification.

Remarques.

Notre hypothèse n'a pas pu être nettement confirmée.

6. Avez-vous plus à faire à des collègues suisses ou italiens dans votre travail?

Contacts avec les collègues au lieu de travail.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
plus de contacts avec des Italiens	22	26	11	11	9	17
plus de contacts avec des Suisses	13	7	6	8	4	2
mélanges aussi à d'autres nationalités	15	17	8	6	12	6

Comparaison des 4 sous-groupes.

La plupart ont plus de contacts avec des Italiens ou d'autres nationalités qu'avec des Suisses. C'est le groupe NC (8 sur 25) qui a le plus de contacts avec des Suisses. C'est le groupe SC (17 sur 25) qui a le plus de contacts avec des Italiens.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes n'a pas donné de différence significative.

Remarques.

Notre hypothèse ne s'est pas confirmée. Le facteur «Plus de contacts avec des collègues suisses» ne s'avère pas comme favorisant l'assimilation.

7. *Quelles étaient les raisons de votre dernier différend entre Suisses et Italiens?* (Question ouverte)

La «récolte» de cette question apparaît bien maigre; la question aurait dû être mieux différenciée dans son énoncé. Voici les raisons de différends invoqués: Il y a eu des disputes quand un Suisse a insulté un Italien qui lui avait crié «va-t-en magut». Les autres raisons de différends sont l'affaire Sullo, les querelles à cause d'heures supplémentaires et du travail aux pièces.

8. *Pourriez-vous me décrire les caractéristiques les plus marquantes de vos collègues suisses?*

Remarques.

Qualités et défauts ont été mentionnés sans que les uns l'emportent sur les autres.

Défauts:

D'après les ouvriers italiens, leurs collègues suisses sont minutieux, plutôt lents, inflexibles, peu inventifs, conservateurs, renfermés, calculateurs, orgueilleux du fait qu'ils soient Suisses, susceptibles, se réjouissent du malheur des autres, se montrent peu camarade ou prêts à donner un coup de main, ont peu le sens de l'humor. On a souvent cité le défaut suivant: beaucoup d'ouvriers suisses sont entêtés. Si par exemple il est évident qu'un certain procédé de travail ne peut pas amener au but escompté, les ouvriers suisses n'y renoncent pas pour autant, mais s'acharnent à poursuivre de cette manière. Ils manquent d'imagination — beaucoup de Suisses s'opposent à ce que des Italiens fassent des heures supplémentaires, les collègues suisses d'un certain âge, surtout, ont tendance à médire des Italiens, on ne peut pas compter sur le comportement des collègues: souvent, ils saluent aimablement ou plaisantent avec les Italiens, à peine

ceux-ci ont-ils trouvé les talons qu'ils parlent déjà de «sale étranger» ou vont se plaindre au patron.

Qualités:

D'après les Italiens, les collègues suisses sont précis dans leur travail, cultivés, honnêtes, raisonnables, aimables, serviables, on peut compter sur eux, ils sont exacts, ordonnés, sérieux, persévérants, d'esprit démocratique, soumis aux règlements. En général les Suisses ont reçu une bonne formation de travail et ont le sens des responsabilités.

9. *Dans votre travail, avez-vous l'impression d'être mieux, également ou moins bien traité que les ouvriers suisses par vos supérieurs?*

Attitude des patrons.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
le patron traite tous de même	40	38	19	19	20	20
le patron traite mieux les Suisses	6	10	1	6	4	5
le patron préfère les Italiens	4	2	5	0	1	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

La majorité des groupes estime que les patrons traitent équitablement Suisses et étrangers. $\frac{1}{3}$ seulement des groupes NC, SL et SC ont l'impression que la préférence des patrons va aux Suisses. Il est intéressant de voir que $\frac{1}{3}$ des NL aient le sentiment d'être préférés par leurs patrons.

Calcul de signification.

N'a pas donné de différence significative.

10. *Désireriez-vous obtenir plus tard un poste avec de plus grandes responsabilités, ou êtes-vous satisfait de votre situation actuelle?*

Ambition professionnelle et projets.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
content de son poste actuel	20	23	13	8	12	10
aimerait plus de responsabilité						
mais pas un poste de chef	22	21	9	11	9	14
aimerait devenir contremaître						
ou patron	8	6	3	6	4	1

Comparaison des 4 sous-groupes.

Environ le $\frac{2}{5}$ des groupes est content de son poste actuel. Les autres aimeraient plus de responsabilité, mais une très faible proportion aimerait devenir contremaître (à peine $\frac{1}{5}$ des NC, SL et SC).

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (content de son poste actuel) et (aimerait plus de responsabilités) ne donne pas de différence significative.

Remarques.

Notre hypothèse ne s'est pas confirmée. Le facteur «désir de plus grandes responsabilités dans son travail» n'est pas un facteur favorable à l'assimilation.

638 SC 25 m: «L'usine m'a offert de me former. J'ai travaillé 15 jours, puis j'ai renoncé parce que je gagnais trop peu. J'ai 25 ans. Ça ne vaut plus la peine d'apprendre quelque chose!»

630 SC 25 m: «Je ne suis pas très content de mon travail actuel. J'aimerais un travail plus compliqué. J'aimerais apprendre quelque chose pour devenir quelqu'un et gagner davantage. Plus je sais, plus j'aimerais savoir.»

129 SL 38 m: Raconte comment il a obtenu de l'avancement. Il était manoeuvre. Quand il n'avait rien à faire et qu'il devait attendre, il regardait un ouvrier qualifié suisse qui lui expliquait ce qu'il faisait en lui montrant son travail. Au bout d'un certain temps, cet ouvrier suisse le fit remarquer par le patron. Le patron promit de le former.

11. Quels sont vos désirs professionnels? A quel poste aimeriez-vous arriver?

Cette question n'a pas été posée avec assez de précision, par conséquent elle n'est pas évaluée.

Remarques.

Beaucoup d'ouvriers de fonderie aimeraient un travail plus propre, moins fatiguant.

12. Avez-vous suivi des cours de perfectionnement depuis votre arrivée en Suisse?

Cours de perfectionnement.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
aucun	41	50	21	23	22	25
organisés par l'usine	7	0	4	0	3	0
de son propre chef	2	0	0	2	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

Très peu ont suivi des cours de perfectionnement.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (jamais suivi) et (a suivi des cours) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 7.81$).

Remarques.

Notre hypothèse s'est confirmée. Le facteur «Fréquentation de cours de perfectionnement» est favorable à l'assimilation.

13. *Etes-vous content de votre travail actuel à la MFO? — Le dessin que je vous montre représente un thermomètre qui estime le degré de votre satisfaction au travail. 100 degré signifie que vous êtes extrêmement content, 0 degré signifierait le contraire. Jusqu'ou monte votre thermomètre?*

Satisfaction au travail exprimée en degrés.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
de 0° à 25°	1	3	0	1	0	3
de 25° à 40°	2	3	0	2	3	0
de 40° à 70°	6	20	4	13	3	6
de 70° à 80°	9	12	6	3	2	10
de 80° à 100°	32	12	15	6	17	6

Comparaison des 4 sous-groupes.

La plupart de ceux qui vivent en Suisse depuis longtemps sont très contents de leur travail (80 à 100°). La moitié des NC semblent être satisfaits dans la mesure de 40 à 70° seulement tandis que la moitié des SC sont satisfaits aux environs de 70°.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (satisfaction 80 à 100°) et (autres catégories) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 14.58$).

Remarques.

Ce résultat peut découler en partie du fait que les Italiens séjournant en Suisse depuis longtemps ont de toute façon un potentiel d'assimilation plus élevé. Notre hypothèse s'est confirmée.

14. Avez-vous l'impression d'avoir appris quelque chose de nouveau dans votre métier depuis que vous êtes en Suisse?

Impression d'avoir appris quelque chose de nouveau.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
n'a rien appris	6	8	3	7	2	2
a appris quelque chose	25	27	14	10	10	18
a beaucoup appris	19	15	8	8	13	5

Comparaison des 4 sous-groupes.

La plupart des groupes affirment avoir appris quelque chose ou même beaucoup. 7 sur 25 NC prétendent n'avoir pour ainsi dire rien appris. 13 sur 25 SL, par contre, prétendent avoir beaucoup appris.

Calcul de signification.

Ne donne pas de différence significative.

15. Données sur les ouvriers.

Mentions par les patrons.¹

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
«raté»	2	0	0	0	0	2
mauvais	4	3	0	2	2	3
moyen à passable	16	18	6	10	9	9
bon à très bon	21	28	13	13	12	11
hommes d'élite	7	1	6	0	2	0

(1) Il ne s'agit pas ici d'une question posée mais d'une donnée tirée du dossier de l'ouvrier.

Comparaison des 4 sous-groupes.

Environ la moitié des groupes a la mention «bon à très bien». Relativement peu ont la mention «mauvais». 6 sur 25 NL et 2 sur 25 SL sont des hommes d'élite.

Calcul de signification.

N'a pas donné de différence significative.

16. Salaire mensuel.

Salaire.¹

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
moins de Fr. 600.—	3	5	0	0	1	7
Fr. 600.— à 699.—	19	24	1	16	12	14
Fr. 700.— à 849.—	9	14	7	7	6	3
Fr. 850.— à 999.—	12	6	10	2	5	1
Fr. 1000.— et plus	7	1	7	0	1	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

Seuls 7 sur 25 du groupe SC touchent moins de Fr. 600.— par mois. En général, ce sont les NL qui gagnent le plus: 7 sur 25 touchent plus de Fr. 1000.— et tous les autres salaires sont compris entre Fr. 600.— et 1000.—.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (salaire supérieur à Fr. 850.—) et (autres catégories) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 9.01$).

Remarques.

La répartition d'après la durée de séjour laissait prévoir ce résultat. Le facteur «salaire supérieur à Fr. 850.—» favorise l'assimilation. Nous n'avions pas émis d'hypothèse à ce sujet.

(1) Il ne s'agit pas ici d'une question posée mais d'une donnée tirée du dossier de l'ouvrier.

i) Loisirs

1. Que faites-vous de vos loisirs! (Question ouverte)

Il semble exister des différences dans les occupations de loisirs des Italiens du Nord et du Sud. Les *Italiens du Nord* en ont en général de plus variées et différenciées. Ils s'occupent de la manière suivante: Cours par correspondance de radiotechnicien, étude de l'allemand, lecture, couture, vélo, boxe, jeu de «Boccia», ski, football, danse, cinéma, télévision, écoute de disques, collection des timbres, excursions en montagne en voiture.

Les *Italiens du Sud* s'occupent du ménage, jouent avec les enfants, courent les filles, se promènent, font du vélo, écoutent de la musique, jouent aux cartes, dansent, vont au cinéma, jouent au sport-toto, lisent.

2. Aviez-vous plus, autant ou moins de temps libre en Italie?

Temps libre.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
autant	14	6	4	4	8	4
plus de temps libre	21	38	15	17	12	15
moins de temps libre	15	6	6	4	5	5

Comparaison des 4 sous-groupes.

Plus de la moitié prétendent avoir eu plus de temps libre en Italie. Seulement $\frac{1}{5}$ de chaque groupe a plus de temps libre en Suisse.

Calcul de signification.

La comparaison de sgroupes (moins ou autant de temps libre en Italie) et (plus de temps libre en Italie) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 17.58$).

Remarques.

«Plus ou du moins autant de temps libre en Suisse qu'en Italie» est un facteur favorable à l'assimilation. Nous n'avions pas émis d'hypothèse à ce sujet.

Suivant qu'ils ont vécu à la campagne ou en ville ils estiment avoir plus ou moins de possibilités de loisirs à Zurich. Les occupations de loisir dépen-

dent beaucoup de l'état civil, et de la présence ou non de la famille en Suisse.

k) Immigration

1. A quel âge avez-vous quitté l'Italie?

Age à l'immigration.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
moins de 20 ans	3	3	1	4	1	0
de 20 à 24 ans	12	21	7	11	7	8
de 25 à 29 ans	16	15	10	5	8	8
de 30 à 40 ans	11	8	5	4	5	5
plus de 40 ans	8	3	2	1	4	4

Comparaison des 4 sous-groupes.

On remarque que la plupart étaient âgés de 20 à 29 ans au moment d'émigrer.

Calcul de signification.

Ne donne pas de différence significative.

2. Depuis combien de temps êtes-vous en Suisse?

Durée du séjour en Suisse.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
de 6 et 18 mois	16	34	0	25	0	25
de 3 à 6 ans	34	16	25	0	25	0

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (séjour de 6 à 18 mois en Suisse) et (séjour

de 3 à 6 ans en Suisse) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 12.96$).

Remarques.

Notre hypothèse est confirmée: «Un séjour en Suisse de longue durée» est un facteur favorable à l'assimilation.

3. *Pourriez-vous me dire pourquoi vous avez quitté votre pays pour venir en Suisse?* (Question ouverte)

Les motifs d'émigration donnés spontanément varient beaucoup suivant que la réponse vient d'un Italien du Nord ou du Sud.

Les *Italiens du Sud* s'expatrient surtout pour trouver une existence meilleure et moins misérable. Ils aimeraient forger pour leurs enfants un avenir meilleur. Souvent ils se sont endettés en ouvrant un magasin à leur compte ou un petit atelier, ils ont acheté à crédit, les dettes se sont accumulées.

Les raisons d'émigrer sont bien différentes pour les *Italiens du Nord* s'il s'agit de nouveaux arrivants ou d'ouvriers venus il y a 3 à 6 ans. Chez les nouveaux arrivants les motifs purement économiques jouent un rôle bien moins grand que le goût de l'aventure, d'indépendance vis-à-vis des parents ou la volonté d'apprendre ou d'explorer quelque chose de neuf. 244 NC 23 mq: Il nous semble qu'il exprime les raisons types des nouveaux arrivants: «Pour aider financièrement ma famille et pour faire une carrière, pour apprendre l'allemand et me faire une image d'un autre peuple, pour me perfectionner dans mon travail, pour être indépendant surtout de ma famille.»

Bien des Italiens du Nord, émigrés depuis quelque temps déjà, donnent comme motif d'émigration un différend à leur place de travail. Ils ont aussi donné comme motifs le désir d'aventure, les dettes, et des difficultés momentanées dans une affaire à leur compte.

4. *Voici une liste de divers motifs d'émigration. Lesquels correspondent à votre cas?*

Motifs d'émigration.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
chômage	22	23	6	11	11	17
pas de place convenable en Italie	37	38	17	17	19	23
perfectionnement professionnel	18	21	11	12	10	6
désir de connaître un autre pays	40	33	18	17	18	21
déjà des amis, des parents, des connaissances etc. en Suisse	37	35	12	18	19	23
goût de l'aventure	23	23	10	10	12	14
éviter le service militaire	3	6	1	2	4	2
difficultés de famille	6	5	2	5	3	1
difficultés de travail en Italie	7	5	4	2	3	3
finir de payer une maison	2	3	2	2	1	0
a ouï dire qu'en Suisse on gagne beaucoup plus	37	43	18	21	21	19
forger un meilleur avenir pour ses enfants	28	14	9	6	15	12

{La somme des colonnes dépasse 50, parce que le même sujet donne plusieurs réponses}

Comparaison des 4 sous-groupes.

L'émigration a toujours été déterminée par plusieurs motifs combinés. Dans les 4 groupes on a cité le plus souvent les raisons suivantes:

- 1) pas de place convenable en Italie.
- 2) désir de connaître un autre pays et ses us et coutumes.
- 3) déjà des amis, des parents, ou des connaissances en Suisse (tendance plus nette chez les SC que les NL).
- 4) désir d'aventure.
- 5) a ouï dire qu'on gagne plus en Suisse.
- 6) perfectionnement professionnel (minorité chez les SC pour ce motif).

Pour le motif «chômage», 17 sur 25 réponses pour les SC; par contre 6 réponses seulement sur 25 NL pour ce même motif. «Pour préparer un meilleur avenir aux enfants», motif invoqué plus souvent en général par ceux du S que par ceux du N.

Les motifs suivants n'ont pas eu grand succès auprès des groupes: «éviter le service militaire», «difficultés de famille» (ce motif a été donné par 1/3 des NC), «difficultés au travail», «doit finir de payer une maison».

Calcul de signification.

Seule la comparaison des groupes (pour rendre l'avenir des enfants meilleur) et (offrir aux enfants un meilleur avenir n'est pas un motif pour s'expatrier) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 9.23$). Les calculs de signification des autres groupes ne donnent pas de différence significative.

Remarques.

Nous pensons que les facteurs suivants favorisaient l'assimilation: «Sentiment de manque de possibilités d'avancement en Italie», «Motif d'expatriation: pour améliorer ses conditions financières et professionnelles», «Difficultés au travail en Italie», «Difficultés de famille en Italie»; nos hypothèses basées sur ces facteurs ne sont pas confirmées. Seul le facteur «Motif d'expatriation: préparer un bel avenir à ses enfants» s'avère être favorable à l'assimilation et par conséquent notre hypothèse est confirmée.

5. Qui vous a renseigné sur les possibilités de travail en Suisse?

Informations sur les possibilités de travail.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
des parents ou des amis	33	36	16	16	16	21
des journaux, offices de travail	12	9	8	6	6	1
des «on-dit», des bruits	4	5	1	2	3	3
sources diverses	1	0	0	1	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

La plupart des groupes ont été informés des possibilités de travail par des parents ou des amis. La source d'information suivante, ce sont les offices de travail et les annonces dans les journaux.

Calcul de signification.

Pas de différence significative.

6. Avez-vous l'impression d'avoir été bien renseigné?

Renseignements.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
bien renseigné	25	23	15	10	14	9
mal renseigné	12	12	8	6	5	5
venu à l'aventure	13	15	2	9	6	16

Comparaison des 4 sous-groupes.

La plupart de ceux qui sont arrivés en Suisse avec un permis de travail ont été bien renseignés.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (bien renseigné) et (mal renseigné ou pseudo-touriste) ne donne pas de différence significative.

Remarques.

Nous avons pensé que le facteur «Avoir été bien renseigné» serait favorable à l'assimilation. Notre hypothèse doit être rejetée.

7. Au moment de quitter l'Italie, combien de temps pensiez-vous rester en Suisse?

Intention en ce qui concerne la durée du séjour à l'entrée en Suisse.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
pour une durée indéterminée	9	18	4	7	10	6
pour une durée déterminée	26	29	17	16	9	13
pour toujours, à condition de se plaire, ou pour au moins 10 ans	15	3	4	2	6	6

Comparaison des 4 sous-groupes.

A l'exception du groupe SL, plus de la moitié des groupes disent avoir prévu de rester une durée déterminée en Suisse. Très peu sont venus dans l'idée de s'installer pour toujours.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (pour toujours) et (les autres catégories) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 8.19$).

Remarques.

Comme nous le savons, les immigrants «classiques» s'expatrient dans le but de s'établir définitivement dans un autre pays. Nos résultats montrent combien peu dans notre échantillon correspondent au type classique de l'immigrant. Le facteur «décision avant le départ de rester en Suisse définitivement» est favorable à l'assimilation. Notre hypothèse est confirmée.

8. *Comment avez-vous immigré?*

Façon d'immigrer.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
permis de travail ou travail assuré	23	21	18	10	12	4
à l'aventure, en «pseudo-touriste»	27	29	7	15	13	21

Comparaison des 4 sous-groupes.

C'est plus en «pseudo-touristes» qu'avec un permis de travail que sont venus les NC, SL et SC. La plupart des NL, au contraire, sont venus avec un permis de travail.

Calcul de signification.

Pas de différence significative.

Remarques.

Ceux qui sont venus en «pseudo-touristes» ont dû attendre entre 1 jour et 2 mois et demi avant de trouver un travail.

9. *L'argent que vous aviez apporté d'Italie a-t-il suffi jusqu'au premier jour de paye?*

Pas évalué.

10. *Etes-vous déjà allé ailleurs en Suisse ou à l'étranger avant de venir à Zurich?*

Question non évaluée.

11. A supposer que vous n'avez pas émigré en Suisse, qu'auriez-vous fait? Auriez-vous trouvé en Italie la possibilité d'améliorer votre situation professionnelle?

Alternatives d'émigration.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
aurait émigré ailleurs	10	4	6	2	1	5
serait allé dans une autre ville ou une autre région de l'Italie	3	10	3	5	3	2
aurait continué à vivre comme avant	34	33	14	16	19	18
autre chose: service militaire, études	3	3	2	2	2	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

La plupart aurait tout simplement continué à vivre comme avant s'ils n'étaient pas venus en Suisse. Tendance plus forte chez ceux du S que chez ceux du N.

Calcul de signification.

Pas de différence significative.

12. Au cas où vous décideriez de rentrer en Italie, trouveriez-vous une place qui vous convienne?

Au retour.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
pourrait trouver place convenable tout de suite	37	33	25	16	17	12
croit ne rien pouvoir trouver	7	3	0	4	2	4
n'en sait rien	6	14	0	5	6	9

Comparaison des 4 sous-groupes.

La majorité des groupes NL, SL et NC sont convaincus de trouver une place qui leur convienne, au cas où ils décideraient de rentrer en Italie. C'est le groupe SC qui semble le moins sûr.

Calcul de signification.

Pas de différence significative.

13. *Y a-t-il des personnes de votre famille, de vos parents, de vos amis, de vos connaissances de votre village qui travaillent aussi en Suisse ou à l'étranger?*

Parents, connaissances et amis en Suisse.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
n'a personne en Suisse	1	4	2	0	2	1
a au moins 1 parent en Suisse	10	10	5	6	6	3
a des amis ou des connaissances mais peu de contacts	11	7	5	4	5	4
a des amis ou des connaissances et relativement beaucoup de contacts	28	29	13	15	12	17

Comparaison des 4 sous-groupes.

La grande majorité des groupes a des parents, des amis et des connaissances de son village en Suisse et entretient de nombreux contacts. Très peu sont isolés en Suisse.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes ne donne pas de différence significative.

14. *Y a-t-il beaucoup de gens de votre village qui cherchent du travail à l'étranger?*

Pas évalué.

15. *Conseilleriez-vous ou déconseilleriez-vous aux jeunes de votre village de venir en Suisse?*

Pas évalué.

16. *Avez-vous déjà fait venir une ou plusieurs personnes de votre village?*

Pas évalué.

17. *Y a-t-il en Italie des choses que vous avez quitté sans regret en venant en Suisse?* [Question ouverte]

La «récolte» de cette question a été bien maigre. Les Italiens du Sud ont mentionné le chômage et la cruelle pauvreté qu'ils ont facilement quittés. Certains Italiens du Nord sont contents d'avoir quitté leur famille, de s'être débarrassés de dettes, d'avoir rompu avec une vie dépourvue et d'être loin de la bureaucratie italienne qui leur pesait.

18. *Tous ceux qui s'expatrient dans un autre pays s'attendent à du «neuf». A quoi vous attendiez-vous en arrivant en Suisse? ... Et quand vous êtes arrivé, l'avez-vous trouvé? ... ou bien les choses se sont-elles passées autrement?*

Attentes et déceptions.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
espérances réalisées	43	23	20	12	19	15
espérances déçues	7	27	5	13	6	10

Comparaison des 4 sous-groupes.

Environ $\frac{4}{5}$ des NL et SL affirment avoir trouvé ce à quoi ils s'attendaient. La moitié des NC et $\frac{2}{5}$ des SC trouvent que la vie en Suisse les a déçus au début.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (espérances réalisées) et (espérances déçues) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 14.43$).

Remarques.

Le facteur «confirmation de ses espérances» est favorable à l'assimilation du fait que la répartition d'après la durée du séjour laissait déjà prévoir ce résultat. Notre hypothèse s'est confirmée.

Nous remarquons une grande différence entre Italiens du Nord et du Sud en ce qui concerne attentes et déceptions de la vie en Suisse.

Les Italiens du Sud espèrent en général satisfaire leurs besoins les plus élémentaires en Suisse. Ils sont en quête d'une vie meilleure, d'un meilleur salaire, d'une fille qu'ils puissent épouser. Leur disposition d'esprit est tout

empirique: «Allons faire un petit tour en Suisse pour voir si la vie est meilleure làbas . . . » comme s'ils disaient: «Nous n'avons rien à y perdre mais peut-être à y gagner.»

Comme ils attendent relativement peu et ont l'habitude de vivre une existence remplie de privations, ils ont moins de chance d'être déçus par la vie en Suisse. La remarque: «Tutto-mondo è paese» (le monde entier est un village) pour autant qu'elle signifie que toutes les régions du monde se valent à peu près, caractérise bien l'attente des Italiens du Sud. Beaucoup ont été surpris de voir autant d'usines, ils s'attendaient à des conditions de vie plus simples. Bien des Italiens du Sud ont été déçus car ils croyaient pouvoir devenir riches très vite, pensaient trouver plus de divertissements et pouvoir s'amuser plus facilement avec les femmes.

Les aspirations des *Italiens du Nord* sont en général d'un niveau plus élevé et se distinguent par là de celles des Italiens du Sud. Parmi les Italiens du Nord, il faut encore distinguer entre les nouveaux arrivants et ceux qui sont immigrés depuis 3 à 6 ans. On doit remarquer chez les nouveaux arrivants combien ils sont déçus de l'accueil de la population suisse (244 NC 230: «Je ne m'attendais pas à autant de préjugés. Je ne pensais pas que les Suisses étaient si désagréables et froids, je ne me serais jamais attendu à un tel fossé entre Suisses et Italiens.»).

Beaucoup ont été déçus, plutôt les jeunes, de ne pas trouver de plaisirs plus faciles et de ne pas comprendre l'allemand plus vite. Les Italiens du Nord en Suisse depuis longtemps expriment généralement leurs espoirs d'une façon plus mûre: (403 NL 35 q: «Je me suis toujours dit, quoique je trouve, je m'y habituerai!»). Ils ont mieux cerné les difficultés parce qu'ils s'étaient renseignés à fond avant d'immigrer. C'est pourquoi ils ont été plutôt surpris en bien.

19. *Savez-vous actuellement combien de temps vous voulez encore passer en Suisse?*

Projets de séjour en Suisse.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
pour toujours, si tout va bien	31	2	9	6	9	8
pas de projet, peut-être						
demain ou dans 10 ans	13	24	8	10	10	9
a des projets: encore x années	6	25	8	9	6	8

Comparaison des 4 sous-groupes.

Si l'on compare les réponses à cette question aux réponses à la question: «Combien de temps pensiez-vous rester au moment d'immigrer», on remarque que plus d'Italiens ont pris la résolution actuellement de rester pour toujours en Suisse. 9 sur 25 NL et SL et un peu plus du 1/3 des NC et SC aimeraient y rester pour toujours. Un peu moins des 2/3 de chaque groupe n'a pas de projet précis, ils affirment qu'ils veulent rentrer en Italie, peut-être dans un proche avenir ou dans bien des années. Un peu plus du 1/3 des groupes s'est fixé une date précise. Il n'y a pas vraiment de différence entre les intentions des Italiens du Nord ou du Sud.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (pour toujours) et (les autres catégories) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 34.46$).

Remarques.

Nos résultats montrent que la décision de vouloir s'établir définitivement en Suisse, devient possible en fonction de la durée du séjour. Le facteur «Volonté et désir de s'établir pour toujours en Suisse» est favorable à l'assimilation. Notre hypothèse s'est confirmée.

20. Que faudrait-il changer pour vous faire prendre la décision de rester en Suisse définitivement! (Question ouverte)

On constate que seul un petit nombre d'ouvriers s'est exprimé de manière négative à ce sujet; par exemple: «De toute façon je ne veux pas rester pour toujours». La plupart se sont exprimés de façon positive. Les 4 sous-groupes ne se distinguent guère dans leurs désirs. En ce qui concerne les besoins matériels, ils souhaitent un bon logement, un travail assuré qui leur rapporte davantage pour pouvoir se décider à rester en Suisse définitivement. Les célibataires pensent que de se marier avec une Suissesse les licierait à la Suisse pour toujours. Les hommes mariés dont la famille est restée en Italie considèrent comme condition indispensable pour décider de s'établir en Suisse la réunion des membres de leur famille séparée.

Le pouvoir qu'a le gouvernement suisse de renvoyer les ouvriers italiens dans leur pays du jour au lendemain en cas de crise économique, inquiète certains. C'est pourquoi ils insistent sur le fait qu'ils restent aussi longtemps que le gouvernement le leur permet. Les plus âgés ont l'intention de

rester en Suisse jusqu'à leur retraite. Si les Suisses étaient plus aimables, et si les Italiens avaient le sentiment d'être respectés et acceptés, ce serait un facteur qui pourrait conduire à les faire s'installer définitivement en Suisse. C'est le groupe NL qui relève surtout les mauvais côtés.

426 NL 25 q: «J'aimerais plus de soleil. La Suisse me plaît beaucoup en tant que touriste mais pas comme immigrant.»

529 NL 35 q: «Non, j'ai ma mère en Italie, elle ne voudrait jamais venir en Suisse.»

633 NL 32 q: Il aimerait bien rester en Suisse, mais ses enfants ne supportent pas le climat, ils sont en mauvaise santé. Comme le médecin lui a ordonné de retourner en Italie, il le fait par amour pour ses enfants.

15 NL 50 q: «Je pars de l'idée que je suis étranger et par conséquent je ne me fais aucune illusion.»

21. Etes-vous souvent préoccupé par l'alternative de rester en Suisse ou de rentrer en Italie?

Souci fréquent de partir ou de rester.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
y pense souvent	12	27	7	13	10	9
n'y pense jamais	38	23	18	12	15	16

Comparaison des 4 sous-groupes.

Le souci de rester ou de partir préoccupe surtout les NC (13 sur 25), viennent ensuite les SL (10 sur 25). Ce sont les NL qui y pensent le moins.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (préoccupation fréquente) et (pas de préoccupation) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 9.45$).

Remarques.

«Ne pas se préoccuper de l'idée de devoir rester ou partir» s'avère être un facteur favorable à l'assimilation. Nous n'avions pas émis d'hypothèse relative à ce facteur.

22. Vous souvenez-vous encore de vos premiers jours en Suisse? Les premiers jours dans un milieu étranger font toujours beaucoup d'impression. Quelles ont été vos premières impressions agréables ou désagréables?

Premières impressions:

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
surtout de mauvais souvenirs	14	22	10	9	8	9
surtout de bons souvenirs	20	10	8	8	8	6
n'a aucun souvenir	16	18	7	9	9	10

Comparaison des 4 sous-groupes.

Aucune tendance marquante dans la qualité des premières impressions des 4 groupes.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (premières impressions agréables) et (autres catégories) ne donne pas de distinction significative.

Remarques.

Nous pensons que «des premières impressions agréables» pourraient être un facteur favorable à l'assimilation. Notre hypothèse ne s'est pas confirmée. En général les ouvriers ont de la peine à formuler leurs premières impressions. La première impression désagréable que tous ont éprouvée, c'est de ne pas pouvoir s'exprimer et de ne comprendre personne à cause de la langue étrangère. Vaines recherches de travail et de logement, sentiment de solitude, ennui de la famille, mauvaise nourriture, mauvais temps, prostitution et tentatives de séduction homosexuelle, telles sont les autres impressions désagréables citées.

Dans les impressions agréables citons la serviabilité des gens pour indiquer le chemin, la beauté, la tranquillité et la propreté de la ville et du paysage. Le fait d'être introduit dans son travail par un ouvrier suisse parlant l'italien, ou en général d'avoir trouvé un travail satisfaisant, a beaucoup contribué à rendre agréable le souvenir de leurs premiers moments en Suisse. Le sentiment d'avoir atteint quelque chose tout seul, sans l'aide des parents, a rempli de satisfaction surtout les jeunes ouvriers au début de leur séjour.

1) Etat psychique (Ambition, crises etc.)

1. Comment vous êtes-vous senti au début de votre séjour en Suisse?

Etat psychique au début.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
content, heureux	20	11	6	8	9	8
agité, confus	11	15	6	11	2	8
abattu, déprimé, désespéré	19	24	13	6	14	9

Comparaison des 4 sous-groupes.

On ne peut tirer aucune tendance nette de ces résultats.

Calcul de signification.

Pas de différence significative.

2. Vous voilà depuis un certain temps en Suisse. Y a-t-il eu des périodes où vous trouviez la vie spécialement fatigante et difficile et où vous êtes fait beaucoup de souci? (Qu'avez-vous entrepris pour y remédier?)

Moments de crise.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
jamais	26	9	7	9	11	8
rarement	16	21	11	11	6	9
seulement au début du séjour en Suisse	4	4	1	2	5	0
très fréquemment	4	16	6	3	3	8

Comparaison des 4 sous-groupes.

Aucune tendance nette ne peut être remarquée.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (pas de moments de crises) et (autres catégories) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 12.70$).

Remarques.

Le facteur «Rareté des crises psychiques» est favorable à l'assimilation. Nous n'avions pas formulé d'hypothèse relative à ce facteur. «L'intégrité du moi» que décrit Eisenstadt, explique peut-être ce résultat.

Que font les ouvriers italiens pour se distraire de leurs soucis?

Voici différentes réactions: dormir, se plonger dans le travail, penser à de beaux souvenirs, chanter à haute voix, boire un verre de trop, chercher des distractions avec des camarades de travail, fumer beaucoup, aller en Italie tous les 15 jours.

632 SC 23 m: «La nuit, je suis souvent agité. Alors je me lève 2 ou 3 fois, j'allume et vais respirer l'air frais à la fenêtre.»

292 NL 36 q: «Quelquefois, je suis oppressé en travaillant car je me fais du souci pour ma famille. Alors, je me plonge encore plus dans mon travail et je cherche à en savoir toujours davantage.»

3. Seriez-vous prêt à supporter un sacrifice financier temporaire pour obtenir plus tard un meilleur travail?

Sacrifice financier.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
oui	38	32	17	19	19	15
non	8	13	7	3	4	7
indécis	4	5	1	3	2	3

Comparaison des 4 sous-groupes.

La plupart sont d'accord de faire temporairement un sacrifice financier pour s'assurer une meilleure situation dans l'avenir. Les NL et les SC semblent les moins enthousiastes (7 sur 25). Ceci s'explique par le fait que les NL, étant le groupe le mieux payé, ne veulent pas renoncer à leurs hautes prétentions et que les SC, étant par contre le groupe le plus mal payé, ne peuvent facilement se permettre un sacrifice financier.

Calcul de signification.

Pas de différence significative.

4. Avez-vous déjà cherché autour de vous une meilleure place quant au salaire et à la situation?

Réponse non évaluée.

5. Vous êtes-vous déjà adressé à votre patron, ou au bureau du personnel pour obtenir une augmentation ou un déplacement? Quel en a été le résultat?

Réponse non évaluée.

6. En somme, avez-vous l'impression de vous être bien adapté à la vie en Suisse?

Adaptation.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
oui	47	21	21	12	23	12
en partie	3	25	4	10	2	12
non	0	4	0	3	0	1

Comparaison des 4 sous-groupes.

Ceux qui sont en Suisse depuis assez longtemps ont pour la plupart le sentiment de s'être bien adaptés à la vie en Suisse, alors que ceux qui sont depuis peu en Suisse ont plutôt le sentiment de ne s'être adaptés qu'en partie.

Calcul de signification.

La comparaison du groupe (bonne adaptation) et (en partie ou mal adapté) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 22.24$).

Remarques.

«Le sentiment de s'être adapté» s'avère être un facteur favorable à l'assimilation. Notre hypothèse a pu être vérifiée, ce qui se rapporte en partie au fait que les L ont de toute façon un potentiel d'assimilation plus élevé.

7. Personnalité (Appréciation personnelle).¹

Personnalité.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
personne vive et intelligente	20	10	13	7	7	3
normale	27	35	12	18	14	18
personne fruste	3	5	0	0	4	4

Comparaison des 4 sous-groupes.

Les personnalités frustes (analphabète) apparaissent dans les groupes SL et SC (4 sur 25 chacun). 13 sur 25 nous semblaient particulièrement intelligents dans le groupe NL puis 7 sur 25 dans les groupes NC et SL.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (personnes intelligentes) et (personnes normales ou frustes) donne une différence significative au seuil de $p < .05$ ($\chi^2 = 4.76$).

Remarques.

«Une personne intelligente» est un facteur favorable à l'assimilation quoique ceci n'ait pas été prévu par les experts.

m) Relations sociales

A. Relations avec la famille, les enfants, la femme

1. Etes-vous marié, fiancé?

Nationalité de l'épouse ou de la fiancée.

(1) Il ne s'agit pas d'une question, mais d'une appréciation personnelle de la personnalité de l'ouvrier. Nous avons été frappée d'une part par les personnes frustes (la plupart analphabètes), d'autre part par les personnes très vives et intelligentes. Les autres, qui ne nous ont pas frappée spécialement, nous les avons appelés «normales».

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
Italienne	41	36	23	13	23	18
Suisse	2	0	2	0	0	0
autre nationalité	0	1	0	1	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

La majeure partie de ceux qui sont mariés ou fiancés ont une partenaire italienne. 2 NL seulement sur 25 ont épousé une Suisse.

Calcul de signification.

N'a pas pu être effectué car les groupes à comparer étaient trop petits pour des calculs statistiques.

Remarques.

Nous pensons cependant que le facteur «mariage avec une Suisse» est favorable à l'assimilation.

2. *Que pense votre femme? Aimerais-elle rester pour toujours en Suisse ou préférerait-elle vivre en Italie?*

Position des épouses vivant en Suisse.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
aime beaucoup vivre en Suisse	22	3	5	3	9	8
a le mal du pays, aimerait rentrer en Italie	8	7	11	1	3	0
ni l'un ni l'autre, s'en remet à son mari	3	1	2	1	1	0
habite en Italie ou pas d'épouse	5	7	3	1	5	2

Comparaison des 4 sous-groupes.

En général les épouses des Italiens de Sud aiment mieux vivre en Suisse que les épouses des Italiens du Nord. Ce sont les femmes des NL qui semblent s'ennuyer le plus de leur pays.

Calcul de signification.

N'a pu être effectué, les groupes à comparer étant trop petits.

Remarques.

Nous pensons cependant que le facteur «disposition positive à l'égard de la vie en Suisse» est favorable à l'assimilation. Le fait que les femmes des Italiens du Sud se plaisent mieux en Suisse que les Italiennes du Nord s'explique parce que l'immigration a élevé le status des premières. Ici en Suisse, elles ont la possibilité de gagner leur vie elles-mêmes, ce que leurs conditions de vie en Italie du Sud ne leur auraient jamais permis.

3. Avez-vous des enfants, et où vont-ils en classe?

Lieu de séjour des enfants.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
enfants en Italie, pas en âge scolaire	9	9	5	3	7	3
enfants en Italie, vont en classe	4	7	3	1	5	2
enfants en Suisse, pas en âge scolaire	8	3	7	0	3	1
enfants en Suisse, vont en classe	3	0	1	0	2	0
une partie des enfants en Suisse, l'autre en Italie	7	0	1	0	2	4

Comparaison des 4 sous-groupes.

Sur les 17 NL mariés ayant des enfants, 8 ont laissé leurs enfants en Italie, et 9 ont leurs enfants avec eux en Suisse. Sur les 19 SL mariés, ayant des enfants, 12 ont laissé leurs enfants en Italie et 7 vivent avec leurs enfants en Suisse. 5 sur les 10 SC mariées ayant des enfants ont leurs enfants en Italie. Les enfants de 4 parents vivent les uns en Italie les autres en Suisse et un SC seulement vit en Suisse avec ses enfants pas en âge scolaire. Les 4 NC mariés ayant des enfants les ont tous laissés en Italie.

On remarque donc que la moitié environ des enfants vivent en Suisse avec leurs parents. Cette tendance est plus marquée chez les NL que chez les SL. Seul un père des NL et 2 SL ont en Suisse leurs enfants en âge scolaire.

Calcul de signification.

N'a pu être effectué à cause de la petitesse des groupes.

Remarques.

Nous avons bien pensé que «Des enfants élevés en Suisse» serait un fae-

teur très important pour favoriser l'assimilation. Cette hypothèse n'a pu être vérifiée statistiquement (trop petits groupes).

4. *Quels sont vos désirs pour l'avenir de vos enfants? Qu'aimeriez-vous les voir devenir un jour? (Question ouverte)*

Le désir de donner aux enfants si possible une bonne formation et de les voir atteindre un jour une situation professionnelle supérieure à la leur actuellement, a été très souvent formulé. En général ils souhaitent tous un meilleur avenir à leurs enfants.

5. *En ce qui concerne l'avenir de vos enfants, croyez-vous mieux pouvoir atteindre ce but en envoyant vos enfants à l'école en Suisse ou en Italie?*

Désir pour le lieu d'éducation des enfants.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
n'y a jamais songé	11	21	4	13	4	11
en Italie	3	17	6	6	4	4
en Suisse	31	10	12	6	14	9
indécis	5	2	3	1	3	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

(Cette question a été posée à tous, y compris ceux qui n'avaient pas d'enfants.)

Environ la moitié de ceux qui vivent en Suisse depuis un certain temps souhaitent envoyer leurs enfants à l'école en Suisse. Environ 1/6 de chaque groupe préféreraient envoyer leurs enfants à l'école en Italie.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (désir d'éduquer les enfants en Suisse) et (autres catégories) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 14.92$).

Remarques.

«Le désir de donner à ses enfants une formation scolaire en Suisse» s'avère un facteur favorable à l'assimilation. Nous n'avions pas formulé d'hypo-

thèse à cet égard. Mais, comme une longue durée de séjour est un facteur extrêmement significatif et que ce sont plutôt les L qui souhaitent voir leurs enfants élevés dans des écoles suisses, il fallait s'attendre à ce résultat. 418 SL 40 mq: (Ses enfants vont à l'école en Suisse). «En Suisse il y a plus de possibilités pour les enfants... il n'y a rien à payer. Les méthodes d'enseignement sont meilleures... Ma fille a bien appris l'allemand, je devrais bien l'apprendre mieux.»

500 NL 31 q: (Ses enfants seront élevés en Italie). «Ma femme et moi nous restons en Suisse pour permettre à nos enfants d'être élevés dans un internat italien. Ici nous sommes des étrangers. Nos enfants ne se sentiraient par conséquent jamais à l'aise ici.»

6. (Pour les célibataires) A supposer que vous tombiez amoureux d'une jeune fille suisse, pensez-vous que vos parents s'opposeraient à une telle union? Vous marierez-vous bien qu'elle soit Suisse? L'épouseriez-vous même si elle est protestante?

Mariage éventuel avec une Suisse.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
n'épouserait jamais une Suisse	1	6	0	4	0	3
ne l'épouserait pas si elle est protestante	0	7	1	5	0	1
épouserait une Suisse	11	14	3	8	5	9

Comparaison des 4 sous-groupes.

3 sur 4 NL célibataires épouseraient une protestante. 4 sur 18 NC n'épouseraient jamais une Suisse; 5 par le fait qu'elle serait protestante. Tous les 5 SL célibataires épouseraient une Suisse et 3 sur 12 SC célibataires n'en épouseraient jamais une.

Calcul de signification.

Pas effectué à cause de la petitesse des groupes.

Remarques.

Les Italiens célibataires ne sont en général pas opposés à un mariage avec une Suisse. Ce sont les NC sur qui les femmes suisses ont le moins d'attraction. En tous cas, moins que pour les 5C. Le fait d'appartenir à des reli-

gions différentes ne semble pas jouer un aussi grand rôle que nous l'avions supposé au début.

7. (Pour les célibataires) En ce qui concerne vos rapports avec les femmes, avez-vous l'impression de vous accorder plus de libertés en Suisse qu'en Italie?

Liberté sexuelle.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
plus de liberté en Suisse	9	17	4	8	4	10
comme en Italie	3	4	0	4	1	2
plus de liberté en Italie	1	2	0	3	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

La plupart des célibataires prétendent jouir de plus de liberté sexuelle en Suisse qu'en Italie.

Calcul de signification.

Pas effectué.

8. (Pour les célibataires) En général quand vous êtes plusieurs hommes ensemble, vous parlez sur le thème «femme», peut-être parce que vous sentez un manque de femmes: éprouvez-vous ce manque et est-ce que cela vous pose un grave problème ou non?

Problèmes sexuels en comparaison de l'Italie.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
pire en Italie	3	4	1	4	0	2
pire en Suisse	3	16	1	10	2	6
ni l'un ni l'autre	6	7	2	3	3	5

Comparaison des 4 sous-groupes.

Ce sont les célibataires du groupe NC qui semblent souffrir le plus de «problèmes sexuels».

Calcul de signification.

Pas effectué.

B. Relations avec les collègues de travail italiens, les collègues de travail suisses, les Suisses en général

1. Appartenez-vous à un groupe d'amis ou de connaissances depuis que vous êtes en Suisse? (Combien êtes-vous? Que faites-vous d'habitude? Où vous rencontrez-vous?)

Groupes d'amis et de collègues depuis l'arrivée en Suisse.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
n'a pas de groupe d'amis ne voit que sa famille surtout des amis de son village (paesani)	12	8	3	4	9	4
seulement des connaissances italiennes	15	17	3	7	9	13
aussi des connaissances suisses	9	25	9	12	7	6
ne rencontre que des Suisses	12	0	8	2	0	2
	2	0	2	0	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

C'est surtout le groupe SL (9 sur 25) qui ne rencontre que sa plus proche famille. Ce sont les SC qui rencontrent le plus fréquemment des amis de leur village (13 sur 25). Les NC surtout ne fréquentent que des connaissances italiennes. C'est presque uniquement parmi les NL qu'on trouve aussi des Suisses comme collègues (soit 8 sur 25). Il y en a 2 dans ce groupe qui n'ont que des connaissances suisses et par principe ne veulent plus fréquenter des Italiens.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (aussi des connaissances suisses ou connaissances suisses seulement) et (seulement des connaissances italiennes) donne une différence significative au seuil de $p < .0001$ ($\chi^2 = 14.03$).

Remarques.

Le facteur «fréquentation d'un cercle de connaissances suisses» s'avère

favorable à l'assimilation. Notre hypothèse s'est confirmée. La grandeur des groupes d'amis varie entre 2 et 12 personnes. Les lieux de réunion sont le plus souvent les baraquements, les appartements, les restaurants, les bars, les gares etc.

2. *Appartenez-vous à une association italienne depuis que vous vivez en Suisse? (La fréquentez-vous régulièrement? Payez-vous la cotisation de membre? Appartenez-vous aussi à un club suisse?)*

Appartenance à une association.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
pas d'appartenance à une association	40	46	17	22	23	24
club italien	5	2	4	2	1	0
club suisse (sport)	5	2	4	1	1	1

Comparaison des 4 sous-groupes.

La majorité dans chaque groupe n'appartient à aucune association. Dans le groupe NL 8 sur 25 appartiennent à une association dont 4 à une suisse. Dans le reste des groupes 1 seulement sur 25 appartient à une association suisse.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (appartenance à une association suisse ou italienne) et (pas d'appartenance) donne une différence significative au seuil de $p < .05$ ($\chi^2 = 4.64$).

Remarques.

Notre hypothèse selon laquelle le fait d'être membre d'une association suisse est favorable à l'assimilation, n'a pas pu être vérifiée car les groupes sont trop petits. Par contre on constate que le simple fait d'appartenir à une association est un facteur favorable à l'assimilation.

3. *Nous aimerions nous faire une idée de vos contacts sociaux avec les Suisses. Avec combien de collègues suisses travaillez-vous par exemple?*

Cette question a été posée comme entrée en matière et pas évaluée.

4. Est-il déjà arrivé que des collègues suisses vous invitent à boire quelque chose après le travail?

Invitation des Suisses.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
jamais	19	30	8	15	9	17
rarement	17	13	7	9	8	6
quelquefois	14	7	10	1	8	2

Comparaison des 4 sous-groupes.

Les Italiens du Nord et du Sud qui vivent en Suisse depuis longtemps ont reçu plus d'invitations que les nouveaux-arrivés.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (jamais invité) et (invité rarement ou quelquefois) donne une différence significative au seuil de $p < .05$ ($\chi^2 = 4.00$).

Remarques.

Notre hypothèse a pu être vérifiée étant donné que la répartition d'après la durée du séjour laissait prévoir ce résultat en partie. Le facteur «Invitation par des collègues suisses» s'avère être favorable à l'assimilation.

5. Avez-vous déjà invité personnellement des collègues de travail suisses à boire quelque chose ensemble?

Invitations de son propre gré.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
jamais	18	27	8	14	8	15
rarement	19	13	7	10	6	9
quelquefois	13	10	10	1	11	1

Comparaison des 4 sous-groupes.

On constate une même tendance que pour la question précédente. Ceux qui sont en Suisse depuis plus longtemps ont plus invité des collègues de leur propre gré que les nouveaux-arrivés.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (jamais invité) et (invité rarement ou quelquefois) donne une différence significative au seuil de $p < .05$ ($\chi^2 = 4.02$).

Remarques.

Notre hypothèse s'est vérifiée; or la répartition d'après la durée du séjour laissait prévoir ce résultat. «Invitations de son propre gré de collègues de travail» est un facteur favorable à l'assimilation.

6. Avez-vous déjà été invité dans une famille suisse?

Invitation dans une famille suisse.

Codes	A+	A-	NL	NC	5L	5C
jamais	19	32	5	10	12	18
rarement	11	11	6	9	7	3
quelquefois	12	6	5	6	6	3
souvent	8	1	9	0	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

Les NL seulement ont été souvent invités (9 sur 25). Les moins souvent invités dans une famille suisse sont les 5C, en effet 18 sur 25 ne l'ont jamais été.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (jamais invité) et (autres catégories) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 6.76$).

Remarques.

«Invitation dans une famille suisse» s'avère être un facteur favorable à l'assimilation; en effet la répartition d'après la durée du séjour laissait prévoir ce résultat. Notre hypothèse est vérifiée.

7. Avez-vous un ami suisse? J'entends par ami un homme avec qui vous vous entretenez de problèmes personnels, et sur qui vous pouvez compter.

Ami suisse.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
non	36	46	15	24	20	23
1 ami	9	3	6	1	3	2
plus d'un ami	5	1	4	0	2	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

Ceux qui ont le plus d'amis suisses sont les NL: 6 sur 25 en ont au moins 1, 4 sur 25 ont même 2 bons amis. Ensuite vient le groupe SL. Les deux groupes qui restent n'ont pratiquement pas de bons amis suisses.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (pas d'ami suisse) et (un ou plusieurs amis suisses) donne une différence significative au seuil de $p < .05$ ($\chi^2 = 5,48$).

Remarques.

On peut rattacher ce résultat au fait que les Italiens dont la durée de séjour est longue ont de toute façon un potentiel d'assimilation plus élevé. «Le fait d'avoir un ou deux amis intimes suisses» s'avère être un facteur favorable à l'assimilation. Notre hypothèse s'est vérifiée.

8. Quel est votre avis concernant les contacts entre collègues de travail suisses et italiens?

Critique des contacts.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
bons	22	15	5	9	13	10
mauvais	2	9	2	9	0	0
tantôt bons tantôt mauvais	11	8	9	2	5	3
assez bons	15	18	9	6	9	9

Comparaison des 4 sous-groupes.

La plupart dans tous les groupes estiment que les contacts sont bons ou assez bons. C'est dans le groupe NC que l'on trouve la plus forte majorité (9 sur 25) estimant les contacts mauvais par opposition aux SL qui considèrent pour la plupart ces contacts comme bons (13 sur 25).

Calculs de signification.

La comparaison des groupes (mauvais ou assez bons) et (autres catégories) donne une différence significative au seuil de $p < .05$ ($\chi^2 = 4.05$).

Remarques.

«Un jugement positif à l'égard des contacts de travail entre Italiens et Suisses» s'avère être un facteur favorable à l'assimilation, quoique nous n'ayons émis aucune hypothèse à ce sujet.

9. *Quelle est, à votre avis, l'opinion des Suisses à l'égard des Italiens en général?* (Question ouverte)

Les Italiens croient en général que les Suisses leur attribuent les qualités et manières d'agir suivantes: les Italiens seraient économes, mal habillés, ils porteraient toujours un couteau dans la poche de leur pantalon, ils seraient bruyants, mal élevés, sales, ignorants, joyeux, pleins de tempérament, ils seraient un peuple d'une valeur inférieure qui descendrait des Bédouins. Quelquefois ce seraient des délinquants, des criminels, des voleurs. Les Suisses les appellent «Bohémiciens» (Zingari) parce qu'ils croient que les Italiens n'ont rien à manger.

L'opinion selon laquelle les Suisses considèrent les travailleurs italiens comme des concurrents et des envahisseurs indésirables et par conséquent sont inquiets, revient à chaque instant.

360 SC 25 m: «Les Suisses pensent que nous leur avons pris leurs places de travail. Avant, c'était mieux pour les Suisses. Ils gagnaient davantage, et si nous n'étions pas venus, ils pourraient trouver maintenant de meilleurs logements beaucoup plus vite.»

248 SL 27 m: «Les Suisses nous détestent, pas tous mais beaucoup. Ils prétendent qu'on leur prend leur pain... c'est de notre faute s'ils ne gagnent pas beaucoup.»

Les raisons de cette aversion seraient dues souvent aux divergences d'opinion concernant le travail à la pièce.

2 SC 26 mq: «A la pièce les Italiens travaillent vite. Les Suisses prétendent qu'avant notre arrivée, ils travaillaient plus lentement, c'est pourquoi ils ne nous aiment pas spécialement.»

436 NC 26 q: «Les Suisses croient qu'on est des égoïstes, on est mal vu parce qu'on a ruiné le travail à la pièce. Nous, on a tellement l'habitude d'en mettre un coup.»

Certains décrivent d'une manière autocritique leurs côtés qui probablement ne plaisent pas spécialement aux Suisses:

113 SL 33 m: «La plupart des Suisses ont une mauvaise opinion de nous. Dans les trains on parle fort, on fume quand c'est interdit, on se conduit comme des gosses. C'est à cause de nous que les Suisses ont de la peine à trouver des appartements bon marché.»

129 SL 28 mq: «Ils croient qu'on les trompe avec leurs femmes et qu'on est des bavards.»

469 SL 25 mq: «Les Suisses disent qu'il vient trop d'Italiens en Suisse. Quand les Suisses vont se promener, ils rencontrent partout des Italiens . . . et c'est bien vrai.»

Les Italiens du Nord qui habitent en Suisse depuis un certain temps, sont le seul groupe à distinguer entre l'opinion des Suisses «intelligents» et celle de la plupart des Suisses. Ils prétendent aussi que les Suisses apprécient moins les Italiens du Sud que ceux du Nord.

403 NL 35 q: (un Italien du Nord qui commence à s'identifier aux Suisses). «L'opinion des Suisses varie suivant l'attitude des Italiens. Si par exemple un Italien se conduit bien, on a ensuite une bonne opinion de lui. Mais il y a des Italiens qui se conduisent mal, alors les Suisses s'en écartent, ne veulent avoir aucun contact avec eux.»

10. *A votre avis que pensent les contre-maitres ou d'autres gens parmi vos supérieurs des ouvriers italiens?*

Opinion des supérieurs, des patrons.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
n'en sait rien	4	14	2	7	4	3
ils nous apprécient	44	36	22	18	20	20
ils ne nous apprécient pas	0	0	0	0	0	0
autre réponse	2	0	1	0	1	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

La grande majorité de tous les groupes a le sentiment d'être très appréciée par les supérieurs et les contre-maitres. Aucun n'a l'impression de ne pas être apprécié et tous les autres n'ont pas d'opinion.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (n'en sait rien) et (autres catégories) donne une différence significative au seuil de $p < .05$ ($\chi^2 = 5.48$).

Remarques.

«L'impression que les contre-maîtres ont une bonne opinion d'eux» est un facteur favorable à l'assimilation, quoiqu'aucune hypothèse n'ait été émise à ce sujet.

11. *Est-il déjà arrivé qu'un ou plusieurs Suisses vous adressent des insultes? (Comment avez-vous réagi alors?)*

Insultes et outrages dus au sentiment de ne pas être traité en égal.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
on ne l'a jamais insulté	27	30	9	20	9	19
rarement	12	6	7	3	5	3
très souvent	11	14	9	1	11	3
souffre de ne pas être traité en égal						
avec les Suisses	29	32	22	13	15	11
n'en souffre pas	21	18	3	12	10	14

Comparaison des 4 sous-groupes.

Environ $\frac{4}{5}$ des NC et SC n'ont jamais eu l'expérience de se faire insulter. Par contre, les $\frac{3}{5}$ des groupes SL et NL prétendent avoir été insultés. Il semble que ce soit le groupe NL qui souffre le plus (22 sur 25) d'être considéré avec dédain par certains Suisses. Environ la moitié des autres groupes réalisent qu'ils sont un groupe ethnique minoritaire et de ce fait souffrent de ne pas être acceptés comme des égaux par la population autochtone.

Calcul de signification.

Pas de différence significative.

Remarques.

Nous supposons que le «sentiment d'être accepté par la population suisse» pourrait être favorable à l'assimilation. Notre hypothèse ne s'est pas vérifiée. Nous avons été frappés de voir que des ouvriers italiens bien différenciés ayant un potentiel d'assimilation élevé souffrent énormément de ne pas être acceptés en Suisse comme des hommes égaux. Cette observation pourrait expliquer jusqu'à un certain point ce résultat différent de notre hypothèse.

L'exemple (le seul du reste) d'un analphabète montre qu'il accepte son rôle de citoyen de second ordre: «Bohémien! Qui, les Italiens se conduisent mal. Les Suisses valent mieux. Nous venons en second, nous sommes des étrangers. Si ça ne te plaît pas, qu'est-ce que tu veux faire?»

S'il arrive quelque chose de spécial ou d'inhabituel, comme par exemple un assassinat, les Suisses accuseraient tout de suite les Italiens avant d'en avoir véritablement recherché les causes.

On est frappé de voir le groupe SL affirmer que les Suisses n'emploient le terme de «Tschinggeli» qu'en plaisantant et non pour blesser. Par contre, on entend dire par tous les groupes que les Suisses ne manquent pas une occasion pour montrer qu'ils sont les maîtres. Les patrons prennent en général le parti des Italiens quand des collègues de travail suisses les insultent.

Comment réagissent les Italiens aux mots offensants?

2 SC 26 m: «Qu'on me crie des injures, ça arrive très souvent à l'usine et aussi en dehors. Je ne bouge pas et je me tais parce que je ne suis pas «chez moi». Il faut se taire pour gagner une lire. Quelqufois ça me met drôlement en colère.»

623 SC 23 m: «Quand on me crie des insultes, je fais comme si je n'avais pas compris. J'évite toujours de me mêler aux discussions parce que je suis à l'étranger. Nous sommes toujours des Italiens et vous êtes des Suisses. Celui qui a tort, c'est toujours un Italien. Si je voulais me défendre et en venir aux mains, la Police viendrait et à la fin ce serait quand même moi qui aurais tort parce que je suis un étranger.»

Les Italiens du Nord qui sont en Suisse depuis peu de temps, affirment qu'eux aussi se taisent et se fâchent quand on les insulte. Ils savent très bien qu'on les renverrait dès qu'ils se défendraient à coup de poings. Le mot «Sautschingg» (sale magut), leur fait l'effet d'une espèce de litanie qu'ils n'entendent presque plus. Officiellement les Italiens sont les bienvenus en Suisse, mais la réalité apparaît différente.

596 NC 20 q: «Nous ne nous entendrons jamais vraiment avec les Suisses, ça ne m'intéresse pas de savoir si j'ai à faire à un Suisse, à un nègre ou à une personne d'une autre race. Il y a des Italiens qui ont trop de tempérament et réagissent trop violemment quand un Suisse fait une remarque quelconque. Il faut aussi le comprendre. C'est nous qui sommes venus ici. Ça serait bien pire si les Suisses allaient en Italie.»

278 NC 23 mq: «Il y a beaucoup de Suisses qui vont en vacances en Italie. Je me demande ce qu'ils penseraient si nous les trahissions dans les mêmes termes que ceux qu'ils nous crient.»

248 SL 27 m: «Il vaut mieux faire comme si on ne comprenait pas ce que les Suisses nous disent, autrement je devrais me battre à chaque instant.»

61 SL 25 mq: «Quelquefois les Suisses sont aussi méchants que des bêtes. Si tu veux rester là, il te faut faire ce qu'ils veulent, même si ce n'est pas juste, il te faut faire ce qu'ils veulent. C'est la seule façon de s'en tirer avec les Suisses.»

444 SL 27 mq: «Si un jour il éclatait une crise économique en Suisse, et que les Suisses doivent aller en Italie, nous ne les traiterions pas mieux.» Un Italien du Sud du groupe SL a des griefs contre les Suisses. Il prétend faire de son mieux et remplir son devoir en toute occasion, dans l'intérêt de l'usine et de la communauté, et de ce fait, supporte mal d'en être mal vu.

612 NLS1 q: «Les ouvriers italiens devraient être beaucoup plus précis dans leurs qualifications. Si par exemple l'un d'eux se dit tourneur, il doit l'être vraiment, pas seulement en parole. Les attestations, ça aussi ça peut s'acheter! Combien de fois ai-je déjà eu honte d'être Italien.»

30 NL 36 q: «Si j'avais su l'opinion que les Suisses ont de nous autres Italiens, je ne serais jamais venu. Ici à l'usine, on m'estime uniquement parce qu'on me connaît. Mais quand je vais au restaurant, je me fais insulter. Si je cherche un appartement, on ne me le donne pas parce que je suis Italien. Si j'étais Suisse j'en ferais autant.»

500 NL 31 q: «Quand un Suisse a bu, il dit souvent des insultes. Quand il dit ‚Sale magut‘ ça ne me fait rien. Je réponds de la même façon: ‚Regarde-toi dans ton miroir!‘ Alors ils rougissent et s'en vont.»

366 NL 32 q: «S'il y en a un qui se conduit mal, tous les Italiens ne sont pas comme ça pour autant. C'est pourquoi les Suisses ne devraient s'en prendre qu'à une seule personne et ne pas mettre tout le monde dans le même sac . . . Si l'on me criait des injures, je m'en irais tout simplement. Au début, je me battais tout le temps, même jusqu'à faire venir la Police. Mais ça vaut beaucoup mieux de rester tranquille. Je fais comme si je n'avais rien compris. L'ouvrier suisse a besoin de se sentir au-dessus des autres. Je suis capable de me soumettre, ce que d'autres ne peuvent pas. Les Suisses ont de l'estime pour moi, mais je vois bien qu'ils se disputent sans cesse avec certains collègues.»

292 NL 36 2: (Il était dans la résistance pendant la guerre) «Un jour à l'usine un Suisse m'a dit ‚Faciste‘. J'ai répondu: ‚Merci beaucoup‘. Ça déprime, ça rend malade et on ne peut jamais l'oublier.»

12. Connaissez-vous les insultes et les invectives qu'utilisent les Suisses pour médire des Italiens?

Les insultes suivantes ont été citées :

«Tschinggeli», «Tschumpel», «Schnorre», «Dumme», «Spinelli», «Affari», «Hure», «Spaghetti», «Gotthardchines», «Südappenzeller», «Ausländer», «Maccaroni», «Sauhund», «Italiani», «Maiser».

13. *Avez-vous déjà fait de mauvaises expériences dans vos relations avec les Suisses?* (Question ouverte)

Proportionnellement, bien peu d'Italiens se souviennent d'avoir fait des expériences particulièrement mauvaises en Suisse. On peut remarquer que les Italiens se souviennent de mauvaises expériences avec des Suisses en état d'ivresse.

8 SL 34 q: «Quand on a à faire à un Suisse qui a un verre dans le nez, ça fait oublier tout le bien qu'on en avait pu en penser.»

Certains se souviennent aussi de mauvaises expériences dues à des scènes de jalousie à cause de femmes suisses; citons aussi les injustices rencontrées par certains congédiés de leur appartement sans raison.

14. *Vous souvenez-vous aussi d'événements ou de rencontres spécialement agréables avec des Suisses?* (Question ouverte)

Les 4 sous-groupes se distinguent peu quant au récit de moments heureux en Suisse. Ce que la plupart se rappellent, ce sont les fêtes, par exemple Saint Sylvestre, Nouvel An, ou la fin de construction d'un bâtiment, qu'ils ont fêtées en compagnie de Suisses.

344 SL 33 m: «C'était une occasion de faire connaissance avec les Suisses. Autrement c'est difficile de les rencontrer!»

Les rares Italiens qui jouent au football avec des Suisses, citent surtout l'ambiance des réunions qui suivent les parties où ils boivent un verre ensemble.

15. (Pour les Italiens du Nord) *Avez-vous des contacts avec les Italiens du Sud?*

(Pour les Italiens du Sud) *Avez-vous des contacts avec les Italiens du Nord?*

Contacts des Italiens du Nord avec ceux du Sud.

Codes	NL	NC	SL	SC
aucun contact	20	15	3	5
contacts et de bons amis parmi eux	1	4	13	13
contacts, mais seulement superficiels	4	6	9	7

Comparaison des 4 sous-groupes.

Les Italiens du Nord semblent avoir peu de contacts avec ceux du Sud, ou en tout cas, de très superficiels. Les Italiens du Sud, par contre, affirment avoir beaucoup plus de contacts avec ceux du Nord, et même plus amicaux que superficiels.

Calcul de signification.

Pas évalué.

n) Tensions Suisse/Italie

1. *En comparant la vie en Italie à la vie en Suisse, il y a certainement ici des choses qui vous manquent particulièrement. Quoi, par exemple? (Question ouverte)*

La plupart affirment spontanément: la famille qu'ils ont laissée en Italie et un logement convenable en Suisse. Ils s'ennuient de leur milieu italien. Ils sous-entendent par là un ensemble de choses comme le climat, le soleil, le vin, les bars, l'atmosphère joyeuse dans les rues, les divertissements et la compagnie de leurs amis.

2. *Je suppose qu'il y a aussi certaines choses ici que vous préférez, qui sont meilleures qu'en Italie, n'est-ce pas? (Question ouverte)*

Ce que les Italiens du Sud apprécient en Suisse en général, c'est le perfectionnement de l'industrie qui leur offre un travail assuré dans de bonnes conditions. Le seul fait d'avoir un travail assuré pour chaque jour signifie énormément pour beaucoup d'entre eux. (En Italie du Sud ils étaient sans travail des jours, parfois des semaines.)

623 SC 23 m: «On travaille et on gagne de l'argent et ici on peut se divertir – La certitude qu'on ne va pas perdre son travail . . .»

91 SL 24 m: «Ici il n'y a pas de chômage. On est sûr de pouvoir gagner 10 000 Lires chaque semaine, pas en Italie. On est son propre maître. Tu sais que tu dois travailler 8 heures et après tu as fini, tu es libre et personne ne te demande de travailler davantage. Tu n'es pas un esclave comme en Italie. Là-bas il fallait tellement travailler sans être payé.»

Les Italiens du Nord comme ceux du Sud sont particulièrement impressionnés par les transports publics comme les trams et avant tout les trains qui fonctionnent sans difficulté.

Les choses suivantes leur ont fait une impression spécialement positive: défense de fumer dans les cinémas, discipline, ordre, sérieux, conscience des responsabilités, ponctualité, la bonne éducation des Suisses, tranquillité, propreté, politesse du personnel des trams et des trains et des employés de bureau, observation correcte des règlements.

Les beaux paysages, les nombreux restaurants et les superbes magasins ont impressionnés la plupart. Beaucoup apprécient énormément les prix fixes et le fait que personne n'essaie de «rouler» les autres.

Les patrons font preuve de respect vis-à-vis de leurs ouvriers et de plus de justice qu'en Italie.

596 NC 20 q: «Au point de vue salaire, un ouvrier italien ne pourra jamais atteindre le niveau d'un ouvrier suisse, et en Italie il jouit de moins de respect.» Parmi les avantages cités on peut encore ajouter le bon fonctionnement de la bureaucratie et une justice plus grande en Suisse.

30 NL 36 q: «En Suisse, il y a une très bonne administration: par exemple, j'ai payé trop d'impôts, sans le remarquer. On m'a renvoyé l'argent. Ça m'a fait beaucoup d'impression.»

500 NL 31 q: «Au travail on nous laisse plus de liberté et personne ne nous harcèle . . . Le système postal et les transports publics sont très bien. La police fonctionne. Ici la loi, c'est la loi. Ce n'est pas toujours nécessaire d'avoir une recommandation . . . Chaque chose a sa place.»

b) Voici une liste. Pourriez-vous m'indiquer ce qui vous a frappé le plus?

Ce qui plaît en Suisse.

Codes	A +	A —	NL	NC	SL	SC
propreté	44	31	20	18	21	16
tranquillité	42	25	18	16	17	16
ordre	45	35	22	21	19	16
on peut compter sur les Suisses	30	16	7	10	16	12

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
personne ne se mêle de mes affaires						
privées	36	23	15	15	14	15
précision	41	27	19	19	16	15
discipline, politesse	46	31	24	19	20	15
le standard de vie	41	21	19	14	17	12

La somme dépasse 50 dans les colonnes, parce que quelques sujets indiquent plusieurs rubriques qui leur plaisent en Suisse.

Comparaison des 4 sous-groupes:

La plupart ont cité propreté, ordre, tranquillité, précision, discipline et politesse. Les Italiens du Sud (17 sur 25) apprécient plus le fait de «pouvoir compter sur les Suisses» que les Italiens du Nord (7 sur 25 seulement). Ceux qui vivent en Suisse depuis longtemps apprécient plus le haut standard de vie que ceux qui ne sont en Suisse que depuis peu. Toutes les tendances décrites ici sont nettement plus faibles dans le groupe 5C; ceci est probablement dû au fait que ce groupe a beaucoup de peine à comprendre des pensées abstraites.

Calculs de signification.

La comparaison des groupes (apprécie la propreté) et (n'apprécie pas la propreté) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 9.01$).

La comparaison des groupes (apprécie la tranquillité) et (n'apprécie pas la tranquillité) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 13.07$).

La comparaison des groupes (apprécie l'ordre) et (n'apprécie pas l'ordre) donne une différence significative au seuil de $p < .05$ ($\chi^2 = 6.25$).

La comparaison des groupes (apprécie la conscience des responsabilités) et (n'apprécie pas la conscience des responsabilités) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 7.89$).

La comparaison des groupes (personne ne se mêle des affaires privées) et (n'apprécie pas que personne ne s'en mêle) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 6.98$).

La comparaison des groupes (apprécie la précision) et (n'apprécie pas la précision) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 10.34$).

La comparaison des groupes (apprécie la discipline) et (n'apprécie pas la discipline) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 12.70$).

La comparaison des groupes (apprécie le standard de vie) et (n'apprécie pas le standard de vie) donne une différence significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 18.89$).

Remarques.

«Admirer la propreté, la tranquillité, l'ordre, la loyauté, pas d'indiscrétions dans les affaires privées, la précision, la discipline, et la haut standard de vie en Suisse» s'avèrent être des facteurs favorables à l'assimilation. Nous avons émis des hypothèses concernant tous ces facteurs, et toutes sont vérifiées.

3a. Quelles sont en Suisse les choses qui ne vous plaisent pas?

(Question ouverte)

Relativement peu mentionnent des critiques concernant le climat trop froid ou trop pluvieux. Très rarement ils se plaignent spontanément d'une mauvaise nourriture en Suisse.

La plupart des Italiens du Sud se plaignent de la prostitution, la liberté sexuelle en général, l'indépendance des femmes en Suisse. Citons aussi les Suisses ivres qui insultent les Italiens. Certains Italiens critiquent aussi l'abord froid et la fierté exagérée des Suisses.

579 NC 24 mq: «Je n'aime pas que les Suisses en général disent du mal de nous. Nous n'avons aucun moyen d'être acceptés dans leurs cercles. Même si on fait tout son possible pour s'adapter à leurs habitudes, ça ne sert à rien. La raison de tout ça, c'est les préjugés.»

62 SL 47 mq: «Je ne tiens pas spécialement à être bien vu, mais au moins respecté! A ce sujet, je ne suis pas content du tout.»

115 NL 28 q: «Quand un Suisse me rencontre, il me regarde avec un drôle d'air parce que je suis sur un sol étranger. Ça je ne peux pas le supporter . . . Je ne peux pas comprendre qu'il ne saisisse pas ma situation. Je ne suis pourtant pas là pour lui prendre son pain, mais pour en gagner pour mes enfants. Il me semble aussi contribuer au bien-être des Suisses, car je mets à leur disposition les meilleures années de ma vie.»

652 NC 19 q: «Le trop grand sérieux ne me plaît pas. Ils ont toujours un visage grognon. Si une fois on leur fait une remontrance, on compromet une amitié. Chez nous, Italiens, c'est différent. Nous rouspétons un peu, mais nous restons quand même amis . . . J'ai l'impression que les Suisses ne sont pas très francs: Un beau jour ils rient et plaisent, le lendemain, c'est possible qu'ils t'ignorent.»

638 5C 25 m: «Dans le train il y a des Suisses qui font une tête de bœufs. Peut-être sont-ils furieux à cause de difficultés au travail ou parce qu'ils se sont disputés avec leur femme.»

La prescription selon laquelle les Italiens n'ont le droit d'amener leur famille en Suisse qu'après 3 ans de séjour ininterrompu, semble très injuste à certains.

91 SL 25 m: «Ce n'est pas une loi juste. Si un Italien pouvait amener toute sa famille en Suisse, il n'aurait plus le courage de retourner en Italie.»

De devoir payer aussi des impôts militaires, apparaît injuste surtout à ceux qui sont établis depuis longtemps en Suisse.

3b. Voici une liste de différentes appréciations. Avec lesquelles êtes-vous d'accord?

Ce qui ne plaît pas en Suisse.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
les Suisses sont des gens «froids»	30	35	19	17	11	18
je n'aime pas la cuisine suisse, elle est mauvaise	21	29	16	15	7	13
on nous traite comme des inférieurs	27	36	20	14	15	13
je dois faire mes repas et mes lessives	8	27	5	10	9	11
je me fais souvent du souci pour ma famille qui est loin	21	31	10	12	15	15
e'est difficile d'établir des relations avec les Suisses	14	24	8	12	9	10
je ne vois pas la possibilité d'une amélioration professionnelle	10	22	4	11	8	7
depuis mon arrivé ici, ma santé est mauvaise	3	4	3	1	0	3
je supporte mal le climat	5	12	6	4	3	4
j'oublie le métier que j'avais appris	1	6	1	2	0	3
je paie trop d'impôts	21	25	15	9	9	12
je m'ennuie	5	17	4	10	5	4
les assurances sociales sont bien meilleures en Italie qu'en Suisse	18	9	11	8	7	1

(La somme des colonnes dépasse 50, parce que les sujets indiquent plusieurs appréciations.)

Comparaison des 4 sous-groupes.

La plupart des 4 groupes semblent s'accorder pour trouver les Suisses allemands «froids». C'est dans le groupes des SL que cette tendance se manifeste le moins. Plus de la moitié de chaque groupe ont l'impression d'être traités comme des inférieurs. Cette tendance se manifeste très fortement chez les NL mais très faiblement chez les SC. Environ la moitié des groupes NL, NC et SC trouvent la nourriture suisse mauvaise. Seuls 7 sur 25 SL partagent cette opinion. A peu près la moitié de chaque groupe se fait du souci pour sa famille absente, les S encore plus que les N. Environ $\frac{2}{5}$ de tous les groupes savent bien qu'il est assez difficile d'établir des contacts avec les Suisses. Cet avis est moins fréquent chez les Italiens vivant en Suisse depuis longtemps. C'est surtout le groupe NC qui prétend ne pas pouvoir envisager d'amélioration professionnelle, alors que les autres le font moins remarquer. $\frac{3}{5}$ des NL se plaignent de devoir payer trop d'impôts. Pour les autres groupes, le paiement des impôts n'est pas un sujet de plainte. 11 sur 25 NL trouvent que les assurances sociales sont meilleures en Italie mais par contre 1 seul sur 25 NC partage cette opinion.

Les rubriques «mauvaise santé», «mauvais climat», «oubli de la profession apprise» sont peu mentionnées dans tous les groupes.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (doit faire sa lessive et ses repas) et (ne doit pas faire sa lessive et ses repas) donne une différence très significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 15.86$).

La comparaison des groupes (contacts difficiles avec les Suisses) et (contacts faciles avec les Suisses) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 4.24$).

La comparaison des groupes (ne voit pas d'avancement professionnel possible) et (voit avancement professionnel possible) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 6.61$).

La comparaison des groupes (ne s'ennuie pas) et (s'ennuie) donne une différence significative au seuil de $p < .01$ ($\chi^2 = 8.02$).

La comparaison des autres groupes ne donne pas de différence significative.

Remarques.

«Ne pas faire repas et lessives soi-même» et «pas de sentiment d'ennui» sont des facteurs favorables à l'assimilation, quoiqu'à ce sujet nous n'ayons émis aucune hypothèse.

«Le sentiment de pouvoir établir facilement des contacts avec les Suisses» et «avoir conscience de pouvoir améliorer sa situation professionnelle» s'avèrent être des facteurs favorables à l'assimilation. Nos hypothèses sont vérifiées.

4. *Avec le temps, on s'habitue à bien des choses qu'on ne se serait jamais attendu à trouver supportables. Avez-vous personnellement l'impression d'avoir changé vos habitudes depuis que vous êtes en Suisse, et avez-vous aussi le sentiment d'avoir changé d'attitude? (Question ouverte)*

Voici les qualités que beaucoup d'Italiens disent avoir acquis pendant leur séjour en Suisse:

Ils assurent avoir progressé en éducation, ordre, propreté, discipline, réserve, silence, précision et ponctualité. Certains Italiens du Sud affirment être devenus plus souples dans leurs opinions et avoir acquis plus d'égards envers les femmes. — En Italie, ils sortaient beaucoup tandis que maintenant en Suisse ils vivent plus tranquillement. Beaucoup se sont accoutumés à un plus haut standard de vie et peuvent ainsi se permettre d'acheter plus de vêtements et de manger de la viande plus souvent. Mais ce qu'ils citent le plus souvent, c'est le sentiment d'avoir mûri à la suite de leur immigration. Ils affirment se sentir plus responsables et être devenus des «hommes» («sono diventato un uomo»).

28 SC 21 m: «Je pensais que la vie était plus facile. Ça fait du bien de faire l'expérience que dans la réalité les choses ne sont pas comme on les attendait. Maintenant je réfléchis beaucoup plus avant d'entreprendre quoi que ce soit. J'ai appris à vivre seul, et à organiser ma vie moi-même, tandis qu'en Italie ma mère pensait à tout. Maintenant je saurai aussi résoudre tout seul des problèmes sans être conseillé . . .»

59 NC 32 mq: «Avant, j'étais un vagabond, j'avais tous les vices imaginables. Maintenant je me tiens tranquille parce que je travaille et que je gagne ma vie. Je suis devenu plus sérieux, dit ma femme.»

69 NC 25 q: «J'ai dû apprendre à me lever tôt le matin; je ne suis plus un petit garçon ni un vagabond. Ici j'ai pu me faire une idée de ce qu'est la vie. Je ne vais plus partout mais je reste tranquillement chez moi. J'ai appris à m'occuper de mes affaires et à ne pas juger les gens.»

5. *Si par exemple vous allez en vacances en Italie, y remarquez-vous des choses qui vous déplaisent particulièrement alors qu'elles ne vous choquaient pas quand vous viviez en Italie? (Question ouverte)*

Il est frappant de constater que relativement beaucoup d'Italiens sont gênés par le bruit en Italie, chaque fois qu'ils y retournent en visite. Après avoir vécu dans une grande ville comme Zurich, ils trouvent les bavardages des gens de leurs villages ennuyeux. Beaucoup relèvent le fait qu'en Italie ne règne aucun ordre, ni ponctualité ni bonne organisation dans bien des domaines. Le manque de politesse des employés surtout ceux des trains, ceux-ci étant du reste souvent bondés, les frappe désagréablement à leur retour en Italie.

6a. (Pour les Italiens du Sud) Beaucoup d'Italiens ont la réputation d'être superstitieux. Qu'en pensez-vous? Croyez-vous par exemple à la «fattura» (breuvages magiques)?

Croît à la «fattura» (philtres).

Codes	NL	NC	SL	SC
n'y croit pas	0	0	19	12
n'y croit pas mais en connaît qui y croient et le pratiquent	0	0	2	7
y croit	0	0	4	6

Comparaison des 4 sous-groupes.

Les SC ont mieux connaissance de la magie que les SL. $\frac{1}{5}$ des SC y croit et un autre $\frac{1}{5}$ en connaît qui y croient.

6b. (Pour les Italiens du Nord) Avez-vous l'impression que l'aversion pour les Italiens a augmenté depuis l'arrivée en Suisse de tellement d'Italiens du Sud?

L'aversion des Suisses a augmenté.

Codes	NL	NC	SL	SC
non	1	3	0	0
oui, certainement	24	22	0	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

Presque tous les Italiens du Nord tombent d'accord pour dire que l'aversion des Suisses pour les Italiens a augmenté depuis l'immigration de tant

d'Italiens du Sud. Certains Italiens du Nord prétendent même que c'est précisément à cause des Italiens du Sud que les Italiens en général sont méprisés.

7. Où vous plaisez-vous le mieux en général, en Suisse ou en Italie?

Endroit où ils se plaisent le mieux, de façon générale.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
en Suisse	37	8	11	5	16	13
en Italie	1	10	3	6	1	2
cela dépend: pour travailler en Suisse, pour vivre en Italie	12	32	11	14	9	10

Comparaison des 4 sous-groupes.

Moins d'un cinquième de chaque groupe prétend vivre mieux en Italie. Environ la moitié des groupes NL, SL et SC se plaisent mieux en Suisse tandis qu'un cinquième seulement des NC préfèrent la Suisse. Les $\frac{2}{5}$ restant (excepté les NC) prétendent que cela dépend: la Suisse conviendrait mieux pour travailler et l'Italie pour vivre.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (se plaît mieux en Suisse) et (autres catégories) donne une différence très significative au seuil de $p < .001$ ($\chi^2 = 33.97$).

Remarques.

Le facteur «Sentiment de vivre mieux en Suisse» est favorable à l'assimilation du fait que la répartition d'après la durée du séjour laissait prévoir ce résultat en partie. Notre hypothèse est vérifiée.

o) Politique

1. Quand vous lisez des journaux italiens, suivez-vous les événements politiques? Vous y intéressez-vous?

Intérêt pour la politique.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
pas d'intérêt	26	19	6	7	19	13
peu d'intérêt	16	19	10	13	5	7
grand intérêt	8	12	9	5	1	5

Comparaison des 4 sous-groupes.

Les N montrent en général plus d'intérêt que ceux du Sud pour la politique. Ce sont les NL qui montrent le plus d'intérêt (9 sur 25). Ils s'intéressent en général plus à la politique mondiale qu'à la politique italienne ou suisse.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (s'intéresse à la politique) et (ne s'intéresse pas à la politique) ne donne pas de différence significative.

2a. Votez-vous en Italie? J'aimerais vous poser une question mais n'ayez pas peur. Si vous allez voter, vous choisissez naturellement un parti déterminé. Je ne veux pas savoir quel parti. Mais pouvez-vous me dire votre tendance politique? Etes-vous de droite, de centre, ou de gauche?

Tendances politiques.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
bulletin blanc	6	6	1	1	7	3
droite (Movimento Sociale Italiano)	4	5	0	2	3	3
centre (Democratia Cristiana)	17	14	6	6	7	12
gauche (socialisme, communisme)	20	22	17	14	6	5
refuse de répondre, ou ne va pas voter	4	3	1	2	2	2

Comparaison des 4 sous-groupes.

Les N ont une plus forte tendance à voter à gauche que les S. Ceux-ci par contre, votent plutôt au centre, soit «Democratia cristiana». Seuls 7 sur 25 SL donnent un bulletin blanc. Très peu proportionnellement votent à droite et extrêmement peu refusent de répondre.

Calcul de signification.

La comparaison des 4 groupes ne donne pas de différence significative.

2b. (Pour ceux qui votent à gauche) Pourriez-vous imaginer l'Italie communiste?

Italie communiste.

Codes	NL	NC	SL	SC
oui	4	8	2	4
non	13	6	4	1
pas de réponse, donc probablement communiste	1	1	0	1

Comparaison des 4 sous-groupes.

Sur les 17 NL qui votent à gauche, 4 sont probablement communistes tandis que les autres sont sans doute socialistes.

Sur les 15 NC qui votent à gauche, 9 sont probablement communistes, tandis que les autres sont socialistes. Les groupes SL et SC semblent relativement faire preuve de très faibles tendances communistes.

3. Vous avez sûrement remarqué que les institutions politiques suisses diffèrent beaucoup des italiennes. Pourriez-vous me dire quelles différences particulières vous avez remarquées?

Différences politiques.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
il n'en remarque point	23	26	10	11	13	16
l'idée de fédéralisme	7	4	5	3	1	2
moins de corruption	0	1	0	0	0	1
le calme, tout fonctionne mieux	17	15	10	7	11	4
l'idée de neutralité	3	4	0	4	0	2

Comparaison des 4 sous-groupes.

Les $\frac{2}{5}$ de ceux qui séjournent en Suisse depuis longtemps remarquent surtout l'atmosphère politique relativement calme en Suisse et la vie publique au fonctionnement plus facile qu'en Italie. Très peu remarquent l'idée de neutralité ou la constitution fédérative de l'état Suisse.

Calcul de signification.

La comparaison des 4 sous-groupes ne donne pas de différence significative.

Remarques.

Nous supposons que «Reconnaître des différences essentielles entre les institutions politiques suisses et italiennes» serait un facteur favorable à l'assimilation. Notre hypothèse ne s'est pas vérifiée.

En ce qui concerne les opinions politiques, il faut distinguer celles concernant les conditions politiques suisses et celles visant à comparer les situations politiques suisses et italiennes.

La neutralité de la Suisse, le calme politique général, le manque d'intérêt du peuple suisse pour la politique, l'impression de ne pas ressentir beaucoup de luttes de puissance en politique, ni de discours publics ou de propagande, voilà ce que remarquent beaucoup d'Italiens.

616 SC 32 m: «C'est mieux en Suisse, il n'y a pas autant de partis. Il n'y a pas de communistes, pas de démocrates chrétiens. Ici je n'ai jamais entendu parler politique. C'est mieux, il y a plus de liberté et de tranquillité.»

344 SL 33 m: «Ici on parle peu politique. En Italie on se bat toujours. Beaucoup d'Italiens qui étaient communistes avant, ont changé d'opinion depuis qu'ils sont en Suisse.»

403 NL 35 q: «En Italie on fait du bruit à n'en plus finir. Ici les choses se passent plus calmement. Il n'y a pas de discours de propagande sur les places publiques.»

Certains communistes — supposés comme tels — interprètent ce «calme» comme suit:

244 NC 23 m: «La Suisse ne comprend rien à la politique. Si la Suisse était en concurrence avec d'autres pays (si elle devait aller à droite ou à gauche) elle n'y serait pas préparée. Il manque un parti d'opposition. Il n'y a pas de discussion comme dans d'autres pays. Par exemple le 1er mai. Les ouvriers ne sont pas payés ce jour-là. Les ouvriers suisses disent que c'est leur jour de fête. Dans un sens, c'est estimable. Dans un autre sens ils ne remarquent pas qu'on les exploite, que les patrons les exploitent un jour de plus. Ils ne remarquent pas même que leurs employeurs les détestent.»

650 NC 27 mq: «Ici on n'a pas le droit de parler politique. La loi en Suisse interdit aux Italiens de parler de la politique. Je trouve que c'est une erreur.»

597 NC 24 mq: «Probablement, la Suisse n'a pas une grande maturité politique. La liberté de parole existe. Mais en Italie, ils sont plus mûrs en

matière de politique. La Suisse est neutre c'est pourquoi c'est la preuve qu'elle n'est pas mûre, elle est toujours en dehors de tous les conflits. Le parti du Travail n'existe que dans les cantons romands. Les Suisses allemands sont rarement pour les idées nouvelles. Récemment a eu lieu un vote sur la prolongation des vacances à 3 semaines. Pourquoi ont-ils voté non? Je me le demande et j'ai aussi interrogé des Suisses à ce sujet. Ils m'ont répondu qu'ils avaient voté «non» parce qu'ils auraient dépensé trop d'argent.»

En comparant les conditions de la politique suisse et italienne, certains mentionnent la corruption en Italie. En Italie on ferait toujours beaucoup de bruit pour rien au contraire de la Suisse où le pouvoir politique sert vraiment à des fins raisonnables. En Italie on dépenserait trop d'argent pour la politique et de plus il n'en ressortirait rien de bon.

129 SL 28 mq: «En Italie les gens font de la politique pour l'argent. Ici on fait de la politique avec la volonté de diriger la nation. En Italie on dépense pour les élections des milliards qui seraient aussi utiles pour construire des usines ou des hôpitaux. Ici les élections se font dans le calme, avec ordre.»

L'impression d'une plus grande justice sociale en Suisse s'exprime dans les citations suivantes:

467 NL 33 q: «En Italie il y a 2.5 millions de communistes. Ici en Suisse il y a très peu de vrais communistes. Ce n'est pas nécessaire. La Suisse est un pays capitaliste qui traite bien l'ouvrier et qui lui permet de gagner de l'argent. En Italie par contre on exploite l'ouvrier. C'est pour cette raison que le communisme est nécessaire en Italie. Je sais qu'ici en Suisse, il n'y a pas besoin de lutter.»

184 SL 32 mq: «Ici le côté social a plus d'importance. Je dis de la situation politique en Suisse que c'est le socialisme. J'aimerais bien que la politique italienne soit semblable. En Italie ils devraient se donner de la peine pour nous procurer du travail. Nous souffrons à l'étranger. J'aimerais mieux être chez moi.»

Quoique l'idée de fédéralisme soit peu mentionnée, les Italiens sont très impressionnés par le plus grand pouvoir du peuple et aussi par la sécurité dont jouissent les citoyens en Suisse.

500 NL 31 q: «En Suisse il existe un contrôle permanent grâce à l'opinion du peuple. En Italie on donne le pouvoir aux représentants du peuple.»

30 NL 36 q: «Le sens de la démocratie est beaucoup plus marqué ici qu'en Italie. Chacun élit qui il veut. Les Suisses sont conscients de l'importance du droit de vote, les Italiens, pas encore.»

p) Syndicats

1. Avez-vous les mêmes droits que les ouvriers suisses?

Question non évaluée.

2. Etes-vous membre d'un syndicat suisse?

Membre d'un syndicat suisse.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
membre	4	4	1	2	2	3
a été membre, mais a démissionné	4	2	3	0	2	1
n'a jamais été membre	42	44	21	23	21	21

Comparaison des 4 sous-groupes.

Plus des $\frac{4}{5}$ dans chaque groupe n'en a jamais fait partie. Une toute petite partie est actuellement membre. Un très petit nombre dans chaque groupe en a fait partie naguère.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes ne donne pas de différence significative.

Remarques.

Nous supposons que le facteur «membre d'un syndicat suisse» serait un facteur favorable à l'assimilation. Notre hypothèse ne s'est pas confirmée.

3. Etiez-vous membre d'un syndicat en Italie?

Membre en Italie.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
oui	17	15	11	6	4	11
non	33	35	14	19	21	14

Comparaison des 4 sous-groupes.

Si l'on compare l'appartenance aux syndicats en Italie et en Suisse, on constate qu'elle était plus élevée en Italie. Ceci surtout dans les groupes 5C et NL où chacun comptait 11 sur 25 membres d'un syndicat.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes ne donne pas de différence significative.

4. Avez-vous déjà eu recours à un syndicat?

Aide d'un syndicat.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	5C
n'y a jamais eu recours	46	49	23	25	22	25
s'est adressé à un syndicat avec un résultat positif	0	1	1	0	0	0
s'est adressé à un syndicat avec un résultat négatif	4	0	1	0	3	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

La grande majorité, dans tous les groupes, n'a jamais eu recours à un syndicat. 1 seul des 25 NL en a obtenu un résultat positif alors qu'aucun des 25 NC ne s'y est adressé et 3 sur 25 5L ont été déçus de l'aide demandée à un syndicat.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes ne donne pas de différence significative.

5. Les organisateurs des syndicats suisse se plaignent que très peu d'Italiens montrent un intérêt pour la vie syndicale en Suisse. Que devraient faire les syndicats, à votre avis, pour développer l'intérêt des Italiens pour la vie de syndicat? [Question ouverte.]

Du point de vue Suisse, la main d'œuvre italienne serait en général très passive à l'égard de la vie syndicale. Les raisons de cette passivité seraient le manque de solidarité et le montant trop élevé des cotisations. Notre enquête révèle que ces raisons sont plus complexes.

Le montant trop élevé des cotisations est une raison relativement très peu donnée. A ce sujet on peut relever les opinions suivantes:

403 SL 35 q: «Si vous demandiez 5 fr. au lieu de 10, vous auriez des chances de recruter plus de membres.»

244 NC 23 q: «Il faudrait que les syndicats suisses et italiens s'entendent, c'est le seul moyen pour dissiper les tensions entre ouvriers suisses et italiens. Ici ça coûte assez d'appartenir au syndicat. Les Italiens préfèrent envoyer leur argent chez eux s'ils ont l'impression de ne pas obtenir une sécurité suffisante de la part du syndicat. Ici en Suisse je n'ai presque jamais entendu parler du syndicat. C'est seulement 6 mois après mon arrivée que j'ai appris que mon collègue faisait partie de la commission de travail. L'Italien se dit en général: Ce que je paye représente beaucoup plus que les syndicats pourraient m'offrir.»

83 SC 30 m: «J'ai un ami qui en fait partie et un autre qui n'en est pas. Ils en sont au même point. Je ne veux pas m'en occuper. Seulement payer et ne rien en retirer, ça n'a aucun sens.»

8 SL 34 q: «Les syndicats devraient nous aider davantage et pas seulement ramasser les cotisations hebdomadaires.»

Beaucoup d'ouvriers expriment le sentiment d'être mal renseignés sur la vie des syndicats en Suisse et le désir d'être mieux informés. Ici le facteur de la transposition de la mentalité des syndicats italiens à celle des Suisses joue un rôle important.

344 SL 33 m: «Il y a différents syndicats. Comment peut-on savoir lesquels sont sérieux? Il vaut mieux ne rien avoir à faire avec eux.»

59 NC 32 mq: «En Italie les syndicats ont des tendances politiques. En arrivant en Suisse, on a toujours peur de se heurter aux mêmes conditions qu'en Italie. Lentement, on remarque que les conditions ne sont pas les mêmes. Les syndicats suisses devraient mieux nous faire comprendre qu'ici c'est différent de l'Italie. En Italie, j'ai fait de très mauvaises expériences. Les fonctionnaires profitent des ouvriers.»

603 NC 42 m: «Il serait utile que les syndicats suisses fassent un peu plus d'efforts pour se rapprocher de nous.»

Certains ne voient pas le besoin de devenir membre parce qu'ils ne voient pas du tout la nécessité d'une vie de syndicat en Suisse.

525 NC 24 mq: «Nous ne nous soucions guère d'être syndiqués, car il n'y a vraiment pas grand'chose à améliorer.»

46 NL 32 q: «C'est complètement superflu d'entrer dans un syndicat, parce que nous avons déjà une commission de travail. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas encore eu de controverses quelconques.»

Il y en a qui prennent la faute sur eux et disent qu'ils se font des reproches pour ne pas s'être montrés actifs et solidaires des syndicats suisses.

418 SL 40 mq: «On m'a demandé de devenir membre. Mais comme j'ai peu de temps, j'ai refusé. Les syndicats font beaucoup. C'est nous qui devrions collaborer plus activement.»

Très peu s'expriment de façon positive.

266 NL 28 mq: (il est membre) «Le syndicat fait tout son possible. Tous les 15 jours il organise une réunion.»

621 SC 26 m: «Plusieurs Italiens pensent: je ne resterai pas longtemps ici de toute façon et comme j'ai déjà du travail, ça ne vaut pas la peine que je m'inscrive.»

Très peu se sont inscrits au syndicat dans l'idée qu'on leur trouve du travail. Mais ceux-ci ont été déçus, car ils n'ont obtenu que des adresses et ont été invités à chercher eux-mêmes du travail.

6. *Comme vous le savez, il n'y a pas de grèves dans l'industrie métallurgique en Suisse. Pouvez-vous vous représenter à peu près pourquoi?*

Il sait qu'il n'y a pas de grève.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
oui	33	27	23	9	19	9
non	17	23	2	16	6	16

Comparaison des 4 sous-groupes.

La plupart de ceux qui sont en Suisse depuis longtemps, savent qu'il n'y a plus eu de grève depuis longtemps dans l'industrie métallurgique, tandis que environ $\frac{2}{3}$ seulement de ceux qui sont depuis peu en Suisse, en ont connaissance.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes ne donne pas de différence significative.

Pourquoi n'y a-t-il pas de grève.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
a connaissance de la convention de paix	10	4	12	0	1	1
«quand tout le monde a du travail, on n'a pas besoin de grève»	17	17	5	7	10	12
ne sait pas pourquoi	5	14	0	7	4	8
autres explications	18	15	8	11	10	4

Comparaison des 4 sous-groupes.

Le groupe NL est le seul où 12 sur 25 connaissent la convention de paix dans l'industrie métallurgique. $\frac{3}{5}$ des S donnent l'explication suivante: «Quand tout le monde a du travail, on n'a pas besoin de grève.» Les autres donnent diverses explications et certains n'en connaissent aucune. Plus de la moitié de tous les groupes, et cette tendance s'affirme davantage chez les SL, apprécient qu'il n'y ait pas de grève. Très peu ne l'apprécient pas et préféreraient la grève. Un peu plus du $\frac{1}{5}$ des NL ont une position ambivalente à ce sujet.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes ne donne pas de différence significative.

Remarques.

Les opinions sur la grève et la convention de paix sont très diverses selon qu'on s'adresse à des Italiens du Nord ou du Sud. La citation suivante exprime bien l'opinion type des Italiens du Sud:

91 SL 24 mq: «Parce que le gouvernement suisse a accordé des augmentations, . . . on ne peut pas se plaindre du salaire. Il n'y a des grèves qu'au cas de chômage et de salaires trop bas. Ici la loi est juste.»

626 SC 23 m: «Je n'en savais rien. Le travail ne manque pas, les ouvriers sont contents.»

Les opinions des Italiens du Nord sont mieux différenciées. On peut distinguer des opinions positives et négatives. Les opinions positives expliquent la convention de paix par la bonne entente entre patronat et salariés. 467 NL 33 q: «L'ouvrier n'a pas du tout le besoin de faire la grève. C'est mieux ici en Suisse. On n'est pas obligé d'ennuyer des milliers de personnes. Par exemple aujourd'hui, le contre-maitre m'a augmenté mon salaire de lui-même. En Italie, j'aurais dû demander à la commission, puis au syndicat etc. et on n'aurait rien obtenu.»

13 NL 50 q: «Ici la classe dirigeante est beaucoup plus consciente. On discute les choses à la table ronde. En Italie on discute toujours, mais en fin de compte on ne fait quand même rien.»

448 NC 20 mq: «Les employeurs sont toujours prêts à augmenter les salaires. Certains ouvriers ont une attitude ambivalente vis-à-vis de la convention de paix.»

46 NL 33 q: «J'ai le sentiment que le droit de grève est une chose sacrée. La situation telle qu'elle est en Suisse est mauvaise. Naturellement la situation en Italie n'est pas meilleure. Car là-bas on utilise la grève comme arme politique.»

646 NC 28 mq: «Les Suisses sont contents de leur mode de paiement et de traitement. D'un côté c'est bien, d'un autre ça ne l'est pas. Les jours fériés par exemple ne sont pas payés. Le 26 décembre (la St-Etienne) est un jour férié et ici on travaille . . . J'ai l'impression que beaucoup de Suisses ont très peur de faire la grève.»

Les opinions négatives, tendant à soutenir le droit de grève, relèvent la faible organisation des syndicats suisses.

246 NL 39 q: «Comme c'est une nation qui a tout ce qu'elle veut, les ouvriers s'intéressent moins à ce qui se passe en politique.»

244 NC 23 m: «La naïveté du peuple suisse et surtout celle de la classe ouvrière explique aussi la convention de paix.»

244 NC 23 q: «J'ai vécu la grève des paysans à Berne . . . l'ouvrier est sûr de son avenir et il accepte tout ce qui peut lui être utile. Mais l'ouvrier suisse pourrait encore avoir un meilleur sort. Il devrait y avoir des grèves! Mais ici j'ai constaté que le peuple suisse se comporte comme un troupeau de mouton.»

463 NL 30 mq: «Comme les gens sont un peu arriérés, ils n'ont pas de pouvoir réel sur le peuple. S'il y avait des grèves, les ouvriers s'en trouveraient beaucoup mieux.»

q) Religion

1. Quelques questions sur la religion.

Confession.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
catholiques	48	50	25	25	23	25
évangéliques	2	0	0	0	2	0

Comparaison des 4 sous-groupes.

2 sur les 25 SL sont protestants. 1 catholique du groupe NL fréquente régulièrement l'église protestante. Tous les autres sont catholiques.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes ne donne pas de différence significative.

2. Allez-vous à l'église?

Fréquentation du culte.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
tous les jours	0	0	0	0	0	0
1 fois par semaine	10	9	0	2	7	10
1 fois par mois ou tous les 15 jours	11	7	6	3	2	7
une ou deux fois par an	16	25	11	13	12	10
jamais	13	9	8	7	4	3

Comparaison des 4 sous-groupes.

Personne ne va à l'église tous les jours. A peine la moitié de chaque groupe y va une ou deux fois par an. Ce sont plutôt les Italiens du Sud que ceux du Nord qui y vont 1 à 4 fois par mois.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes ne donne pas de différence significative.

3. Allez-vous vous confesser ou communier?

Confession et communion.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
une fois par semaine	0	0	0	0	0	0
1 fois par mois	1	1	0	0	1	1
les jours de fête (Noël, Pâques)	24	21	11	10	13	11
jamais	25	28	14	15	11	13

Comparaison des 4 sous-groupes.

Pratiquement personne ne va se confesser une fois par mois. Une petite moitié de chaque groupe y va seulement aux jours de fête, et le reste ne va jamais ni se confesser, ni communier.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes ne donne pas de différence significative.

4. Quand vous étiez en Italie, alliez-vous plus souvent, aussi souvent ou moins souvent à l'église qu'en Suisse?

Comparaison avec l'Italie.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
plus souvent à l'église en Italie	19	28	11	11	13	12
plus souvent à l'église en Suisse	5	4	2	0	3	4
aussi souvent qu'en Italie	26	17	12	14	9	9

Comparaison des 4 sous-groupes.

A peine la moitié de chaque groupe affirme être allé plus souvent à l'église en Italie qu'en Suisse.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes ne donne pas de différence significative.

5. Y a-t-il à Zurich un prêtre que vous connaissez bien et à qui vous vous confiez parfois?

Confie ses soucis à un prêtre.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
aucun contact avec un prêtre connaît un prêtre mais	30	36	17	23	12	14
ne se confie pas	7	10	5	2	2	8
se confie à un prêtre	13	4	3	0	11	3

Comparaison des 4 sous-groupes.

On constate que les groupes NL, NC et SC ont tendance à ne pas se confier à un prêtre. C'est le groupe SL qui se confie le plus volontiers à un prêtre (11 sur 25). C'est le groupe NC qui a le moins de contact avec des prêtres.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (se confie à un prêtre) et (ne se confie pas à un prêtre) donne une différence de significativité au seuil de $p < .05$ ($\chi^2 = 4.53$).

Remarques.

Le facteur «Confier ses soucis à un prêtre» se révèle être un facteur favorable à l'assimilation, quoiqu'aucune hypothèse n'ait été émise en rapport avec ce facteur.

6. Que remarquez-vous en comparant les usages religieux en Suisse et en Italie?

Comparaison des églises.

Codes	A+	A—	NL	NC	SL	SC
ne remarque rien	37	45	19	24	16	23
église plus sérieuse	13	5	6	1	9	2

Comparaison des 4 sous-groupes.

C'est le groupe SL qui remarque le plus l'aspect plus sérieux de l'église catholique en Suisse (9 sur 25).

Calcul de signification.

La comparaison des groupes (trouve l'église plus sérieuse en Suisse) et (rien à remarquer) donne une différence significative au seuil de $p < .05$ ($\chi^2 = 4.33$).

Remarques.

Le facteur «reconnaître que l'église catholique est plus sérieuse en Suisse» est favorable à l'assimilation. Notre hypothèse est vérifiée.

L'église catholique en Suisse fait nettement meilleure impression que l'église en Italie: elle serait beaucoup plus sérieuse. Il y règnerait plus de calme et d'ordre et les catholiques auraient une attitude plus sérieuse vis-à-vis de la foi et seraient moins superficiels qu'en Italie.

Les prêtres Suisses, disent-ils, se limitent à leurs devoirs religieux et ne se mêlent pas à la politique comme en Italie. Ils sont plus modestes et pas autant portés sur l'argent qu'en Italie.

91 SL 24 m: «Ici, je vais plus souvent à l'église parce qu'on ne nous y parle pas de communisme ni de démocratie, et ils ne font pas de propagande: vote pour moi, ou ne vote pas pour moi. Ils annoncent simplement l'Evangile. Ici, ils croient vraiment en Dieu. En Italie ils croient aussi mais ils se

moquent un peu du Seigneur. Les prêtres ne devraient pas faire de politique dans l'église.»

30 NL 30 q: «Ici on écoute et on fait attention à ce que le prêtre raconte. C'est mieux. En Italie l'église c'est un théâtre. On y va simplement pour voir les jambes des jolies filles et les femmes élégantes.»

Beaucoup apprécient le fait qu'il y ait en Suisse plusieurs religions comme protestants et catholiques et qu'on puisse par conséquent choisir sa religion, d'autres ne font que le remarquer sans pour autant porter un jugement sur ce fait.

7. Si vous pouviez choisir, préféreriez-vous vous confier à un prêtre italien ou à un prêtre suisse?

Choix du prêtre.

Codes	A+	A-	NL	NC	SL	SC
préférait un prêtre italien	2	8	2	4	2	2
préférait un prêtre suisse	10	7	4	3	6	4
indifférent	38	35	19	18	17	19

Comparaison des 4 sous-groupes.

La majorité de chaque groupe se confierait indifféremment à un prêtre suisse ou italien.

Calcul de signification.

La comparaison des groupes ne donne pas de différence significative.

Remarques.

Nous pensons que «la préférence d'un prêtre suisse à qui se confier» serait un facteur favorable à l'assimilation. Nos hypothèses n'ont pas été confirmées.

r) Projets d'avenir, souhaits, bonheur

1. Quels sont vos projets d'avenir (question ouverte).

On est surpris de constater que très peu d'ouvriers italiens ont forgé des projets concrets pour leur avenir. La plupart parlent d'amélioration en général, probablement dans le sens d'une ascension sociale, de l'espoir d'une vie paisible et de la possibilité d'une bonne éducation pour leurs enfants.

La réponse suivante donne peut-être une idée typique de la mentalité de l'analphabète.

157 SL 25 m: «L'avenir, qu'est-ce que c'est? Quand on a à boire et à manger que faut-il demander de plus? Aujourd'hui j'ai mangé — et puis viendra demain.»

Certains Italiens du Nord, au contraire, souhaitent pour l'avenir posséder une affaire, un atelier, un magasin ou un bar, ou aimeraient travailler pour leur compte. Certains parlent spontanément de vouloir s'établir les uns en Italie, d'autres en Suisse.

2. *Supposons que vous ayez reçu une lettre d'Amérique vous annonçant que vous avez fait un gros héritage. Que feriez-vous alors?* (Question ouverte.)

La plupart pensent à la sécurité financière de leur famille («sistemare la famiglia»).

La plupart investiraient l'argent dans un immeuble ou des terrains. Très peu cesseraient de travailler pour s'offrir des plaisirs de l'existence tels que voyages, construire une maison, aller en voiture, ou s'amuser avec des filles. Beaucoup préféreraient utiliser l'argent à aider de pauvres gens ou aux études de leurs enfants. Les Italiens du Sud se distinguent de ceux du Nord par le fait qu'ils affirment relativement souvent qu'une grosse somme d'argent leur permettrait de construire des usines pour procurer du travail aux chômeurs, comme d'autres l'ont fait pour eux.

3. *Il est très difficile de dire ce qu'est le bonheur, mais il est naturel que l'homme recherche toujours le bonheur. Que souhaiteriez-vous pour vous sentir heureux et en sécurité?* (Question ouverte.)

Tous les ouvriers insistent sur l'importance d'un travail assuré, d'une bonne santé et d'une vie de famille harmonieuse pour être heureux.

177 SC 23 m: «Mener une vie paisible. Avoir un travail assuré: quand je me lève le matin, avoir du travail. Quand on est avec sa famille, on est heureux.»

69 NC 25 q: «Une fille qui me comprendrait. Avoir sa famille tout près, car tout seul on ne peut pas trouver le bonheur.»

129 SL 28 mq: «Etre avec sa famille. Avoir toujours du travail. Etre en paix avec tous les hommes; avoir la possibilité d'acheter ce qu'on veut. Pour moi la paix passe avant tout; aimer les autres.»

293 SL 55 q: «Ne pas avoir de soucis matériels pour l'avenir . . . L'assurance de ne pas devoir mourir dans un asile. Ne pas tomber à la charge de ses enfants. Vivre en paix avec sa femme et posséder une petite maison.»

461 NL 28 mq: «Maintenant je suis heureux: j'ai une femme et un enfant. Si je m'entends bien avec ma femme. Posséder une petite maison et un peu plus d'argent, alors nous serions encore plus heureux.»

L'important pour beaucoup c'est de ne pas avoir de soucis pour l'avenir, le sentiment de pouvoir satisfaire leurs besoins, et procurer à leurs enfants un bon métier. On remarque que le fait de posséder des objets matériels tels que voiture, vêtements, etc. est rarement cité. Par contre beaucoup rêvent de posséder leur propre maison et un bout de terrain. Un grand nombre a conscience du fait que l'argent seul ne fait le bonheur. Ils parlent souvent d'avoir bonne conscience ou du désir d'une fraternité entre tous les hommes. Certains considèrent le bonheur comme une illusion.

30 NL 36 q: «Le bonheur, c'est une illusion. On ne sait jamais si l'on est heureux. J'ai souvent fait l'expérience d'avoir de l'argent dans ma poche et des soucis à la main. J'ai aussi fait l'expérience d'être heureux chez moi sans avoir d'argent dans ma poche. Etre heureux comme je le suis en ce moment, ça ne m'est jamais arrivé. Quand je suis à la maison, je suis heureux.»

331 NL 40 q: «Je ne crois pas au bonheur. Et je suis bien comme ça.»

3. CLASSEMENT DES FACTEURS

Le calcul de significativité de chaque question concernant le groupe de potentiel d'assimilation élevé et le groupe de potentiel d'assimilation faible donne ce qui suit:

- A. Facteurs favorables à l'assimilation pour lesquels une hypothèse avait été posée = [+]
- B. Facteurs favorables à l'assimilation qui se sont manifestés comme tels sans hypothèse = [(+)]
- C. Facteurs qui se sont avérés non favorables à l'assimilation, bien que des hypothèses aient été émises à leur sujet (facteurs non significatifs) = [—]
- D. Facteurs pour lesquels des hypothèses avaient été posées mais qui n'ont pas pu être vérifiés en raison du faible effectif des groupes à comparer, et qui ne se prêtaient donc pas à des calculs statistiques (facteurs non évalués) = [(—)]

En récapitulation, nous avons présenté les facteurs d'après les 5 différents aspects du potentiel d'assimilation et en suivant l'ordre de leur significativité (extrêmement significatif, très significatif, significatif, et non significatif).

	Motifs et conditions préliminaires	Transformation des groupes primaires	Adaptation personnelle	Acculturation	Ascension sociale et économique
Facteurs extrêmement significatifs:	+ désir d'acquérir une maison ou une affaire en Suisse + désir et volonté de rester pour toujours en Suisse	+ avoir des connaissances suisses + plusieurs invitations dans des familles suisses	(+) ne pas avoir de soucis de ménage (pas de lessive, de cuisine, d'achats à faire) + la confirmation de ses attentes + pas de mal du pays + sentiment de s'être déjà adapté aux nouvelles conditions + sentiment de mieux vivre en Suisse (+) rareté des moments de dépression + grande satisfaction au travail + sentiment d'être très satisfait de son logement	+ séjourner depuis longtemps + lire et comprendre des journaux suisses (+) avoir plus ou moins autant de temps libre + impression favorable du calme, de la discipline et de la politesse + admirer le haut standard de vie + s'adapter facilement à la cuisine suisse (+) désirer que ses enfants soient élevés dans des écoles suisses	+ ascension professionnelle et financière + standard de vie plus élevé (acquisition d'objets de valeur tels que voitures, appareils de TV, enregistreur etc.) (+) acquisition de meubles (+) logement non provisoire (pas en baraquement) + amélioration des conditions de logement par rapport à l'Italie

Facteurs très significatifs:	+ décision de rester en Suisse pour toujours avant d'immigrer + avoir comme motif d'émigration l'espoir de construire un meilleur avenir pour ses enfants	(+) état civil: marié + avoir des Suisses comme voisins	+ fréquentation de cours de perfectionnement (+) pas d'ennui	+ écouter des émissions de radio ou de TV en allemand pour apprendre la langue (+) habituer exclusivement avec sa femme et ses enfants + sentiment de pouvoir s'exprimer bien ou très bien en allemand ou en dialecte + avoir une impression favorable de la propreté, de la précision et de la conscience des responsabilités + apprécier que personne ne s'immisce dans ses affaires privées	(+) gagner plus de Fr. 850.- par mois + avoir conscience d'un avancement professionnel possible
------------------------------	--	--	---	--	--

Facteurs significatifs:		+ avoir un ou deux amis suisses intimes à proximité + être invité plusieurs fois par des collègues suisses + inviter quelquefois des collègues suisses + faire partie d'une association suisse ou italienne (+) apprécier positivement les relations de travail entre Suisses et Italiens	(+) avoir plus de 30 ans + avoir fait des efforts pour apprendre l'allemand (+) confier ses soucis à un prêtre + sentiment de pouvoir facilement entrer en contact avec les Suisses (+) personnalité différenciée (+) impression d'être bien vu des contre-maitres (+) ne pas se demander sans cesse si on doit rester ou repartir	+ impression favorable de l'ordre + reconnaître que l'église catholique est plus sérieuse en Suisse	
-------------------------	--	---	--	--	--

Facteurs non significatifs:	- conflits au dernier lieu de travail en Italie - difficultés familiales ou psychologiques en Italie - peu d'espoir d'avancement professionnel en Italie - avoir pour raison d'émigrer le désir d'une amélioration financière et professionnelle - avoir de bons renseignements avant d'immigrer	- au travail, contacts surtout avec des collègues suisses - prendre part à la vie syndicale en Suisse	- pas de malaises psychomatiques - premières impressions positives - désirer plus de responsabilités dans son travail - jouir d'une meilleure santé en Suisse	- lieu d'origine (Nord ou Sud de l'Italie) - connaître les droits résultant de permis d'établissement - reconnaître les différences existant entre les institutions politiques italiennes et suisses - manger à la Suisse parfois - se confier de préférence à un prêtre suisse	- qualification professionnelle: ouvrier qualifié - dépenser la majeure partie de l'argent gagné en Suisse - sentiment d'être accepté comme un égal par la population suisse
-----------------------------	--	--	--	---	--

Facteurs non évalués:		(-) vivre avec sa femme (-) vivre avec sa femme et ses enfants (-) vivre avec ses parents ou ses beaux-parents	(-) femme bien disposé à l'égard de la vie en Suisse	(-) avoir ses enfants dans des écoles suisses	(-) épouse suisse
-----------------------	--	--	--	---	-------------------

CONCLUSION

1. PROJET DE MESURES PRATIQUES

La conséquence de la tendance expansive de l'économie suisse et de la conjoncture actuelle, c'est que, chaque année, le nombre de la main-d'œuvre italienne en Suisse augmente. Jusqu'aux environs de 1958, on considérait l'immigration des ouvriers italiens comme un phénomène passager, tandis qu'à l'heure actuelle, l'opinion générale est amenée à considérer ces conditions comme plus ou moins durables.

D'une part l'économie suisse dépend de la collaboration de la main-d'œuvre italienne et d'autre part cet afflux étranger constitue un danger risquant d'ébranler les bases institutionnelles helvétiques: voilà les deux constatations qui font de l'assimilation d'une partie des ouvriers italiens un devoir urgent.

Au chapitre II nous avons mis en évidence la complexité de la notion d'assimilation. Le processus d'assimilation provient du jeu d'échange entre les désirs et les attentes de l'immigrant italien, et les possibilités de réalisation offertes par les institutions suisses. Si donc, du côté Suisse on affirme de plus en plus qu'il faut encourager l'assimilation, cela signifie la création en Suisse de conditions de vie pour la main-d'œuvre italienne telles qu'elles lui permettent de réaliser ses désirs et ses attentes pour qu'une partie d'entre elle se décide à vouloir s'établir en Suisse.

Notre enquête avait pour but de définir quels faits, désirs et sentiments caractérisent l'adaptation des immigrants italiens. Du point de vue scien-

tifique, les résultats de notre étude pilote donnent une première base permettant de formuler de nouvelles hypothèses pour entreprendre d'autres travaux de recherche. Bien que le but primaire de notre travail ait été scientifique, les résultats de notre enquête peuvent aussi être d'une utilité pratique.

Dans la présentation du problème [voir chapitre 1 Introduction] nous avons affirmé que les facteurs favorables à l'assimilation que nous avons recherchés, pourraient représenter une base permettant de prendre des mesures pratiques pour faciliter et encourager l'adaptation des ouvriers italiens en Suisse. Il en découle ceci: nos résultats devraient nous aider à élaborer des conseils pour une politique dirigée d'assimilation suisse. Nous voyons une sérieuse difficulté dans le fait que, à différents points de vue, notre enquête a dû être limitée (nous avons interviewé 100 ouvriers italiens non-saisonniers de la branche métallurgique dans une grande entreprise Zuricoise). Par conséquent, il faut bien s'entendre: nos résultats, tant qu'ils n'ont pas été contrôlés par d'autres enquêtes, ne peuvent pas être généralisés. Leur valeur se limite d'abord à notre cadre. C'est seulement dans des cas présentant les mêmes conditions que celles sur lesquelles se base notre enquête que des généralisations sont autorisées. On peut aussi utiliser les facteurs significatifs pour l'assimilation comme *critères de sélection*. En rapport avec l'assimilation se pose involontairement la question de la sélection: Pour quels ouvriers italiens doit-on aplanir les chemins de l'assimilation? Pour être mieux en mesure de répondre à cette question, on pourrait concevoir par exemple un questionnaire comprenant tous nos facteurs significatifs sous forme de questions. En faisant ensuite remplir ce questionnaire à des ouvriers italiens, on pourrait évaluer leur potentiel d'assimilation jusqu'à un certain degré. Plus il y aurait de réponses positives des ouvriers aux «facteurs d'adaptation», plus leur potentiel d'assimilation serait élevé et plus les efforts effectués du côté suisse pour encourager activement leur assimilation auraient de chance d'être couronnés de succès. On ne peut évidemment parler ici que d'une probabilité, car il est aussi possible que des circonstances particulières empêchent un ouvrier au potentiel d'assimilation élevé de rester en Suisse.

Nous pouvons fort bien imaginer qu'un questionnaire construit ainsi pourrait être utile à certaines entreprises pour une politique de personnel rationnelle, en tant que moyen de dépister dans le contingent des ouvriers italiens ceux au potentiel d'assimilation élevé, ceci, afin de faciliter leur adaptation aussitôt que possible. Une telle manière d'agir pourrait éventuellement empêcher à temps des ouvriers ayant un potentiel élevé de partir.

2. RÉCAPITULATION DES RÉSULTATS ET CONCLUSIONS

Dans ce qui suit, nous récapitulons les résultats dans l'ordre où ils apparaissent dans les différents chapitres du questionnaire. En ce qui concerne les facteurs, nous distinguons d'une part ceux qui peuvent être employés exclusivement comme critères de sélection, et d'autre part ceux qui nous ont amené à un projet de mesures pratiques pour encourager l'assimilation.

a) Age, origine, famille, formation scolaire

Age.

Contrairement à nos prévisions, un âge relativement jeune au moment d'émigrer (jusqu'à 29 ans) ne s'est pas montré un facteur favorable à l'assimilation. Dans notre échantillon les ouvriers de plus de 30 ans, ont même plus de chance d'atteindre un potentiel d'assimilation élevé que des jeunes. On peut donc conclure de ces résultats qu'on aurait plus de chance de succès en facilitant l'assimilation des ouvriers âgés de plus de 30 ans que celle des jeunes ouvriers.

Origine.

Un des résultats les plus étonnants de notre travail, c'est de voir que les Italiens du Sud ont les mêmes chances d'atteindre un potentiel d'assimilation élevé que ceux du Nord. Dans notre échantillon d'Italiens du Sud il se trouvait 14 Siciliens, nous possédons plusieurs indications nous permettant d'affirmer que les Italiens de la terre ferme d'Italie du Sud (limite au sud de Rome) se distinguent passablement du point de vue culturel et ethnique des habitants de l'île de Sicile. Si l'on conduit des recherches à l'avenir, il faudrait, à notre avis, distinguer avec plus de précision l'origine d'après les régions et établir leurs rapports avec les différents degrés de potentiel d'assimilation. Aussi longtemps que nous ne pouvons pas nous hasarder sur le résultat de recherches plus approfondies à ce sujet, nous nous référerons aux données de nos résultats, c'est-à-dire qu'il faudrait prendre exactement les mêmes mesures pour favoriser l'assimilation des Italiens du Sud que celle des Italiens du Nord. Cette conclusion provisoire nous semble intéressante du fait qu'elle s'oppose à l'opinion généralement reçue.

Etat civil et lieu d'habitation de l'épouse.

Les règlements de la police des étrangers n'autorisent les ouvriers d'autres pays à amener leur famille qu'à condition d'un séjour ininterrompu d'une durée de 3 ans. La santé mentale de l'ouvrier italien, condition préalable à toute adaptation, est en rapport direct avec son appartenance aux groupes primaires. Nos résultats selon lesquels un ouvrier marié fait preuve d'un potentiel d'assimilation plus élevé qu'un ouvrier célibataire, confirment la théorie. De plus, il nous faut reconnaître que selon toute probabilité, le fait de vivre en Suisse avec son épouse constitue une condition de base pour la réussite de l'adaptation (il ne nous a malheureusement pas été possible de vérifier cette constatation statistiquement).

Par conséquent on pourrait imaginer une mesure favorable à l'assimilation visant à la création de conditions permettant aux ouvriers italiens une vie de famille normale en Suisse. Parmi ces conditions on pourrait envisager entre autres:

1. la venue aussi rapide que possible des membres de la famille en Suisse.
2. la mise à disposition de logements avantageux convenables.
3. la possibilité de confier les enfants à des crèches ou des homes quand la mère travaille.

Nous reviendrons plus loin sur le rôle important joué par les enfants dans la vie de famille.

b) Etat de santé

Etat de santé et malaises psychosomatiques.

Contrairement à notre attente, ni un meilleur état de santé ni l'absence de malaises psychosomatiques en Suisse, ne sont des facteurs favorables à l'assimilation. En d'autres termes, des ouvriers italiens jouissant d'une moins bonne santé en Suisse qu'en Italie et souffrant de malaises psychosomatiques peuvent cependant posséder un potentiel d'assimilation élevé. Nous pensons que ces ouvriers se trouvent dans une phase de transition: bien des choses les retiennent en Suisse, mais ils n'ont pas encore pleinement décidé de s'installer définitivement. Les mauvaises conditions physiques et les malaises psychosomatiques sont sans doute les conséquences de frustrations. On pourrait expliquer plus clairement la relation entre le

facteur «santé physique» et le potentiel d'assimilation, si nous pouvions comparer nos résultats avec ceux d'un échantillon d'ouvriers séjournant en Suisse depuis plus de 6 ans. Nous pensons que nos hypothèses initiales pourraient alors s'appliquer à un tel échantillon. Tant que nous nous en tenons à nos données, il faut en conclure que l'assimilation des ouvriers affirmant être en mauvaise santé et souffrir de malaises psychosomatiques en Suisse peut être facilitée avec les mêmes chances de succès.

Incapacité de travail et dispositions à l'égard des caisses-maladie.

Dans notre échantillon un très petit nombre d'ouvriers ont dû interrompre leur travail pour cause de maladie. Ils n'ont pour la plupart jamais utilisé les caisses-maladie ou accidents. Ceux qui y ont eu recours, en ont une opinion positive ou neutre, et extrêmement peu ont été déçus.

c) Langue

«Sentiment de pouvoir bien à très bien s'exprimer en allemand ou en dialecte» ainsi que «Initiative d'apprendre la langue allemande» et «Lecture et compréhension de journaux suisses» se sont tous avérés des facteurs favorables à l'assimilation.

Problème: Bon allemand et dialecte.

En Suisse allemande, c'est la coexistence du bon allemand et du dialecte qui complique surtout la compréhension linguistique entre les ouvriers italiens et les gens du pays. En pratique si chaque ouvrier voulait se faire comprendre le mieux possible, il devrait apprendre deux «langues», à savoir le dialecte et le bon allemand. Des difficultés arrivent automatiquement lorsqu'un ouvrier italien doit confronter dans la vie de tous les jours les quelques phrases de bon allemand apprises péniblement avec le dialecte. A peine la moitié de notre échantillon d'ouvriers comprenait mieux le bon allemand. Il semble que les Italiens du Sud comprennent mieux le dialecte en général que ceux du Nord. Plus de la moitié des 100 ouvriers préféreraient qu'on s'adresse à eux en bon allemand.

Il faudrait trouver des moyens pour étudier à fond ce complexe de questions. Nous pourrions imaginer que les déceptions dont on se plaint du côté suisse devant le peu de participants aux cours de langue pourraient cesser si on était un peu éclairé à l'avance sur la formation préalable et les capacités des ouvriers italiens désirant suivre un tel cours. La réali-

sation de l'idée du Dr. Guggenbühl (1) d'introduire des cours pour l'étude du dialecte suisse allemand, devrait être poursuivie sérieusement. Bien des Italiens du Sud d'instruction très insuffisante mais doués, pourraient sans aucun doute tirer un bien plus grand profit de cours de dialecte que de cours de bon allemand. La fréquentation de cours de langue pourrait être stimulée dans une plus grande mesure par les entreprises. Une information exacte devrait faire comprendre que l'ascension professionnelle et financière dépend de la maîtrise de la langue locale.

Lecture et compréhension de journaux suisses.

La lecture et la compréhension de journaux suisses représente un facteur favorable à l'assimilation. Un moyen important pour aider l'adaptation serait la propagation de lectures allemandes simples, adaptées aux intérêts et besoins particuliers des ouvriers italiens, et qui pourraient en même temps les intéresser à divers us et coutumes de la Suisse. En ajoutant des textes italiens à l'une des lectures rédigées dans ce sens, on en augmenterait fortement l'intérêt.

d) Situation économique

«Acquisition d'objets de valeur» et «salaire au-dessus de Fr. 850.—» représentent des facteurs favorables à l'assimilation. C'est pourquoi nous pouvons affirmer qu'égaliser le standard de vie d'un ouvrier italien avec celui des gens du pays c'est augmenter les chances d'un établissement définitif. Plus les ouvriers italiens vivent longtemps en Suisse, plus il arrive qu'ils aient acheté plusieurs objets de valeur. L'acquisition d'une voiture, d'un appareil de TV, d'un aspirateur, d'un frigidaire dépend du niveau du salaire. De même «Désir de posséder sa propre maison ou son propre commerce en Suisse» est aussi un facteur favorable à l'assimilation, ce qui nous semble assez évident.

a) Rapport avec le pays natal

Il n'est pas surprenant que le facteur «ne pas ressentir le mal du pays» soit favorable à l'assimilation.

(1) Dr. Guggenbühl: Schaffung menschlicher Beziehungen im allgemeinen, in: Schweizerische Zeitschrift für Gemeinnützigkeit. Zürich, Heft 4/S. April/Mai 1961 (S. 82).

L'échange de correspondance est en général très actif: La plupart des ouvriers reçoivent et écrivent en moyenne 1 à 2 lettres par semaine. Une grande partie des ouvriers lit des quotidiens ou des hebdomadaires italiens: les Italiens du Nord les lisent en général plus régulièrement que les Italiens du Sud, dont les lectures se composent surtout de magazines.

Presque tous les ouvriers écoutent des postes italiens.

«L'écoute d'émissions en allemand» s'avère aussi un facteur favorable à l'assimilation. Ce résultat nous amène à mentionner la création de lectures simples en allemand pour les ouvriers italiens, d'émissions spéciales de radio et de TV plus fréquentes et plus développées pour les travailleurs italiens en Suisse, qui ne seraient pas exclusivement en italien mais avec un complément allemand, ce qui encouragerait l'assimilation.

Comme autre facteur favorable à l'assimilation citons le «fait d'être disposé à s'habituer à la cuisine suisse». Avec la durée du séjour, augmente aussi la fréquence des occasions de manger à la Suisse.

f) Habitat

Les facteurs ci-après sont d'une importance extrême pour un potentiel d'assimilation élevé: «Satisfaction des conditions de logement», «Conditions de logement meilleures en Suisse qu'en Italie», «Vivre dans ses meubles», «Ne pas loger dans les baraquements», «Habiter uniquement avec sa femme et ses enfants», «Avoir aussi des voisins Suisses». Le fait que la création de conditions de logement satisfaisantes soit très souvent considérée comme un des meilleurs moyens de faciliter l'adaptation au cours des discussions sur le problème de la main-d'œuvre étrangère, confirme nos résultats. Les meilleures mesures favorables à l'assimilation que pourraient prendre le patronat, seraient la mise à disposition de logements durables pour les familles des ouvriers italiens, à la place des baraquements. Ces logements devraient être situés dans une zone de cohabitation mixte pour laisser la possibilité de contacts sociaux avec des Suisses. On devrait soutenir le fait que la communauté d'habitant se compose seulement de la proche famille, femme et enfants, en d'autres termes qu'on la mette au même niveau que celle des autochtones.

Pour ainsi dire tous les ouvriers ont nettement l'impression d'avoir moins de possibilités que les Suisses de trouver un appartement. Ils donnent des raisons en général objectives à cette discrimination, par ex: bruit, saleté, autres usages d'habitation.

g) Connaissances sur les droits des immigrants et sur les institutions suisses ou italiennes qui s'occupent de la main-d'œuvre étrangère

La plupart des ouvriers étaient au courant, au moment de l'interrogatoire, des règlements les plus importants de la police des étrangers. Deux cinquièmes des ouvriers affirment n'avoir eu aucune connaissance de ces règlements avant d'immigrer. Nous pensions que le fait d'avoir une connaissance suffisante des droits du permis d'établissement était un facteur favorable à l'assimilation. Mais les résultats ne vérifient pas notre hypothèse. Renseigner clairement sur les aspects juridiques d'un étranger soumis au contrôle d'une part, et d'un étranger établi, d'autre part, serait une mesure réellement favorable à l'assimilation. En effet c'est seulement au moment où un ouvrier italien est bien informé sur les droits que lui confèrent le permis d'établissement et même, plus tard, la naturalisation, qu'il peut apprécier les privilèges accompagnant l'acquisition de ces droits. De tels renseignements ou aussi des informations juridiques pourraient être publiées par exemple sur des feuilles explicatives par les patrons ou les syndicats ou encore dans les journaux déjà mentionnés qui devraient être adaptés aux préoccupations propres aux ouvriers.

A part cela, nous aimerions nous associer au projet présenté à l'occasion d'une conférence de l'UNESCO (1) au sujet de la création de services d'informations juridiques pour la main-d'œuvre étrangère.

h) Travail

Nous pensions que les ouvriers qualifiés feraient preuve d'un potentiel d'assimilation plus élevé que les ouvriers mi-qualifiés ou les manœuvres. Mais nos résultats montrent qu'il n'existe aucune relation entre la catégorie professionnelle et le potentiel d'assimilation. En d'autres termes, si des mesures étaient prises pour encourager l'adaptation, elles auraient autant de chance de succès auprès des ouvriers de n'importe quelle catégorie.

«Le sentiment d'avoir effectué une ascension financière et professionnelle en Suisse», «Fréquentation de cours de perfectionnement» et «Grande satisfaction dans son travail» se montrent des facteurs favorables à l'assimilation.

(1) La commission Suisse de l'UNESCO réunie du 17 au 20 novembre 1963 en Séminaire fédéral à Muttenz, a organisé un cours d'information sur les problèmes de la main-d'œuvre étrangère en Suisse.

On pourrait prendre une mesure efficace pour favoriser l'assimilation en soutenant la volonté d'un ouvrier italien d'avancer économiquement et professionnellement. Aussi longtemps qu'un ouvrier n'a pas conscience d'une possibilité d'ascension, ou qu'il a le sentiment de ne pouvoir réaliser ses désirs professionnels qu'en franchissant des obstacles extrêmement grands, il ne semble pas étonnant qu'il cherche à atteindre dans son propre pays, son but professionnel dans la mesure du possible. Mais il existe sous ce rapport un danger qu'on ne doit pas ignorer. Le fait qu'un ouvrier italien exprime le désir d'obtenir une meilleure place (concernant la question travail et salaire) est loin de signifier qu'il a les capacités de faire des efforts et des sacrifices, comme par exemple de suivre des cours pour perfectionner sa formation professionnelle ou pour apprendre l'allemand. Ceci explique en partie le résultat suivant qui diffère de notre hypothèse: «Le désir d'obtenir dans l'avenir une situation avec plus de responsabilités, comme devenir ouvrier spécialisé ou contremaître» s'avère contrairement à notre attente, un facteur non favorable à l'assimilation.

Il semble donc important, avant d'aider à l'avancement d'un ouvrier, de réunir avec soin des renseignements sur ses qualités de caractère, telles que la persévérance, l'ambition, la capacité de supporter des privations, éventuellement la «fidélité» à l'entreprise, pour éviter toute déception.

Il est intéressant de constater que la plupart des ouvriers ont le sentiment que les contremaîtres et les supérieurs les traitent tous aussi bien qu'il s'agisse de Suisses ou d'Italiens.

Environ la moitié des ouvriers de notre échantillon étaient qualifiés comme bons à très bons par les contremaîtres.

i) Loisirs

Dans notre enquête nous n'avons pu étudier que d'une façon superficielle le problème des loisirs. Il est intéressant de constater que la «Jouissance de plus ou d'autant de loisirs en Suisse qu'en Italie» est un facteur favorable à l'assimilation. La création et le développement de nouveaux centres de loisirs où les ouvriers italiens pourraient passer et utiliser de façon satisfaisante leurs loisirs, serait sans aucun doute une mesure favorable à l'assimilation. Le simple fait de trouver un intérêt et du plaisir dans ses loisirs est déjà un facteur d'adaptation. Dans les centres de loisirs fréquentés aussi par les Suisses, la possibilité serait offerte aux Suisses allemands et aux Italiens d'établir des contacts sociaux réciproques.

k) Immigration

Au moment d'immigrer, les ouvriers avaient pour la plupart entre 20 et 29 ans. Une longue durée de séjour en Suisse (de 3 à 6 ans) s'avère être un facteur essentiel pour augmenter les chances d'un établissement définitif en Suisse (la comparaison de nos deux groupes de 50 nouveaux-venus et 50 ouvriers italiens vivant en Suisse depuis 3 à 6 ans, a donné d'après nos calculs statistiques une différence significative au seuil de $p < 0.001$). Nous en déduisons que l'augmentation de la durée du séjour opère probablement une sélection naturelle des ouvriers qui ont de toute façon un potentiel plus élevé. Le facteur «longue durée de séjour en Suisse», qui nous a servi avec «l'origine» de constante dans notre échantillon, comprend toute une série d'autres facteurs favorables à l'assimilation. En d'autres termes, nous avons pu constater qu'effectivement les Italiens répondant positivement aux facteurs cités ci-dessous appartenaient au groupe des ouvriers italiens établis depuis longtemps:

- au-dessus de 30 ans
- état-civil: marié
- sentiment de pouvoir s'exprimer bien à très bien en allemand
- efforts suivis pour apprendre l'allemand
- lecture et compréhension de journaux suisses
- achat d'objets de valeur
- possession de meubles à soi
- grande satisfaction des conditions de logement
- sentiment d'une ascension professionnelle et financière
- satisfaction du travail
- salaire au-dessus de Fr. 850.—
- désir et volonté de rester en Suisse pour toujours
- sentiment de s'être déjà bien adapté
- désir de faire fréquenter des écoles suisses à ses enfants
- être invité par ses collègues de travail
- inviter ses collègues de travail
- être invité dans des familles suisses
- avoir un ou deux amis suisses
- sentiment d'une vie meilleure en Suisse

Nous pouvons déduire de ces résultats que plus la durée de séjour d'un ouvrier italien en Suisse a été longue, plus celui-ci a de chances d'acquérir de nombreux facteurs favorables à l'assimilation. En nous basant sur cela,

nous pouvons recommander d'établir la sélection de la main-d'œuvre italienne avec plus de chance de réussite parmi les ouvriers ayant vécu depuis un certain temps déjà en Suisse.

Motifs:

Nous avons cherché à sonder si des motifs précis qui avaient conduits à l'émigration pouvaient être considérés comme facteurs favorables à l'assimilation. Mais la plupart des motifs pour lesquels nous avons émis une hypothèse ont dû être rejetés. Seul le motif: «Désir de forger un meilleur avenir pour ses enfants», a été confirmé par notre hypothèse. Il semble que les ouvriers italiens qui pensent à l'avenir s'intéressent à ce que la vie peut apporter à leurs enfants et qui en aperçoivent la réalisation dans l'éducation de leurs enfants en Suisse de préférence, ont plus de chance de s'établir définitivement en Suisse.

Information.

Contrairement à ce que nous attendions, le facteur «Etre bien informé sur les conditions de travail avant d'émigrer» ne se montre pas favorable à l'assimilation. Si l'insignifiance de ce facteur ne provient pas d'une imprécision dans la manière de questionner, cela voudrait dire qu'un ouvrier mal renseigné ou même un «pseudotouriste» aurait les mêmes chances d'atteindre par la suite un potentiel élevé. Malgré ces résultats, qui diffèrent légèrement de notre hypothèse, nous sommes d'avis qu'une bonne information avant ou peu après l'émigration serait affectivement favorable à l'adaptation surtout au début du séjour. On a déjà entrepris quelque chose dans ce sens, par exemple la distribution de brochures à la frontière par l'Office Fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail. On pourrait faire plus encore, si une information sur les conditions de vie et de travail du pays d'accueil faite par des assistants sociaux spécialisés et qui s'y intéressent, avait lieu peu avant ou après l'entrée en Suisse. Nous croyons plus à l'efficacité d'informations faites oralement qu'à la distribution de communications écrites. Dans un même ordre d'idées, on réussirait à bien renseigner en le faisant dans les bureaux de travail en Italie, à la frontière, dans des services d'informations spéciaux dans les grandes gares de Suisse, par l'assistance sociale ou au moment où les ouvriers sont engagés dans l'entreprise.

Nous avons encore obtenu un résultat intéressant dans notre enquête: Les possibilités qu'un immigrant se décide à s'établir définitivement sont

beaucoup plus nombreuses dans le cas où, avant d'émigrer d'Italie, il s'est familiarisé avec l'idée de s'établir en Suisse. Une proportion étonnamment élevée (soit le 56 %) de notre échantillon est arrivée en «Pseudo-touristes» soit sans permis de travail.

De plus, la plupart de ceux que nous avons interrogés entretiennent de nombreuses relations avec des connaissances, des amis, et des parents de leur village qui eux aussi travaillent en Suisse.

Attentes.

Il est essentiel pour le potentiel d'assimilation qu'un ouvrier italien puisse adapter ses horizons d'attente avec les conditions données. Le facteur «réalisation des attentes» s'est montré favorable à l'assimilation ce qui est lié en partie au fait que les ouvriers établis en Suisse depuis longtemps répondent plus souvent de manière positive que les nouveaux-arrivés. Les immigrants déçus sont probablement rentrés tôt dans leur pays. A propos des déceptions dues à de fausses attentes, il faut faire remarquer une fois encore le rôle important d'une bonne information. Il est facile de comprendre que des renseignements justes préviennent des déceptions.

Avec la durée du séjour en Suisse, les chances de prendre la décision de s'établir définitivement en Suisse *augmentent*. Le facteur «Désir et volonté de rester en Suisse» s'accorde avec le facteur de longue durée de séjour.

Dans la situation d'insécurité et de privations complètes où se trouvent beaucoup de nouveaux arrivants, ils se posent à tout instant la question de savoir où, en Suisse ou en Italie, ils doivent prendre racine. Il est intéressant de constater que «Ne *jamais* se poser la question de savoir si on va rester ou repartir en Italie» est un facteur favorable à l'assimilation. Les ouvriers italiens qui n'ont jamais eu à choisir entre deux possibilités de vie, ni à la suite de crise morale, ni par suite des circonstances, auraient d'après nos résultats de meilleures chances d'atteindre un potentiel d'assimilation élevé.

Premières impressions.

Nous pensions que des impressions premières de nature positive dans un milieu étranger, pourraient être significatives pour la réussite d'une future adaptation. Bien que nos résultats n'aient pas donné de différence statistique significative, la tendance de notre hypothèse s'est vérifiée.

Un accueil agréable qui restera un bon souvenir pour l'ouvrier nouvellement immigré, ne peut qu'être utile à son adaptation ultérieure. Nous

pensons que c'est par les services d'information à la frontière ou dans les grandes gares cités plus haut qu'on aurait le plus de chances de donner aux ouvriers italiens des premières impressions positives. Marquer qu'il est le bienvenu comme nouvel ouvrier dans l'entreprise, par exemple en le faisant introduire avec soin à son nouveau travail par un ouvrier suisse parlant italien, contribuerait certainement beaucoup à créer en lui des impressions premières positives. De même les premières impressions à son nouveau domicile jouent aussi un grand rôle.

1) Etat psychique

Le facteur «Rareté de crises morales» est un facteur favorable à l'assimilation. L'explication pourrait en être la même que celle donnée au facteur «Ne se préoccupe pas sans cesse de savoir s'il va rester en Suisse ou rentrer en Italie». Notre résultat confirme une fois de plus le fait qu'un bon équilibre moral et spirituel est une condition extrêmement importante pour la réussite de l'adaptation.

Il ne nous étonne pas que le facteur «Sentiment de s'être déjà adapté» soit un facteur favorable à l'assimilation.

Personnalité différenciée.

Le facteur «Personnalité différenciée» s'avère favorable à l'assimilation. Notre hypothèse basée sur les considérations théoriques au sujet des qualités psychiques de l'immigrant capable de s'adapter, qu'EISENSTADT a défini comme «Intégrité du moi» qu'il décrit comme une condition importante pour l'assimilation, a été vérifiée par ce résultat.

On pourrait en déduire en pratique, qu'on a de grandes chances de réussir à encourager l'adaptation des ouvriers italiens en tenant compte des qualités psychiques suivantes:

1. Capacité de supporter déceptions et médisances sans réaction d'apathie ou d'agressivité.
2. Initiative de la connaissance systématique du nouveau milieu.
3. Adapter ses horizons d'attente aux conditions données.
4. Etre prêt à accepter les rôles nouveaux mêmes s'ils sont désagréables.

m) Relations sociales

A. Relations avec la famille, les enfants, la femme.

Nous avons supposé que le mariage avec une Suisse présentait un facteur favorable à l'assimilation. Nous n'avons malheureusement pas pu vérifier cette hypothèse car l'effectif des groupes à comparer était trop peu élevé du point de vue statistique. Il en est de même pour le facteur «Attitude positive de l'épouse face à la vie en Suisse».

Nous sommes convaincus que, dans le cas où elle vit en Suisse, qu'elle travaille ou non, la femme joue un rôle très important par son influence qui facilite l'adaptation de la famille toute entière, (une famille adaptée à la Suisse forme l'élément de base de la réussite future du processus d'assimilation). Les organisations féminines suisses auraient toute une série de tâches visant à la mise en confiance des épouses italiennes. Les ouvrières italiennes se voient placées en face de devoirs et de problèmes tout différents de ceux des ouvriers. Toute une série de problèmes surgissent à cause du changement de statut, spécialement marqué pour les femmes d'Italie du Sud. Là-bas elles étaient souvent entièrement sous la domination de leur mari. Par la possibilité de subvenir elles-mêmes à leurs besoins, elles accèdent à une liberté nouvelle et à une assurance inconnue jusque là. En somme, l'immigration en Suisse signifie pour elles une revalorisation de leur condition de femme. Ce qui vient d'être dit des femmes de l'Italie du Sud est aussi valable dans une moindre mesure pour les femmes de l'Italie du Nord. On doit admettre que les libertés nouvellement acquises qui dépendent avant tout de leur indépendance économique ont des conséquences complexes dans les relations conjugales.

Les ouvrières italiennes célibataires ont besoin d'une aide spéciale dont il serait bon de s'occuper dans une plus grande mesure.

Enfants.

Nous n'avons malheureusement pas pu vérifier statistiquement notre hypothèse selon laquelle les enfants élevés en Suisse sont un facteur favorable à l'assimilation car les groupes étaient trop petits. «Le désir de donner à ses enfants une formation scolaire suisse» s'avère par contre un facteur favorable à l'assimilation. La littérature étrangère au sujet de l'assimilation des immigrants insiste souvent sur le rôle important que joue l'instruction des enfants dans le pays d'accueil. Sous ce rapport, l'éducation des enfants dans des écoles suisses joue un rôle très important dans le processus d'assimilation. Les enfants sont capables de franchir le cap

de l'adaptation en un temps relativement très bref. Ils représentent un lien entre les valeurs, les normes, les us et coutumes italiennes et celles du pays d'accueil. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les enfants «éduquent» leurs parents et les aident à prendre de nouvelles racines en Suisse. Combien d'immigrants italiens se sont mis à apprendre l'allemand, poussés par leurs enfants parlant cette langue! Les enfants aident aussi leurs parents étrangers à établir des relations sociales avec les autochtones. Il serait bon pour l'assimilation de s'efforcer de faire entrer aussi tôt que possible les enfants italiens dans des écoles suisses allemandes. Les maîtres devraient veiller attentivement à ce que les enfants italiens ne soient pas isolés comme des «étrangers» par la classe.

*B. Relations avec les collègues de travail italiens
avec les collègues de travail suisses
avec les Suisses en général.*

Les bases théoriques de la transformation des groupes primaires essentiels confirment nettement nos résultats qui ont mis en évidence le rôle important des relations sociales entre immigrants et autochtones pour hâter l'adaptation.

Le premier stade de «l'adaptation» est atteint par la restitution des groupes primaires dissouts par l'immigration, comme la famille ou les groupes d'amis italiens etc.

Il s'agit par conséquent, comme première étape pour l'adaptation (à part la réunion de la famille), de créer pour les ouvriers une «patrie» à l'étranger. A ce propos nous songeons à la création d'associations et de centres de loisirs, où l'élément italien dominerait. Les «anciens immigrants» pourraient justement y jouer un rôle important, dans la façon d'organiser et d'orienter de telles associations ou de tels centres. Comme nous l'avons déjà mentionné ailleurs, il est absolument nécessaire pour la réussite ultérieure de l'assimilation de susciter un sentiment de sécurité et d'appartenance, et où pourrait-on mieux le retrouver que parmi ses semblables? Mais nous aimerions insister encore une fois clairement sur la distinction entre ce premier stade de l'adaptation sociale et une seconde phase; des contacts sociaux établis presque exclusivement entre immigrants italiens, sans trouver leur issue dans la population autochtone, n'apportent aucune possibilité de continuer le processus d'assimilation. C'est dans ce sens que notre enquête a confirmé comme favorables à l'assimilation les facteurs: «Formation d'un cercle de connaissances suisses», «Appartenance à une association», «Etre invité par des collègues de travail suisses», et «inviter

des collègues de travail suisses», «Être invité dans une famille suisse», et «Avoir un ou plusieurs amis suisses». Ces résultats nous amènent à penser que du côté suisse, on devrait entreprendre des efforts pour créer des possibilités de contacts entre ouvriers italiens et gens du pays. Pour rendre la chose possible il serait souhaitable de mettre mieux à la portée des Suisses allemands la manière d'être et la culture italiennes. Une telle information pourrait ainsi contribuer à détruire les préjugés défavorables possibles à l'égard des Italiens. De plus, on aurait aussi la possibilité d'encourager du côté suisse le désir d'entrer en contact avec les Italiens.

Il nous semble particulièrement indiqué de faciliter les contacts sociaux au lieu de travail. Le chef d'équipe ou le contremaître pourrait alors jouer un rôle important par l'influence qu'il peut exercer en aidant à briser la glace entre ouvriers suisses et italiens. Ces réflexions sont confirmées par les facteurs suivants: «Bonne opinion des relations de travail entre Suisses et Italiens» et «Sentiment que le contremaître a une bonne opinion de lui» qui sont tous deux favorables à l'assimilation.

Les rencontres à l'occasion de la Saint Sylvestre ou d'autres jours de fête, ainsi que les activités et concours sportifs offriraient d'autres cadres pour la création de relations amicales entre Suisse et Italiens.

La direction des entreprises, le syndicat ou les paroisses pourraient prendre l'initiative de créer de telles occasions.

Problème des préjugés.

Il faut bien reconnaître qu'en général la main-d'œuvre italienne est assez mal vue par la population suisse. Parmi les différentes raisons que nous devons renoncer à expliquer ici, l'attitude prédominante peut aller du dégoût et de la froideur déclarés jusqu'à l'indifférence totale à l'égard de la main-d'œuvre italienne. Les gestes de bienvenue et un accueil amical sont plutôt rares de la part des Suisses-allemands envers les ouvriers italiens. Du reste notre questionnaire confirme cette tendance: La plupart des ouvriers affirment avoir l'impression de ne pas être considérés comme des égaux par la population autochtone. Bien au contraire, selon eux ils seraient considérés comme des étrangers; il se sentent injustement traités comme des intrus. Cette situation freine sans aucun doute l'assimilation. C'est pourquoi il s'impose de susciter une campagne d'information approfondie et sur une vaste échelle, qui renseigne toutes les couches de la population mais spécialement la classe ouvrière suisse sur le problème de la main-d'œuvre étrangère en Suisse. Une telle information devrait comprendre les points suivants:

- Histoire de l'immigration italienne en Suisse.
- Motif d'émigration.
- Relations entre le bien-être économique suisse et la main-d'œuvre étrangère.
- Manière d'être, culture, us et coutumes des Italiens.
- Moments de tension provoqués par la rencontre de deux cultures différentes comme celles de la Suisse allemande et de l'Italie.
- Stimuler l'amour de son prochain et la compréhension envers des gens moins favorisés.

n) Tensions Suisse/Italie

L'ensemble des questions traitant l'attitude positive à l'égard des «vertus» suisse allemandes a une très grande importance pour la sélection des ouvriers italiens. Aussi les facteurs suivants sont-ils favorables à l'assimilation: «Admiration de l'ordre, de la propreté, de la tranquillité, de la conscience des responsabilités, de la précision, de l'absence d'immixtion dans les affaires privées, de la discipline et du haut standard de vie de la Suisse», ainsi que d'autres facteurs, utilisables en outre pour la sélection: «Ne pas devoir faire soi-même sa cuisine et sa lessive», «Ne pas s'ennuyer», «Sentiment qu'il n'est pas difficile d'entrer en contact avec les Suisses» et «Conscience de possibilité d'une ascension sociale»; enfin, le facteur: «Sentiment d'une vie meilleure en Suisse», ce qui ne nous étonne pas outre mesure.

o) Politique

Plus de la moitié des Italiens du Nord ont tendance à voter à «gauche» (socialisme ou communisme). Les Italiens du Sud, votent plutôt au «centre» (démocratie chrétienne). Parmi les 17 sur 50 Italiens du Nord qui sont en Suisse depuis assez longtemps et votent à «gauche» se trouvent 4 communistes présumés, tandis que les autres sont probablement socialistes. 15 sur 50 nouveaux arrivants d'Italie du Nord votent aussi à gauche mais parmi eux on compte 9 communistes présumés et le reste des socialistes.

Les communistes italiens de notre échantillon ont tendance à projeter leur conviction politique sur les conditions suisses. Mais si on les rend attentifs aux contradictions en leur présentant des informations objectives sur les conditions politiques suisses, ils se montrent très disposés à réviser la plupart de leurs opinions. Cette observation nous conduit à la proposition suivante: L'organisation de discussions auxquelles prendraient part des ouvriers suisses et italiens, menées par une personnalité qui soit bien au courant des conditions politiques de la Suisse et de l'Italie, contribuerait à une meilleure information. Une telle influence nous paraît particulièrement importante pour les communistes italiens; mais elle pourrait aussi être utile à tous les ouvriers italiens qui s'intéressent à la politique. Bien que nous n'ayons pas trouvé de différence significative concernant le facteur «Connaitre les différences essentielles entre les institutions politiques suisses et italiennes», nous pensons qu'un moyen efficace de favoriser l'assimilation consisterait en une action d'information sur l'histoire suisse, le fonctionnement de l'état suisse et les conditions politiques de la Suisse comparées à celles de l'Italie. Nos résultats montrent que relativement peu d'ouvriers sont informés sur les conditions politiques en Suisse. Par contre beaucoup ont une impression favorable de la justice sociale plus grande et du bon fonctionnement de l'état en Suisse.

p) Syndicats

Une infime partie des ouvriers de notre échantillon sont membres d'un syndicat. Bien que nous n'ayons pas trouvé de différence significative pour le facteur «Membre d'un syndicat suisse», nous pensons que ce résultat provient de l'effectif des groupes de membres de syndicats trop petit du point de vue statistique. Le syndicat en tant qu'institution pourrait avoir une grande influence pour faciliter l'assimilation des ouvriers italiens. Du point de vue suisse, on reproche aux ouvriers italiens un manque de solidarité. «Ils ont profité des avantages du syndicat, sans faire pour autant le moindre effort dans le but d'améliorer les conditions de l'ouvrier suisse.» Cette critique se justifie: cependant il nous semble extrêmement important de rechercher les motifs de ce manque de solidarité. Nos résultats montrent la complexité des raisons du peu d'intérêt à devenir membre d'un syndicat suisse. La raison du montant trop élevé des cotisations est relativement peu invoquée. Par contre, beaucoup d'ouvriers de notre échantillon disent qu'ils ont été trop peu renseignés sur l'existence de syndicats en Suisse; on constate donc un désir évident

d'être mieux informé. Certains ne voient pas la nécessité de devenir membre car ils mettent en doute l'opportunité de l'organisation syndicale suisse: Une commission de travail leur suffirait amplement. Parmi les travailleurs suisses, surtout les ouvriers d'un certain âge qui ont vécu la crise économique de 1930 et les ouvriers suisses non qualifiés, on constate une nette tendance à considérer les ouvriers étrangers comme une concurrence. Cette attitude est provoquée par diverses causes irrationnelles que nous ne pouvons pas approfondir ici. Mais elles sont d'une grande importance pour la compréhension générale et pour l'introduction de mesures éventuelles facilitant l'adaptation des ouvriers italiens par la vie syndicale. Toutes ces questions montrent que les chances d'attirer de nouveaux membres dans les syndicats suisse tendraient à augmenter si les Italiens étaient convaincus que leurs contributions étaient interprétées comme vraie solidarité. Le sentiment que les ouvriers suisses pourraient les accepter comme corresponsables et collaborateurs pour élever le niveau social général, devrait naître en eux.

Les intérêts des ouvriers italiens devraient être représentés dans une plus grande mesure dans les commissions de travail. Le droit de donner son avis dans les questions générales concernant l'entreprise devrait être développé. Au cas où leurs qualités et capacités s'y prêteraient, le syndicat devrait aussi donner aux ouvriers italiens la possibilité d'accéder à la place du chef d'équipe ou contremaître.

Sur l'initiative des syndicats, des cours et des conférences se terminant par une discussion pourraient être organisés (tous avec un but informatif et instructif) dont les sujets pourraient être les suivants:

- Différences dans la vie syndicale en Suisse et en Italie.
- Histoire et intentions des syndicats en Suisse.
- Problèmes spécifiques de l'actualité pour les syndicats en Suisse.
- Les Avantages d'appartenir à un syndicat suisse.
- «La Convention de Paix» et la Fédération Suisse des Oouvriers sur Métaux et Horlogers.
- Relations entre patronat et syndicats en Suisse.
- Partis politiques et syndicats.
- etc.

Il nous semble que les personnes les mieux placées pour réaliser une telle entreprise, sont les secrétaires de syndicat parlant les deux langues et de plus bien informés sur les conditions syndicales en Suisse qu'en Italie.

Le conseiller national Wüthrich à l'occasion du congrès de la Fédération Suisse des Ouvriers sur Métaux et Horlogers en septembre 1963 a soulevé la question de l'édition d'un hebdomadaire en italien et de cours de formation de personne de confiance d'origine italienne. La réalisation de ces projets contribuerait beaucoup à l'assimilation pratique.

q) Religion

Une moitié des ouvriers interrogés ne va à l'église que les jours de grande fête. A peine une moitié prétend y être allée plus souvent en Italie qu'en Suisse. Grâce à la constatation intéressante d'un assez grand nombre d'ouvriers italiens qui trouvent l'église catholique plus sérieuse en Suisse, notre hypothèse est vérifiée. Le facteur «Confier ses soucis à un prêtre» est aussi favorable à l'assimilation. Nous sommes convaincus que l'église catholique en tant qu'institution, qu'il s'agisse de la «Missione cattolica» ou de l'église autochtone, peut contribuer pour une grande part à faciliter l'assimilation. L'aide spirituelle apportée par des prêtres bien formés, qui pourraient ranimer en partie la foi en l'Eglise bien souvent perdue en Italie, contribuerait aussi à l'adaptation générale. Les institutions sociales ou les groupements féminins catholiques pourraient faciliter l'adaptation sociale de la famille italienne au milieu suisse allemand en organisant des rencontres de groupes, des conférences et des cours dans lesquels les catholiques suisses et italiens pourraient se rencontrer.

r) Projets d'avenir, souhaits, bonheur

Les ouvriers italiens de notre échantillon ne forment en général pas de projets d'avenir; ils semblent trop accaparés par les préoccupations du présent. Ils envisagent uniquement une amélioration générale de leur condition de vie et espèrent pouvoir mener une existence sans soucis dans l'avenir.

Le bonheur pour eux c'est l'assurance d'un travail sûr, jouir d'une bonne santé et d'une vie de famille harmonieuse.

Nous voici arrivés à la fin de notre travail; nous espérons contribuer ainsi à la compréhension générale du problème de l'assimilation des ouvriers italiens en Suisse et avoir donné par nos résultats un aperçu de ce qu'on pourrait entreprendre pour résoudre cette question urgente. Cependant nous sommes certains que la réalisation de ces projets dépend en grande mesure des qualités humaines de tous les Suisses et Italiens en présence.

BIBLIOGRAPHIE

- L'assimilation culturelle des immigrants. Union internationale pour l'étude scientifique de la population. UNESCO, Paris, 1950.
- L'assistance sociale aux travailleurs migrants. Rapport du groupe d'experts. Nations Unies, Genève, 1963.
- ATTESLANDER, P.: Dynamische Aspekte des Zuzügers in die Stadt; in: Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie. Band 7, Köln-Opladen, 1955.
- BAGLIONI, G.: Gli orientamenti degli studi sull'integrazione socio-culturale dell'immigrato: aspetti e questioni di ordine generale; in: Rivista Internazionale di Science Sociali, Vol. XXIII, Fasc. III. 1962.
- BIE, P. DE: L'assimilation des ouvriers mineurs italiens et polonais en Belgique; in: Etudes européennes de population, Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, 1954, p. 337-341.
- BORRIE, W. D.: The Cultural Integration of Immigrants. UNESCO. Paris, 1959.
- BOSCARDIN, L.: Die italienische Einwanderung in die Schweiz mit besonderer Berücksichtigung der Jahre 1956-1959. Polygraphischer Verlag AG, Zürich, 1962.
- CLEMENS, R., VOÏSE-SMAL, G., MINON, L.: L'assimilation culturelle des immigrants en Belgique; H. Vaillant, Carmanne, Liège, 1953.
- DANKWORTT, D.: Probleme der Anpassung an eine fremde Kultur. Materialien zur Entwicklungshilfe. Köln, 1959.
- DÜRRENMATT, P.: Zum Problem der ausländischen Arbeitskräfte in staatspolitischer Sicht; in: Industrielle Organisation, 30. Jg., Nr. 6, 1961, p. 259-264.
- EISENSTADT, S.N.: The Absorption of Immigrants. Routledge & Kegan Paul, London, 1954.
- The Place of Elites and Primary Groups in the Absorption of new Immigrants in Israel. American Journal of Sociology, Vol. XLII, No. 3, Nov. 1951, p. 222-231.
 - Analysis of Patterns of Immigration and Absorption of Immigrants. Population Studies, Vol. VII, No. 2, 1953, p. 167-180.
 - The Process of Absorption of new Immigrants in Israel. Human Relations Vol. V, No. 3, 1952, p. 223-245.

- EISENSTADT, S. N.: Recherches sur l'adaptation sociale et culturelle des immigrants. *Bulletin International des Sciences Sociales*. Vol. III, No. 2, 1951, p. 281-284.
- PERENCZI, I.: Migrations (modern); in: *Encyclopedia of the Social Sciences*, Vol. X, 1954.
- GESSIN, R. et DORE, M.: Facteurs comparés d'assimilation chez les Russes et les Arméniens. *Population* No. 1, Jan./Mars 1946, Paris.
- GIRARD, A. et STOETZEL, J.: Français et Immigrés. Institut National d'Etudes Démographiques. *Travaux et Documents, Cahiers* No. 19 et No. 20, Paris, 1953.
- HALLOWELL, A. I.: Sociopsychological Aspects of Akkulturation; in: Ralph Linton: *The Science of Man in the World Crisis*, Columbia University Press, New York, 1945.
- HANDLIN, O.: *The Positive Contribution by Immigrants*. UNESCO, Paris, 1955.
- HOMANS, G. C.: *Theorie der sozialen Gruppe*. Westdeutscher Verlag, Köln und Opladen, 1960.
- INTERNATIONAL MIGRATION, 1945-1957. International Labour Office, Geneva, 1959.
- KAMER, A.: *Die Assimilation der Zuzüger nach Biel*. Diss. Bern, 1961.
- LINTON, R.: *The Study of Man*, Appleton-Century, New York, 1936.
- Migrations provoquées et problèmes sociaux de mobilité ouvrière. *Travaux de l'Institut de Sociologie de la Faculté de Droit, Liège*, 1956.
- NEUMANN, J.: *Die Kriminalität der italienischen Arbeitskräfte im Kanton Zürich*, Juris-Verlag, Zürich; 1962.
- PARK, R. E.: Assimilation Sociale; in: *Encyclopedia of the Social Sciences* Vol. I, 1954.
- POIGNANT, R.: Etude sur l'assimilation de l'immigration polonaise dans le Pas-de-Calais. *Population* 1949, Paris.
- REDFIELD, R., LINTON, R., HERSKOVITS, M.: Memorandum on the Study of Acculturation. *American Anthropologist*, 36, 1936.
- REID, I. DE: Immigration and Assimilation. Research Group for European Migration Problems. *Bulletin* V. 4, No. 1, p. 13-18, Jan./March 1956, G. Beijer, The Hague.
- RICHARDSON, A.: Some psycho-social characteristics of satisfied and dissatisfied British immigrant skilled manual workers in Western Australia. Research Group for European Migration Problems, *Bulletin* V. 6, No. 2, G. Beijer, The Hague, April/June 1958, p. 41-53.
- Assimilation of British Immigrants in a Western Australian Community. Research Group for European Migration Problems. G. Beijer, The Hague. Jan./June, 1961.

- RISSO, M.: Primi risultati di un'indagine sociologica e psicopatologica sugli emigrati italiani nella Svizzera tedesca. Il lavoro neuro-psichiatrico. Vol. XXXII, Anno XVII Fasc. II, Roma, 1963.
- Les Services Sociaux en faveur des Travailleurs Etrangers et Réfugiés en Belgique. Groupe d'études européen. Bruxelles du 7 au 17 octobre 1959.
- TAFT, D. R. and ROBBINS, R.: International Migration. The Ronald Press Company, New York, 1955.
- TAFT, R.: The Shared Frame of Reference Concept applied to the Assimilation of Immigrants. Human Relations Vol. VI. p. 45-55, 1953.
- A Psychological Model for the Study of Social Assimilation. Human Relations Vol. X, No. 2, 1957, p. 141-156.
- VILLA, J. L.: A propos de quelques problèmes de l'émigration italienne en Suisse. Zeitschrift für Preventivmedizin. Sept./Oct. Vol. V, Fasc 9/10, 1960, p. 298-313.
- WARE, C. F.: Emigration; in: Encyclopedia of the Social Sciences. Vol. V, 1954.
- WEINBERG, A. A.: Migration and Belonging. Martinus Nijhoff, The Hague, 1961.
- WERNER, E.: Die Eingliederung von ausländischen Arbeitern und ihr sozialer Aufstieg. Diss. Münster, 1950.
- WOLFF, A.: L'immigration italienne en France. Les Cahiers Français, No. 47, Février 1960, p. 17-21.
- ZUBRZYCKI, J.: Polish Immigrants in Britain. (A Study of Adjustment), Martinus Nijhoff, The Hague, 1956.
- Sociological Methods for the Study of Immigrant Adjustment. Migration, Vol. I No. 4 Oct./Nov. 1961.

REMERCIEMENTS

Nous saisissons l'occasion pour témoigner ici notre profonde gratitude envers Monsieur Philippe Muller, professeur à l'Université de Neuchâtel, pour tous ses conseils précieux et ses encouragements pour mener à bien ce travail.

Nous tenons aussi à remercier vivement Monsieur H. Fischer, privat-docent à l'École Polytechnique Fédérale de Zurich, qui nous a suggéré d'enquêter sur le problème de l'adaptation des ouvriers italiens en Suisse. C'est aussi un agréable devoir pour nous de remercier d'une part l'Union Centrale des Associations Patronales Suisses et d'autre part, la Fédération Suisses des Ouvriers sur Métaux et Horlogers pour leurs contributions financières. De plus, l'Etat de Neuchâtel a bien voulu nous accorder une aide généreuse.

Qu'ils nous soit permis d'exprimer toute notre reconnaissance envers la Direction de l'Atelier de Construction Oerlikon qui a mis à notre disposition tous les moyens possibles pour effectuer notre recherche. A cet égard nous aimerions surtout mentionner Monsieur Kläsi, chef du personnel ouvrier, qui a constamment contribué à créer ce climat de confiance nécessaire à de telles enquêtes et Mademoiselle S. Grob chargée tout particulièrement des ouvriers italiens. Il ne nous est malheureusement pas possible de mentionner toutes les autres personnes qui nous ont remarquablement aidé dans cette entreprise.

La Société Anonyme Brown, Boveri & Cie. à Baden nous a fourni l'occasion d'élaborer notre questionnaire en nous permettant de contacter leurs travailleurs italiens vivant dans les baraquements, dont le chef Monsieur Gaiffi fut d'une aide indispensable.

Naturellement ce travail n'aurait pas pu se faire sans la collaboration effective des ouvriers italiens interviewés dans ces deux entreprises.

Du point de vue scientifique nous avons été très heureux de pouvoir bénéficier des suggestions et commentaires de Monsieur le professeur R. Behrendt, directeur de l'Institut de Sociologie à l'Université de Berne. Des sociologues Monsieur P. Atteslander, privat-docent à l'Université de Berne, Monsieur A. Miller, privat-docent à l'Université de Zurich, Monsieur U. Jaeggi, doctor sc. éc. et assistant à l'Institut de Sociologie de l'Université de Berne et des psychiatres, Monsieur le docteur J. Villa, et

Monsieur le docteur M. Risso nous ont fait part au cours de nombreuses discussions de leurs judicieuses critiques et opinions.

Nous remercions chaleureusement Monsieur et Madame Lambert, bibliothécaires du Bureau International du Travail à Genève, qui ont fait des recherches de documentation spécialisée.

Enfin nos sincères remerciements à Madame N. Burger pour avoir assuré la traduction du manuscrit en français, à Monsieur U. Streiff, docteur en droit pour avoir relu le texte original, à Mesdames U. Kull et E. Hurter pour leur travail de dactylographie et à toutes les personnes qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour que nous puissions mener cette étude à bonnes fins.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I

INTRODUCTION

1. Cadre	5
2. Caractérisation du problème	8

Chapitre II

BASES DU TRAVAIL

1. Les mouvements migratoires	10
2. Vue d'ensemble de quelques enquêtes au sujet des problèmes de l'assimilation et les résultats de celles-ci	12
a) Enquêtes belges	12
b) Enquêtes françaises	14
c) Enquêtes australiennes	15
d) Enquêtes en Israël	17
e) Enquêtes suisses	18
3. De la notion d'assimilation	18
4. La notion d'assimilation dans le présent travail	21
5. Aspects partiels du potentiel d'assimilation des immigrants	22
a) Motivation et conditions préliminaires	22
b) Transformation des groupes primaires existants	23
c) Adaptation personnelle	24
d) Acculturation	24
e) Ascension sociale et économique	25
6. Hypothèses	25
a) Motivations et conditions préliminaires	25
b) Transformation des groupes primaires	26
c) Adaptation personnelle	26
d) Acculturation	27
e) Ascension sociale et économique	28

Chapitre III

L'ENQUETE

1. Délimitations	29
2. Méthodes	30
a) Entretiens avec des experts	30
b) Observations dans le bureau du personnel des ouvriers	31
c) L'échantillon	31
d) Préparation du questionnaire	32
3. L'interrogatoire	33
a) Préparation	33
b) Prise de contact	34
c) Lieu et moment de l'interrogatoire	34
d) Durée des interviews	34
e) Déchets	34
f) Impression sur la marche de l'interrogatoire	35
4. Evaluation	35
a) Codification et comptage de résultats	35
b) Méthode de travail pour obtenir les facteurs significatifs pour le potentiel d'assimilation	35

Chapitre IV

RESULTATS

1. Directives pour la présentation des résultats	38
2. Présentation des résultats	39
a) Age, origine, famille	39
b) Etat de santé	45
c) Langue	49
d) Situation économique	54
e) Rapports avec le pays natal	57
f) Habitat	62
g) Connaissances sur les droits des immigrants et sur les institutions suisses ou italiennes qui s'occupent de la main-d'œuvre étrangère	69
h) Travail	71
i) Loisirs	82
k) Immigration	83
l) Etat psychique	96
m) Relations sociales	99

A. Relations avec la famille, les enfants, la femme	99
B. Relations avec les collègues de travail italiens, des collègues de travail suisses et les Suisses en général	105
n) Tension Suisse / Italie	116
o) Politique	124
p) Syndicats	129
q) Religion	134
r) Projets d'avenir, souhaits, bonheur	138
3. Classement des facteurs	141

Chapitre V

CONCLUSIONS

1. Projet de mesures pratiques	143
2. Récapitulation des résultats et conclusions	145
a) Age, origine, famille	145
b) Etat de santé	146
c) Langue	147
d) Situation économique	148
e) Rapports avec le pays natal	148
f) Habitat	149
g) Connaissances sur les droits des immigrants et sur les institutions suisses ou italiennes qui s'occupent de la main-d'œuvre étrangère	150
h) Travail	150
i) Loisirs	151
k) Immigration	151
l) Etat psychique	155
m) Relations sociales	156
n) Tensions Suisse / Italie	159
o) Politique	159
p) Syndicats	160
q) Religion	162
r) Projets d'avenir, souhaits, bonheur	162
Bibliographie	165
Remerciements	169
Table de matières	171